

psm

PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE

LES SOLUTIONS POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SÛRETÉ - SÉCURITÉ



ENTRETIEN

SARINA KARIMI,
CORPORATE SECURITY
& INTELLIGENCE
ASSOCIATE, NESTLÉ
GROUP SECURITY

N° 283

MAI / JUIN 2024

28 €



DOSSIER /

SÉCURITÉ URBAINE : MUTUALISER POUR ALLÉGER LES COÛTS



CE NUMÉRO
COMPREND
LE GUIDE
D'ACHAT
ANNUEL 2025

CONTRÔLE D'ACCÈS

SANS CONTACT
ATTENTION
AUX FAILLES



INTRUSION

**BARRIÈRES
INFRAROUGES**
ELLES SONT LOIN
D'ÊTRE DÉPASSÉES!



RISQUE

SITES SPORTIFS
UNE APPROCHE
GRAND ANGLE

PROTÉGEZ VOS BIENS, SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !



Jusqu'à
2000
mètres



eco
Jusqu'à
8 ans



2-way

868
MHz



AES

128 bit

axo

Satel
MADE TO PROTECT

LE CAHIER / PRESTATAIRES

FABRICANTS, DISTRIBUTEURS, INTÉGRATEURS, INSTALLATEURS

CONTRÔLE D'ACCÈS

Avec GMH, Solutys réalise sa première acquisition



ÉRIC PETERS,
PRÉSIDENT
DE SOLUTYS GROUP

“
*Nous poursuivons
avec détermination
notre plan
de croissance.*
”

Le rachat de GMH Identification marque une étape importante dans le développement de Solutys

Le français Solutys Group, spécialiste de la traçabilité et de la mobilité digitale professionnelle, vient de réaliser sa première opération de croissance externe en acquérant 100 % des titres de GMH Identification.

3,2 MILLIONS DE CA

Spécialisée depuis plus de vingt ans dans l'identification industrielle et le contrôle d'accès des personnes, la société GMH Identification, basée au Pecq (78) et à Montréal (Canada), emploie quatorze collaborateurs, et affiche un CA de plus de 3,2 millions d'euros sur 2023. L'entreprise édite les logiciels Ciconia Visio, System I-Color, System Guide, IDReader et fournit les matériels, les consommables ainsi que l'ensemble des prestations de conseils et de mise en œuvre de ces solutions.

OPÉRATIONS CIBLÉES

Pour Solutys Group, ce rachat s'inscrit dans le cadre du plan de développement présenté, en novembre dernier, à l'occasion de l'entrée à son capital des fonds d'investissement Naxicap Partners et CE IDF Investissement aux côtés d'Éric Peters, président fondateur. Solutys Group ambitionne, via de la croissance interne et des opérations très ciblées de croissance externe, un triplement de son activité et de sa rentabilité à horizon de cinq ans. Éric Peters travaillerait à d'autres opérations de même nature, annoncées au cours des prochains mois...

À l'occasion de l'annonce de cette opération, Hervé Guignot, fondateur de GMH Identification, a déclaré: «*Mon équipe et moi-même sommes enthousiastes à l'idée de rejoindre Solutys Group afin d'apporter notre expertise dans le domaine du contrôle d'accès et de l'identification des personnes. Nous bénéficierons de l'appui du groupe pour développer nos solutions en synergie avec les équipes commerciales et techniques de Solutys.*» ■

SÛRETÉ - SÉCURITÉ

CARRIER VEND SES ACTIVÉS SÉCURITÉ

Carrier Global Corporation a conclu un accord pour la vente de son activité Industrial Fire (marques Det-Tronics, Marioff, Autronica et Fireye) à Sentinel Capital Partners pour un montant de 1,425 milliard de dollars. Carrier a aussi trouvé un accord avec Honeywell pour lui vendre, pour près de cinq milliards de dollars, une partie de ses activités contrôle d'accès (Onity et LenelS2). Aritech restera dans le giron de Carrier. Ce dernier souhaiterait aussi se séparer de sa branche sécurité incendie dédiée aux marchés résidentiel et professionnel. ■



SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

« Avec Identiv, Vitaprotech devient un des leaders européens. »

À la tête de Vitaprotech depuis 2012, Éric Thord a annoncé le rachat d'Identiv, la plus grosse opération de croissance externe jamais réalisée par le groupe. Pour la coquette somme de 145 millions de dollars.

Une fois n'est pas coutume, c'est un Français qui réalise une grosse opération de croissance externe. Comment expliquez-vous que vous vous soyez imposé face à d'autres acteurs, intéressés par le rachat d'Identiv?

Pour cette très importante opération de croissance externe, nous étions en effet en concurrence avec des entreprises américaines. Je crois qu'Identiv a été séduit par la cohérence du groupe Vitaprotech. Nous avons su bâtir, depuis le rachat de Sorhea – ce qui a donné naissance à Vitaprotech – un groupe clairement positionné comme un pure player fabricant, avec une offre cohérente premium et très axée sur la cybersécurité. Il ne faut pas oublier qu'Identiv est la maison mère d'un acteur très connu aux États-Unis, Hirsh, et dont le savoir-faire en matière de cybersécurité offre de très intéressantes synergies avec Vitaprotech. Par ailleurs, les Américains ont aussi été séduits par une de nos filiales, une véritable pépite : Prysm.

200

MILLIONS

Avec le rachat d'Identiv, le chiffre d'affaires du groupe Vitaprotech atteint les 200 millions de dollars, pour 700 collaborateurs.

Comment un groupe comme le vôtre peut-il mener une telle opération?

Rien n'est encore finalisé. Le rachat est encore soumis à validation par les autorités américaines et les actionnaires d'Identiv. Cela dit, nous avons pu compter sur le soutien de BPI et de Seven2 qui ont accepté de financer une partie de cette opération en Equity, ainsi que sur l'aide de nos banquiers qui ont accepté de financer la dette. Toujours est-il qu'avec ce rachat, le groupe Vitaprotech double sa taille pour atteindre un chiffre d'affaires – incluant Identiv – de 185 millions d'euros, soit 200 millions de dollars, et emploiera 700 personnes.

Que vous apporte le rachat d'Identiv?

Cette acquisition marque une étape importante pour Vitaprotech, puisqu'elle nous permet d'élargir considérablement notre accès au marché nord-américain. La presse américaine a amplement commenté ce rachat. Vitaprotech n'est plus un inconnu outre-Atlantique. Racheter Identiv répond également à notre objectif stratégique de poursuivre notre expansion en dehors de l'Europe. Avec plus de 200 employés et une présence aux États-Unis, au Canada, en Allemagne et en Inde, l'activité « sécurité » d'Identiv fournit une plateforme de haute sécurité de premier plan à laquelle font déjà confiance des institutions régaliennes et des entreprises du monde entier. En outre, il existe de réelles synergies entre les deux entreprises. Ces synergies ne pourront être que bénéfiques aux deux partenaires. Enfin, nous devenons aujourd'hui le numéro 1 français sur nos marchés et nous positionnons comme un des acteurs majeurs sur le marché européen.

Pouvez-vous nous présenter Identiv?

L'activité Sécurité d'Identiv, sous les marques Hirsch, Velocity, TouchSecure, ScramblePad et d'autres marques Identiv, s'est forgé une excellente réputation et une grande expertise dans le domaine du contrôle d'accès de haute sécurité et des applications vidéo. La combinaison de ses activités de sécurité physique, contrôle d'accès mobile et de son offre basée



**ÉRIC THORD,
PRÉSIDENT DE VITAPROTECH**

dans le cloud est vraiment valorisante pour Vitaprotech. Je tiens aussi à souligner que nous allons pouvoir compter sur le soutien de Steven Humphreys qui va rejoindre Vitaprotech en tant que Deputy CEO pour le groupe, tandis que la direction d'Identiv dirigera nos activités en Amérique du Nord.

Vitaprotech est très actif en matière de croissance externe. Pourquoi?

Nous travaillons sur des marchés qui s'y prêtent. Ces marchés se caractérisent par la présence de nombreuses entreprises de taille, qui jouissent de réels savoir-faire, mais qui à un moment donné ont besoin qu'on les aide à franchir un cap pour se développer ou effectuer un bond technologique. Elles ont donc besoin du soutien d'entreprises, de groupes qui peuvent les aider à se développer en mettant à leur disposition des structures solides et pérennes. Le groupe Vitaprotech est une de ces structures qui peut les aider.

SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

NOUVEAU DISTRIBUTEUR POUR AJAX

Après Serviacom, Ajax Systems a intégré un nouveau partenaire à son réseau de distributeurs. L'heureux élu, GDV, créé en 1981 et fort de dix agences en France, va permettre à Ajax Systems d'améliorer sa présence auprès des clients régionaux. Comme le souligne Diego Di Giuseppe, directeur du cluster Europe du Sud et Amérique latine chez Ajax Systems, «GDV est une chaîne en pleine expansion; son ambition est similaire à la nôtre et il est logique d'unir nos efforts, afin d'offrir au marché français les meilleures solutions de sécurité». Du côté de GDV, qui collaborait depuis deux ans avec Ajax, Nelson Miloti, son président, ajoute: «La consolidation de notre alliance répond à un besoin croissant de nos clients de disposer d'un service de plus en plus complet, depuis la certification jusqu'à la distribution. Ce nouvel accord s'inscrit dans notre démarche stratégique engagée depuis plusieurs années: la diversification de nos services et de nos produits et le développement de notre pôle dédié à la sécurité et à la sûreté.» ■



DIEGO DI GIUSEPPE,
directeur du cluster
Europe du Sud
et Amérique latine
chez Ajax Systems

SÛRETÉ - SÉCURITÉ

Weesure dans la cour des grands !



LOUIS LEULLIEUX,
DIRIGEANT DE WEESURE

Le spécialiste de la surveillance humaine pourrait prendre le contrôle du groupe Mondial Protection. Et ainsi, intégré le top 10 du secteur...

Comme le révélait AEF Info, Weesure serait en passe de finaliser une opération qui en ferait un des acteurs majeurs du marché de la surveillance humaine. En effet, le groupe Weesure, créé en 2014 et dirigé par Louis Leullieux, devrait prendre le contrôle du groupe Mondial Protection, un membre du top 10 des acteurs de la surveillance humaine en France. Mondial Protection, grâce à ses huit filiales (FAS Technologies, Compagnie des Gardes, ProxiGuard, G3X Experts, G3X Services, G3X Distribution, Mondial Protection Events, Mondial Veille) réalise un chiffre d'affaires de 123 millions d'euros et emploie 4 000 personnes. Le groupe qui dispose de 19 agences en France compte parmi ses clients quelques références de prestige: la SNCF, le ministère de la Défense, le musée d'Art moderne, d'Art contemporain et d'Art brut de Lille métropole, le groupe Casino...

“
Le rachat de Mondial Protection nous fait franchir un cap.
”

190 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Weesure est de taille bien plus modeste. Le groupe emploie 1 200 personnes et a réalisé, selon notre confrère *En Toute Sécurité*, 35 millions d'euros de chiffre d'affaires l'année dernière. Le groupe Weesure, c'est aussi sept agences en France: Lille, Lyon (Weesure Lyon et Euro Protec), Paris Sanois, Bordeaux, Strasbourg, Chaumont. Sans oublier quatre agences en Afrique (Sénégal, Togo, Côte d'Ivoire et Bénin). Comme Mondial Protection, Weesure a pour clients de nombreux grands comptes, tels que Veolia, Dalkia, le ministère de la Justice, l'AP-HP, Vinci, etc. Avec le rachat de Mondial Protection son chiffre d'affaires devrait atteindre les 190 millions d'euros cette année. Ce qui le mettrait à égalité avec Onet Sécurité, selon *En Toute Sécurité*. ■

SÉCURITÉ PRIVÉE

« Associer expertise humaine et technologies. »



**FRANCK LAMBRIGTS,
PRÉSIDENT
DE SECURITAS FRANCE**

Frank Lambrigts préside au destin de Securitas France depuis l'année dernière. Son objectif : associer humain et nouvelles technologies pour faire de l'entreprise le leader incontesté des solutions de sécurité.

Vous occupez les fonctions de président de Securitas France depuis juillet 2023. Quels sont vos objectifs ?

Securitas est un acteur majeur sur le marché des solutions de sûreté et de sécurité, associant humain et technologies, dans le monde et en France. La société réalise un chiffre d'affaires de 13 milliards d'euros (157249 MSEK, dont près de 1 milliard en France) et emploie 341000 personnes, dans 44 pays. Mon objectif est clairement d'imposer Securitas France comme l'acteur incontournable du continuum sécurité, en proposant à nos clients, des solutions efficaces, pouvant mixer expertises humaines et technologies de pointe. Un groupe

comme Securitas ne peut se contenter, dans le contexte actuel, de proposer uniquement des prestations humaines. Il nous faut, outre la surveillance humaine, intégrer dans notre offre des technologies permettant de couvrir le spectre le plus large de la gestion des risques dans les entreprises et les organisations en mettant à leur disposition de la vidéosurveillance, de la télésurveillance... sans oublier l'intégration pertinente de nouveaux outils tels que les drones ou les robots terrestres. Nous devons développer tous les services qu'on est en droit d'attendre d'un acteur tel que Securitas et les combiner pour apporter une réelle valeur ajoutée à nos clients.

Le monde de la sécurité connaît des problèmes récurrents : moins-disant, difficultés pour recruter faute d'attractivité des salaires et des métiers... Comment faire pour résoudre ces maux endémiques ?

Avec les augmentations des salaires qui ont été négociées, nous sommes confrontés, et dans les quatre années qui viennent, à une hausse de nos coûts d'environ 25 %. Sans que cela apporte de la valeur ajoutée à nos prestations. Il va donc falloir, avec l'ensemble de la filière, travailler sur la qualité de ses prestations, investir. Nous devons tous agir dans le même sens sur des sujets majeurs pour l'avenir

de nos métiers : mise en place de la garantie financière, sortie de la logique du moins-disant, challenger la concurrence, faire évoluer les formations pour offrir des réelles perspectives d'évolution de carrière à nos agents, etc.

Le digital arrive en force dans vos métiers. Est-ce un sujet sur lequel vous travaillez ?

Dans le domaine du digital, Securitas jouit de réels atouts et a des arguments à faire valoir. Nous pouvons nous appuyer sur une plateforme technologique mondiale pour préparer l'industrie aux solutions de demain et renforcer notre proposition de valeur pour les clients. Par ailleurs, depuis peu, notre plateforme « MySecuritas » donne une visibilité globale aux clients sur les services de sécurité de manière interactive et en temps réel. Elle est en cours de lancement en France. Grâce à cette évolution, il sera possible de s'appuyer sur les données pour faire de l'analyse plus fine de la sécurité.

Vous avez mis en place une nouvelle organisation. Dans quel but ?

Nous avons créé trois directions des opérations (Ouest, Est, Île-de-France). Cela nous permet d'être plus efficaces en étant plus proches de nos collaborateurs et de nos clients. Nous pouvons ainsi accompagner nos collaborateurs dans leur montée en compétences et nos clients en leur proposant des solutions de sécurité à valeur ajoutée. Aujourd'hui, nous avons toutes les composantes alliant l'humain et la technologie pour accélérer la transformation de la sécurité chez nos clients. ■

13

MILLIARDS DE CA

Géant de la sécurité privée, le Suédois est présent dans 44 pays, emploie 341000 personnes, dont 16500 en France (pour un CA de près de 1 milliard d'euros).

VIDÉOSURVEILLANCE



AXIS DAYS 2024

L'édition 2024 des Axis Days se concentrera sur les bénéfices de l'utilisation de la solution unifiée d'Axis Communications, l'optimisation du coût total de possession d'un système de vidéosurveillance et des témoignages de clients locaux qui présenteront des cas d'usages innovants et concrets. ■

→ Prochaines dates des Axis Days 2024 :
- Nantes : 23 mai
- Lyon : 4 juin
- Marseille : 11 juin.



À SCANNER

POUR LES INSCRIPTIONS

JONATHAN GAUTHIER, expert des automatismes, a rejoint D+H pour la région Grand Est.



SÉCURITÉ INCENDIE

D+H SE RENFORCE EN ÎLE-DE-FRANCE

La filiale française de D+H Mechatronic AG et spécialiste de la ventilation naturelle et du désenfumage, veut renforcer sa présence en Île-de-France. Pour atteindre cet objectif, D+H France a déployé une équipe technique spécialisée. Parallèlement, la société a également décidé de consolider sa présence commerciale dans la région Grand Est avec l'arrivée d'un nouvel expert en automatisme, Jonathan Gauthier. ■

CONTRÔLE D'ACCÈS

HID publie son rapport 2024



Identifiants mobiles, apport du cloud, durabilité des systèmes, IA... autant de tendances qui vont modifier le monde du contrôle d'accès et les usages de ses solutions.

Basé sur les réponses de 2600 professionnels de la sécurité et de l'IT, le rapport de HID met en lumière les tendances clés qui façonneront l'industrie. En ce qui concerne l'essor des identifiants mobiles, l'usage généralisé des appareils mobiles continue de stimuler l'adoption d'identifiants mobiles. Selon les prévisions, près de 80 % des organisations devraient déployer cette technologie dans les cinq prochaines années. L'authentification multifactorielle est de plus en plus répandue, avec plus de 83 % des organisations l'utilisant, marquant ainsi une étape importante vers l'adoption de la stratégie « Zero Trust ».

IMPORTANCE CROISSANTE DE LA DURABILITÉ

Les répondants sont 74 % à signaler une augmentation de l'importance du développement durable au cours de la dernière année. Il émerge

comme un facteur important dans les décisions commerciales. Les entreprises mettent l'accent sur des solutions écoresponsables pour minimiser la consommation d'énergie et optimiser l'utilisation des ressources.

En ce qui concerne le cloud et la transition vers une gestion des identités dans le cloud, près de 50 % des utilisateurs finaux se tournent vers des solutions de gestion des identités dans le cloud, une évolution qui permet une plus grande flexibilité et une meilleure efficacité opérationnelle malgré les défis liés à la transition.

À noter : l'IA fait son entrée dans les préoccupations en matière de sécurité, avec 35 % des organisations prévoyant de tester ou de mettre en œuvre ses technologies. ■



À SCANNER

POUR CONSULTER LE RAPPORT

VIDÉOSURVEILLANCE

CASD entre dans une nouvelle ère



La société grenobloise qui fête ses vingt ans cette année, s'est imposée comme un des acteurs incontournables sur le marché des VMS, notamment pour les applications urbaines. Stephan Laurent, son dirigeant, entend bien poursuivre son développement avec de nouveaux objectifs.

« CASD a fêté il y a quelques semaines son vingtième anniversaire puisque l'entreprise est née en avril 2004, se rappelle Stephan Laurent. Depuis sa création, nous avons su imposer notre savoir-faire avec notre VMS VisiMAX™ sur le marché de l'urbain. Aujourd'hui, notre outil 100 % français a séduit plus de 700 collectivités, dont la moitié des vingt plus grandes villes de France, qui l'utilisent en province et en région parisienne. Son déploiement en Île-de-France était un des grands objectifs que nous avons atteint ces dernières années. » Aujourd'hui, CASD réalise un chiffre d'affaires d'environ six millions d'euros avec une équipe de quinze personnes. « Notre CA se fait en grande partie en France grâce à notre capacité à accompagner nos partenaires dans leurs projets. Bien entendu, nous allons poursuivre notre développement sur le territoire national, mais nous avons aussi l'intention de lancer un développement ciblé à l'international dans les années à venir. Nous avons les moyens nécessaires pour cela », ajoute Stephan Laurent.

ATTAQUER D'AUTRES MARCHÉS

Parallèlement, le dirigeant et ses équipes veulent intensifier leur présence sur d'autres marchés que l'urbain : « Nos solutions éprouvées dans les collectivités sont adaptables à l'industrie et au tertiaire. Nous avons déjà plus de 150 clients dans ce secteur avec de très belles références. Nous constatons par ailleurs que les services de l'État nous sollicitent de plus en plus car ils recherchent naturellement une solution souveraine. Ce rapprochement avec les services régaliens est un autre axe important pour notre développement. » ■



2 QUESTIONS À...



STEPHAN LAURENT,
DIRIGEANT DE CASD

Vous évoquez que les solutions souveraines suscitent de plus en plus l'intérêt de certains donneurs d'ordres. Comment se positionne CASD ?

J'ai envie de dire que CASD capitalise depuis plusieurs années sur sa souveraineté. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit de notre ADN. Notre société est française, nos produits sont conçus en France et nos équipes sont réparties sur le territoire hexagonal. Cela a de plus en plus d'importance pour les donneurs d'ordres car il est légitime qu'ils puissent faire confiance en toute transparence à des partenaires indépendants comme nous.

Pensez-vous que cela suffise si d'autres acteurs arrivent sur le marché ?

C'est déjà un bon début, nous avons une solide position avec des références significatives. Mais en effet, cela n'est pas suffisant. Pour nos vingt ans, nous avons voulu justement opérer une grande évolution pour affirmer notre indépendance et notre souveraineté. Nous avons décidé d'ouvrir le capital à l'encadrement et aux collaborateurs clés, nous sommes maintenant cinq associés, afin de renouveler et garantir cet engagement dans le temps. C'est un acte fort, un pacte pérenne que nous adressons au marché. CASD veut incarner la souveraineté nationale en matière de sécurité et de vidéoprotection pour encore de longues années. ■

ANTI-INTRUSION

Nouveau site pour Serpe



Grâce à cet investissement, le Français entend renforcer ses capacités d'innovation et sa puissance commerciale pour se développer en France et à l'export.

Le spécialiste français de la protection périmétrique cybersécurisée a inauguré un nouveau site et un laboratoire de R&D à Lanester (Morbihan). Comme l'explique Florian Barbier, directeur des opérations de Serpe: «*Cette nouvelle implantation, à Lanester, vient opportunément renforcer à la fois nos capacités d'innovation et nos moyens commerciaux sur des marchés en forte croissance en France et à l'international.*»

En effet, le nouveau site, qui accueille d'ores et déjà 45 collaborateurs (ingénieurs, techniciens, chef de projets, etc.), est dimensionné pour accompagner la forte croissance attendue sur la période 2024-2030, dans un contexte de croissance rapide de la demande de sécurisation de sites sensibles, en France et à l'international. Il intègre un laboratoire de R&D de pointe au service de l'innovation dans les domaines de la cybersécurité, de la mécanique, de la détection électronique et de l'informatique embarquée.

Le nouveau site de Serpe accueille déjà 45 collaborateurs.

UN DES PREMIERS FABRICANTS FRANÇAIS

Fondée en 1976, Serpe conçoit et fabrique une large gamme de clôtures et d'équipements électroniques et mécaniques pour répondre aux besoins de sécurisation des sites sensibles en France et à l'international. Intégrée depuis 2017 dans le groupe Sogetrel, Serpe a pu bénéficier, pour se développer, des synergies offertes par le groupe dirigé par Xavier Vignon, dans les domaines des infrastructures réseaux et de la sécurité électronique.

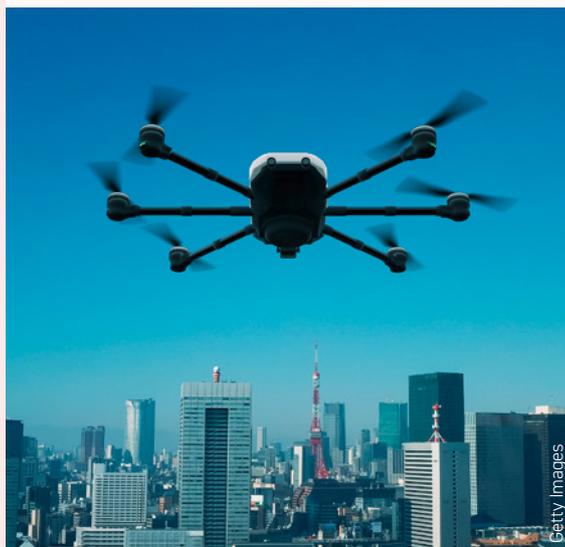
L'entreprise est aujourd'hui le premier fabricant français à proposer des solutions de protection périmétrique cybersécurisées conformes aux recommandations de l'Anssi et du NIST (National Institute of Standards and Technology). ■

DRONES & ROBOTS

LACROIX S'OFFRE MILTON

Dans le cadre de sa stratégie d'équipementier, le groupe Étienne Lacroix, qui réalise 150 millions d'euros de CA, a annoncé le rachat du spécialiste bordelais des drones de surveillance Milton. Pour expliquer ce rachat, qui permet au Groupe Étienne Lacroix de diversifier son activité, Marie Bares-Girodot, directrice générale, souligne que «*Milton possède des compétences dans le domaine de la conception des drones et de la liaison sécurisée de données. Ces métiers sont très complémentaires de l'orientation du groupe vers le métier d'intégrateur de systèmes. [...]* Nous souhaitons engager de nombreuses synergies avec les autres entités du Groupe Étienne Lacroix, comme Lacroix pour l'autoprotection de plateformes militaires, Alsetex dans le domaine de la sécurité, Ruggieri pour les grands spectacles...»

Créé en 2017, Milton a commencé par distribuer des drones de grands fabricants, tels que DJI, Parrot, Autel Robotics... Puis l'entreprise, dirigée par son fondateur Samuel Tacita, a décidé de concevoir ses propres drones. Milton, installé à Mérignac (33), compte aujourd'hui parmi ses clients le ministère de la Défense, la DGA, la Police nationale, la gendarmerie, etc. ■



DISTRIBUTEURS

« Nous nous renforçons commercialement et sur le digital. »

Si Serviacom a fait le choix de ne proposer que quelques marques à son catalogue, mais avec une vraie profondeur de gamme, il veut poursuivre son développement en misant sur l'incendie et le contrôle des accès, en finalisant de nouveaux partenariats.

Le Serviacom d'aujourd'hui est l'aboutissement d'une histoire commencée il y a près de quarante ans. Pouvez-vous nous rappeler les grandes étapes de cette aventure ?

Tout commence en 1985 avec la création d'Aviacom, par mon père, pour la lutte contre l'intrusion et la vidéosurveillance. Ensuite, nous avons créé Proaccess, spécialisée dans les automatismes d'accès extérieur et intérieur des bâtiments (motorisation portail, garage, volet roulant, barrière levante, tripode, tambours et interphonie). Puis, en 1997, Serviacom développe le contrôle d'accès et la détection incendie dans sa gamme. Aujourd'hui, outre notre siège social à Nancy, nous disposons d'une agence à Nantes et de commerciaux qui sillonnent le territoire français pour aller à la rencontre des installateurs spécialisés. Serviacom emploie une vingtaine de personnes et a réalisé un CA de 7,5 M€ en 2023.

7,5

MILLIONS D'EUROS

En 2023, Serviacom a réalisé un CA de 7,5 millions d'euros (dont un million dans l'incendie). Le distributeur a aussi doublé sa surface de stockage et sa croissance en peu de temps.

Quels sont vos objectifs pour les mois qui viennent ?

Nous voulons renforcer notre force commerciale. Nous souhaitons d'ailleurs embaucher deux nouveaux commerciaux pour être plus présents en Bourgogne-Champagne Sud, ainsi qu'en Alsace/Franche-Comté. Nous avons aussi pour objectif d'ouvrir de nouvelles agences dans les années qui suivent. En ce qui concerne notre catalogue, nous l'avons enrichi en y intégrant des solutions dédiées à la sonorisation de sécurité, les blocs de secours et le contrôle d'accès spécifique (biométrie, lecteurs de codes QR, gestion de tickets, contrôle d'accès par téléphone, etc.). Nous proposons aussi à nos partenaires installateurs des solutions intégrant de l'IA pour détecter, par exemple, certains objets à partir de certains critères. Nous avons d'ailleurs conclu avec l'Anglais SV un accord de distribution exclusive d'une solution d'intelligence artificielle.

Le monde de la distribution en France est très concurrentiel.

Vous êtes face à de gros acteurs, aux moyens beaucoup plus conséquents que les vôtres. Comment tirez-vous votre épingle du jeu ?

Il faut être capable d'identifier des solutions réellement innovantes, apportant une véritable valeur ajoutée à nos partenaires installateurs et leurs clients. Il faut aussi appliquer une politique tarifaire claire: les installateurs qui travaillent avec nous savent que nous ne pratiquons pas de double discours. Ils ne trouveront pas sur internet à des prix cassés nos produits aux marques déposés comme SV pour la vidéosurveillance, Hysas pod pour le contrôle d'accès ou Accesspro pour l'accès piéton et routier. Nous avons aussi investi dans notre plateforme logistique pour doubler notre surface de stockage en stock de matériel. Nous sommes également en train d'ouvrir notre nouvelle plateforme web pour cet été, qui mettra à disposition de nos installateurs des informations sur nos stocks, les produits disponibles et les données techniques et pratiques pour l'installateur et les prescripteurs. Enfin,



**THÉO FAUCCONNIER,
CEO DE SERVIACOM**

nous avons fait de l'incendie qui représente déjà un million d'euros dans notre CA, un des axes de notre développement.

Vous avez choisi de ne travailler qu'avec un petit nombre de partenaires fabricants. Pourquoi ?

Ce choix stratégique nous permet de maîtriser notre offre et d'avoir des relations privilégiées avec nos partenaires. Par exemple, avec Hikvision, qui joue le jeu avec nous et s'inscrit dans une véritable logique de partenariat en nous permettant de distribuer sa nouvelle marque Hilook.

Vous organisez cette année votre salon Servipro Expo. Quel est son objectif ?

La 9^e édition du salon se déroulera du 19 au 20 septembre 2024. Au fil des années, Servipro Expo (www.servipro-expo.fr) est devenu un événement incontournable pour les professionnels de la sécurité. Cette année, il rassemblera près de 50 exposants et plus de 600 visiteurs! ■



CONTRÔLE D'ACCÈS

FDI SE DÉVELOPPE À L'EXPORT

Malgré une année 2023 marquée par un ralentissement du marché du bâtiment en France, FDI (fabricant de systèmes de contrôle d'accès, interphonie et IoT pour le résidentiel et le tertiaire, en France et à l'international) a maintenu son CA en enregistrant une progression de + 0,03 % (72 millions d'euros) par rapport à 2022. Cette année sera placée sous le signe du développement à l'international de la filiale du Groupe Urmet France. Première étape de cette stratégie: l'ouverture de FDI GmbH. FDI, dirigé par Pascal Perrin, envisage aussi de poursuivre ce développement à l'export en Australie, en République tchèque ou en Slovaquie. ■

ANTI-INTRUSION & ALARMES

PARTENARIAT TELESURE/BARKENE

La Francilienne de Télésurveillance (LFT), filiale du groupe Barkene, a finalisé un partenariat avec le télésurveilleur Telesure afin de permettre à LFT de profiter de la technologie IP de Telesure. Le groupe Barkene, dirigé par Richard Weihart, a aussi annoncé le rachat d'AT Fermetures. Basée à Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), la société s'est imposée, depuis sa création en 1995, comme un spécialiste de l'installation et de la maintenance de systèmes d'automatisme de fermeture et de sécurisation (portes basculantes, barrières, portillons, bornes escamotables, clôtures, contrôle d'accès, etc.) pour l'habitat collectif, l'industrie et le tertiaire. ■



RICHARD WEIHART,
dirigeant du groupe
Barkene



IDENTIFICATION & CONTRÔLE D'ACCÈS

POLLUX ÉQUIPE LE BOURGET

Pour accueillir les épreuves d'escalade des prochains JO de Paris, le parc sportif du Bourget a entièrement revu ses installations de contrôle d'accès pour un nouveau gymnase, une zone d'accueil, des vestiaires et des bureaux. C'est l'entreprise familiale Pollux, fabricant de serrures électroniques installé à Palaiseau, qui a été retenue par la Ville. La problématique de la ville du Bourget est de sécuriser l'accès à ces équipements, tant pendant les JO qu'après, lorsqu'ils seront rendus à ses habitants. Elle a donc choisi la solution de contrôle d'accès autonome 100 % mobile Iwa, développée par Pollux, qui permet d'éviter l'énorme

trousseau de clés, tout en délivrant des badges tant pour les athlètes de haut niveau que pour les associations ou les familles. Grâce à son application mobile, les clés sont également disponibles sur le téléphone portable de chaque utilisateur. L'administrateur gagne ainsi beaucoup de temps en autorisant ou en supprimant des clés virtuelles. Pour la mairie, c'est la garantie d'accès contrôlés au sein de ses installations et ce, facilement car le cylindre électronique Iwa s'installe en lieu et place du cylindre mécanique, sans travaux pour conserver la garniture des portes et sans câblage. ■

LOGICIELS

Senef affiche ses ambitions

Senef veut appliquer au marché de la sécurité et du gardiennage ce qui a fait sa réussite dans le monde des logiciels SaaS. Et ambitionne clairement, dans un avenir proche, de devenir le numéro 1.

Fondé en 2011 par Momar Mbaye, Senef est éditeur de logiciels SaaS pour les entreprises. « Nous avons assis notre succès avec notre solution Progisap qui s'est vite imposée dans le secteur des services à la personne. Nous avons connu la même réussite avec nos autres solutions SaaS ProgiSap et ProgiClean, sur des marchés tels que la propreté multiservice, les services à la personne, et de la gestion du personnel hôtelier, explique Momar Mbaye, président de Senef. Aujourd'hui, nous voulons nous imposer dans d'autres secteurs d'activité où les besoins en solutions SaaS sont équivalents et qui recherchent des solutions digitales. La sécurité et le gardiennage font partie de ces marchés. »

Pour poursuivre son développement, Senef a finalisé, en mai 2023, une levée de fonds de 6,5 millions d'euros auprès d'Isatis Capital.

« Cette opération a été une étape cruciale dans notre développement, poursuit le dirigeant de Senef. Elle nous a permis de poursuivre notre croissance et de nous développer à l'international sur des marchés verticaux. Travaillant désormais avec plus de 1 600 clients répartis dans une dizaine de pays (en France, mais aussi en Europe, en Afrique et outre-Atlantique), il nous a fallu embaucher une trentaine de personnes. Et nous allons encore en recruter une dizaine cette année pour atteindre près de 70 personnes. »

DEVENIR LE NUMÉRO 1 EN FRANCE

Momar Mbaye ne cache pas ses ambitions pour le marché français de la sécurité. « Nous connaissons, depuis plusieurs années, des taux de croissance élevés. Tous les signaux sont donc au vert pour nous imposer comme un acteur incontournable sur le marché de la sécurité et du gardiennage. Ainsi, dans les deux ans, nous prévoyons de dépasser les 20 millions d'euros de CA et d'équiper entre 4 000 et 5 000 entreprises sur l'ensemble de nos secteurs d'activité », conclut Momar Mbaye. ■



2 QUESTIONS À...



**MOMAR MBAYE,
FONDATEUR ET
PRÉSIDENT DE SENEF**

N'affichez-vous pas des objectifs trop ambitieux ?

Le développement de Senef depuis sa création montre que nous disposons des moyens et des solutions pour nous imposer sur de nombreux marchés. Depuis le début de notre campagne de communication annonçant notre arrivée en force sur le marché de la sécurité privée et du gardiennage, nous ne cessons d'être contactés par des entreprises, de plus de 500 salariés pour la plupart, qui sont intéressées par notre offre de logiciels. Il existe dans le monde de la sécurité privée, qui est sous-équipée en logiciels RH, une réelle appétence pour le type de solutions que nous proposons, car elles ont été développées aux plus proches des besoins exprimés par les utilisateurs finaux.

Ne craignez-vous pas de vous heurter à des concurrents plus anciens ?

Il est toujours sain que de la concurrence existe, quel que soit le marché. Je pense même que, compte tenu de l'état du marché français, il y a encore de la place pour tout le monde et d'autres acteurs qui souhaiteraient venir se positionner avec des outils similaires aux nôtres. Cela dit, nous ne nous reposons pas sur nos lauriers. Nous nous sommes mis en ordre de marche pour attaquer le marché de la sécurité. Nous avons ainsi mis en place un pôle dédié à la sécurité avec une équipe commerciale, des personnels dédiés au déploiement de notre offre, des formateurs pour aider à la prise en main de notre solution, et pour assurer le service clientèle.



Rachat de Durus Sécurité par VPS



“
Cette union
nous permet
d’assurer
nos positions.
”

**JEAN-CHRISTOPHE CHWAT,
PRÉSIDENT DE VPS EUROPE SOUTH**

Avec cette acquisition, VPS France (Groupe VPS) renforce sa présence sur le marché de la sécurité privée et franchit une nouvelle étape dans le déploiement de son expertise auprès des acteurs des filières immobilières.

Ce rachat d’un acteur majeur français du marché de la sécurité privée permet au Groupe VPS de poursuivre sa stratégie de croissance externe. En effet, l’acquisition de Durus Sécurité s’inscrit dans la stratégie de conquête et de spécialisation de VPS sur le marché de la sécurisation temporaire des sites inoccupés ou en évolution. Ce segment, en forte croissance, assurera au groupe européen la ressource supplémentaire pour établir une nouvelle feuille de route et augmenter de façon conséquente son volume de production, aujourd’hui culminant à 90 000 interventions annuelles (électroniques et humaines).

90 000 INTERVENTIONS ANNUELLES

En effet, avec un marché de la sécurité privée en progression sur certains segments (électronique notamment), le Groupe VPS souhaite consolider sa position de partenaire global de haute qualité en matière de sécurisation temporaire. Cette acquisition lui permettra également de répondre à la forte évolution des besoins vers des solutions intégrant davantage de valeur ajoutée. Ce que confirme Jean-Christophe Chwat, président de VPS Europe South: « Cette “union des forces” nous permettra non seulement d’assurer nos positions, mais également de déployer nos compétences sur une plus large palette de services. C’est donc avec enthousiasme que nous accueillons les équipes de Durus Sécurité parce que c’est ensemble que désormais nous allons continuer à progresser sur la voie du succès. »

D’un point de vue organisationnel, Jean-Christophe Chwat, président de VPS Europe South, a nommé Arnaud de Jager, DG de VPSitex, pour prendre la direction de Durus Sécurité. ■

LES UNIVERSITÉS DE L’AN2V APPROCHENT

Pour leur 8^e édition, les Universités de l’AN2V se dérouleront, les 22 et 23 mai prochains, à Strasbourg. Cet événement fournira l’occasion à tous les participants, partenaires, exposants, visiteurs, d’échanger et de débattre sur les enjeux majeurs du monde de la sécurité: les résiliences des entreprises et organisations face aux défis contemporains, l’apport des nouvelles technologies et leurs impacts sur la sécurité, etc. Ces Universités vous donneront aussi l’occasion d’assister à deux assemblées plénières sur « Les enjeux et défis de la résilience » et « La résilience des territoires », sans oublier douze ateliers sur des thèmes divers: « Résilience grands incendies », « Quelles plateformes digitales pour traiter la résilience ? » « Quelles nouveautés pour les outils d’IA ? », « Infrastructures physiques résilientes », etc. ■

→ Université de l’AN2V:
du 22 au 23/05/24,
au palais de la Musique et
des Congrès de Strasbourg



À SCANNER
POUR
S’INSCRIRE

IN GROUP REPREND UNE PARTIE D’IDEMIA

IN Group (ex-Imprimerie nationale) aurait été choisi par le fonds Advent pour reprendre la filiale d’Idemia dédiée aux documents d’identité. Rappelons que depuis plusieurs mois, Advent International avait annoncé sa volonté de vendre Idemia pour un prix estimé entre cinq et six milliards d’euros. Idemia a annoncé un résultat avant intérêts et impôts de 630 millions d’euros en 2023 (+13 % par rapport à 2022). ■



Pour vous, Horoquartz se réinvente.

Innovation de nos
solutions et services



Vision de
nos métiers



Expérience
utilisateurs

Satisfaction
Clients



CONTRÔLE
D'ACCÈS



DÉTECTION
INTRUSION



VIDÉO
SURVEILLANCE

HOROQUARTZ

A COMPANY OF THE  AMANO GROUP

Pourquoi innover ?

Pour répondre aux enjeux des entreprises en matière de protection des personnes et des biens, Horoquartz innove en proposant des solutions sécurisées, intégrées aux nouvelles technologies pour anticiper les risques de demain et améliorant l'efficacité des organisations.

www.horoquartz-security.com



MUTUALISATION, JO, FEUX DE BATTERIES LI-ION: AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ!

Ce numéro de *PSM* est particulièrement riche. Nous consacrons un grand dossier à la mutualisation des moyens de vidéoprotection dans les collectivités. Portée par l'article 42 de la loi du 25 mai 2021 sur la sécurité globale, la mutualisation permet aux petites communes de profiter des infrastructures des métropoles et grandes villes pour reporter leurs flux vidéo. Une véritable avancée, attendue par beaucoup. À lire également dans ce numéro, l'interview que nous a accordé Sarina Karimi qui vient de rejoindre la direction sûreté du groupe Nestlé. À quelques semaines des JO de Paris, il ne faut pas négliger notre article sur la sécurisation des sites sportifs. Un point nécessaire enfin... et nous sommes tous concernés! Nous faisons un état des lieux des problèmes que posent les feux de batteries lithium-ion aux professionnels de la lutte contre l'incendie. Un sujet épineux.

Bonne lecture.

Christophe Lapaz, directeur de la rédaction
cl@protectionsecurite-magazine.fr

BIMESTRIEL DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ - Magazine édité par TP Media - 20, rue des Petites Écuries 75010 Paris - Tél.: +33 (0)1 45 23 33 78 - Fax: +33 (0)1 48 00 05 03 - info@protectionsecurite-magazine.fr • COMMISSION PARITAIRE: 0325T91736 • ISSN: en cours. • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Vincent Perrotte • ÉDITION/DIRECTION DE LA RÉDACTION: Christophe Lapaz - Tél.: +33 (0)6 27 37 29 22 - cl@protectionsecurite-magazine.fr • CHEF DE RUBRIQUE: Marie-Catherine Dolhun - Tél.: +33 (0)6 71 05 10 78 - mcd@protectionsecurite-magazine.fr • CONCEPTION GRAPHIQUE: Carole Eberhard • SECRÉTARIAT DE RÉDACTION: Frédérique Guitton-Danielo • PUBLICITÉ: Jérôme Perrotte - Tél.: +33 (0)6 09 17 09 50 / +33 (0)1 45 23 33 78 - jp@protectionsecurite-magazine.fr • DIFFUSION & MARKETING: Éric Bougeault - eb@tpmedia.fr • SERVICE ABONNEMENTS: Abonnéscent - TBS Group/PSM - 20, rue Rouget de Lisle 92130 Issy-les-Moulineaux - Tél.: +33 (0)1 76 41 05 88 - Fax: +33 (0)1 48 00 05 03 - abopsm@tpmedia.fr • Abonnement 1 an: 111€ TTC (France) - 195€ TTC (Étranger) • IMPRESSION: Corlet - Zone Industrielle Ouest, rue Maximilien-Vox - Condé-sur-Noireau 14110 Condé-en-Normandie • ORIGINE DU PAPIER: Artipress O Matt 65grs certifié PEFC; provenance papier: Hagen (Allemagne); % fibre recyclée: 0%; origine de la fibre: PEFC ET FSC; euthrophisation: Ptot 0,014kg/T • Tous droits de reproduction, textes et illustrations, même partiels, sont soumis à l'accord préalable de la publication. • CRÉDIT PHOTO COUVERTURE: Getty images.



SOMMAIRE/

N° 283

MAI - JUIN 2024

P. 16 ACTUS/ SÛRETÉ

P. 26 ENTRETIEN/ SARINA KARIMI,
CORPORATE SECURITY
AND INTELLIGENCE ASSOCIATE,
DIRECTION SÛRETÉ
DU GROUPE NESTLÉ

P. 30 DOSSIER/

**SÉCURITÉ URBAINE:
MUTUALISER
POUR ALLÉGER
LES COÛTS**

P. 42 VIDÉOSURVEILLANCE/ CAMÉRAS «AUGMENTÉES»
LA COURSE À LA RÉOLUTION
N'EST PLUS D'ACTUALITÉ!

P. 48 CONTRÔLE D'ACCÈS/ SANS CONTACT
ATTENTION AUX FAILLES

P. 54 FOCUS/ LES CAMÉRAS MULTICAPTEURS

P. 56 INTRUSION/ BARRIÈRES INFRAROUGES
ELLES SONT LOIN D'ÊTRE
DÉPASSÉES!

P. 60 INCENDIE/ FEUX DE BATTERIES LI-ION
QUELLES SOLUTIONS POUR
LES CONTENIR OU LES ÉTEINDRE ?

P. 64 RISQUE/ SITES SPORTIFS
UNE APPROCHE GRAND ANGLE

P. 72 QUOI DE NEUF?/ QUE PROPOSENT LES FABRICANTS
POUR LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ ?

P. 74 C'EST VOUS QUI LE DITES/ GUILLAUME FARDE,
CHERCHEUR ASSOCIÉ AU CEVIPOF

**CE NUMÉRO COMPREND LE GUIDE
D'ACHAT ANNUEL PSM 2024.**



Getty Images

VIDÉOSURVEILLANCE

NOUVEAUX TESTS POUR LES CAMÉRAS AUGMENTÉES

Après deux concerts de Dépêche Mode en mars dernier, deux autres expérimentations de caméras algorithmiques ont été autorisées par la préfecture de police de Paris.

Dans l'optique des prochains Jeux olympiques de Paris, les caméras dites «*augmentées*», ou vidéosurveillance algorithmique, sont soumises à des tests grandeur nature.

Une première expérimentation a eu lieu lors d'un concert du groupe Dépêche Mode au palais omnisports de Paris-Bercy (Accor Arena), les 3 et 5 mars derniers. À cette occasion, six caméras «*augmentées*» avaient été déployées autour de l'Accor Arena, sur la voie publique, sous le contrôle de la préfecture de police. Aux dires de certains, le test avait été décevant. Un autre test a depuis été autorisé. En effet, du 20 avril 14 heures au 21 avril 6 heures, «*le service RATP sûreté (était) autorisé à mettre en œuvre le traitement algorithmique dénommé "Cityvision" et développé par la société Wintics [...], à l'occasion du concert du groupe Black Eyed Peas dans la salle du Paris La Défense Arena le 20 avril 2024*», selon un arrêté de la préfecture de police de Paris, qui autorisait le traitement des images des caméras installées dans les stations Nanterre-Préfecture (RER A) et La Défense-Grande Arche (RER A et ligne 1 de métro).

118 CAMÉRAS DE LA SNCF

La préfecture de police, via un autre arrêté, a également autorisé un second test. Celui-ci

ZOOM

AFFICHAGE

Lors du test du 19 au 22 avril derniers, des panneaux et des affiches installés aux entrées et sorties des zones de Paris-Gare de Lyon et du pont du Garigliano, ainsi qu'aux stations Nanterre-Préfecture et La Défense-Grande Arche, avertissaient le public de l'expérimentation en cours.

permettait à la SNCF d'utiliser, du 19 au 22 avril, «*les images des 118 caméras installées en gare de Paris-Gare de Lyon et du pont du Garigliano*», à l'occasion du match de football PSG-Olympique lyonnais, au Parc des Princes, à l'occasion de la 30^e journée de Ligue 1. Toutes les caméras concernées pouvaient détecter l'intrusion en zone interdite au public ou sensible, les mouvements de foule dans des zones à risque, etc. Les deux arrêtés de la préfecture de police expliquaient que «*les opérations de collecte, de consultation, de communication, de modification et d'effacement des images faisant l'objet d'une analyse algorithmique, ainsi que les signalements générés par le traitement font l'objet d'un enregistrement. Ces données sont conservées douze mois.*» ■

L'algorithme testé est Cityvision de Wintics.

VIDÉOSURVEILLANCE

La région Rhône-Alpes teste les algorithmes

Le 21 mars dernier, lors d'une assemblée plénière, la région Rhône-Alpes a officialisé le lancement d'une expérimentation, pour une durée maximale de deux ans, de la vidéosurveillance algorithmique dans les transports régionaux et les établissements d'enseignement.

Comme l'explique sur son site la Région, ce test «s'inscrit dans la continuité de la loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux olympiques et paralympiques autorisant à titre expérimental le traitement algorithmique des images de vidéoprotection "à la seule fin d'assurer la sécurité de manifestations sportives, récréatives ou culturelles qui, par l'ampleur de leur fréquentation ou par leurs circonstances, sont particulièrement exposées à des risques d'actes de terrorisme ou d'atteintes graves à la sécurité des personnes"».

TRANSPORTS ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Concrètement, les «caméras augmentées» seront utilisées :

- Dans les transports, dans les gares et leurs abords, pour «améliorer la réactivité et l'efficacité du réseau de vidéoprotection déjà déployé, sous la supervision du Centre régional de surveillance des transports (CRST) de Lyon Part-Dieu, qui peut déclencher une intervention rapide de la Suge ou d'autres forces de l'ordre.»

- En ce qui concerne les lycées et leurs abords, les caméras permettront «d'en sécuriser l'accès et les alentours et de permettre, en articulation avec les forces locales de sécurité, une intervention rapide en cas de danger pour la sécurité des élèves.»

Pour Laurent Wauquiez, le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'assassinat de Dominique Bernard, professeur dans un lycée d'Arras, «confirme la nécessité de renforcer la sécurité des lycées». ■

CHIFFRES

1 200

CAMÉRAS

Il y aurait plus de 1 200 caméras déployées dans Paris. La municipalité en utiliserait environ 60 % pour les infractions routières (vidéoverbalisation).

3,6

MILLIONS D'EUROS

En 2023, le Cnaps a infligé 3,6 millions d'euros de pénalités financières à des entreprises de sécurité privée.

VIDÉOSURVEILLANCE

Plus de 87 millions pour le FIPD



La circulaire fixant le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour 2024, envoyée aux préfets le 18 mars, prévoit un budget de 87,4 millions d'euros dédiés, notamment,

à la vidéoprotection de la voie publique et à la sécurisation des lieux de culte. Sans oublier: la prévention de la délinquance des mineurs, la prévention de la radicalisation et la lutte contre les dérives séparatistes et sectaires.

→ La circulaire a été mise en ligne par la Gazette des communes.





SUBSTANCE DANGEREUSE ?



Détection NRBCe !




Matières radioactives




Agents biologiques




Produits chimiques




Explosifs / Narcotiques



HTDS vous propose des solutions de terrain, fiables et performantes pour limiter vos risques



Getty Images

SÉCURITÉ-SÛRETÉ

LES ENTREPRISES PLÉBISCITENT L'IA

Si le recours possible à l'intelligence artificielle dans la sécurité inquiète certains, les entreprises et leurs directions sûreté y voient une technologie d'avenir leur permettant de gagner en efficacité.

Hanwha Vision a réalisé une enquête auprès de 1 000 membres d'entreprises de cinq pays européens (Royaume-Uni, Pays-Bas, Italie, Allemagne et France). Dans le cadre de cette enquête, des responsables des opérations et de la sécurité ont répondu à des questions sur les technologies qu'ils adopteraient pour faire face à divers défis professionnels stratégiques, comme l'identification des gains potentiels en efficacité, l'introduction de nouveaux processus et la maîtrise des coûts. Résultats: les entreprises plébiscitent l'IA. Ainsi, selon cette étude, les systèmes vidéo basés sur l'IA sont deux fois plus populaires auprès des chefs d'entreprise que l'automatisation ou la robotique. Par ailleurs, pour répondre aux problématiques opérationnelles,

les entreprises estiment que la vidéo basée sur l'IA est aussi importante que la 5G, l'IoT et les technologies M2M.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE CETTE ÉTUDE :

- Près d'un tiers (31 %) des chefs d'entreprise européens considèrent les systèmes vidéo basés sur l'IA comme un moyen de résoudre leurs défis opérationnels. Un chiffre quasiment deux fois supérieur à l'intérêt porté à l'automatisation et à la robotique (17 %) et comparable à la capacité de la 5G ou de l'internet des objets (32 %) à résoudre leurs problèmes.
- Les personnes interrogées ont reconnu le rôle que les systèmes vidéo IA pouvaient jouer pour résoudre leurs problématiques professionnelles, et plus de la moitié d'entre elles (55 %) prévoient d'utiliser un système vidéo IA pour identifier des gains potentiels en efficacité et une quantité similaire (49 %) pour gérer des chaînes d'approvisionnement complexes. Cette utilisation plus « intelligente » de la vidéo marque une évolution majeure par rapport au

ZOOM

LES VILLES MOINS CONVAINCUES

Si les secteurs de l'industrie et de la distribution sont très intéressés par le recours à la vidéo associée à l'IA, les villes font preuve de moins d'enthousiasme vis-à-vis de celle-ci, de l'internet des objets ou de la 5G... Ce qui peut sembler étonnant dans le cadre du développement de la « Smart City » ou ville intelligente.

rôle traditionnellement rempli par ce qu'on appelait la vidéosurveillance. En effet, le rôle traditionnel de « maintenir un environnement sûr et sécurisé » est cité par bien moins (26 %) de répondants. ■



Bilan du Cnaps



Comme tous les ans, le Conseil national des activités privées de sécurité (Cnaps) a publié son bilan. En 2023, le Cnaps a ainsi réalisé, dans le cadre de sa mission disciplinaire, 1 936 contrôles et infligé 3,6 millions d'euros de pénalités financières à des entreprises de sécurité privée. En outre, le Conseil a pris 1 111 décisions de sanctions du directeur et 279 décisions de sanctions en commission de discipline. Par ailleurs, comme le précise Michel Delpuech, conseiller d'État, président de la commission de discipline du Cnaps, ladite commission, « saisie par le directeur des dossiers les plus graves, représentant 20 % des suites

disciplinaires données aux contrôles, la commission a prononcé des sanctions qui se veulent exemplaires, avec 140 interdictions temporaires d'exercer (ITE), pour certaines d'une durée de sept ans, 108 blâmes, et des pénalités financières atteignant un total de 2,5 millions d'euros ». ■



IA

Les recommandations de la Cnil

La Cnil a publié une première série de recommandations pour un usage de l'IA respectueux des données personnelles. Les points abordés dans ces premières recommandations permettent en particulier de : déterminer le régime juridique applicable, définir une finalité, déterminer la qualification juridique des acteurs, définir une base légale, effectuer des tests et vérifications en cas de réutilisation des données, réaliser une analyse d'impact si nécessaire, tenir compte de la protection des données dès les choix de conception du système, etc. ■



ASSA ABLOY

Aperio®

La solution pour optimiser votre système de contrôle d'accès



Contactez nos experts



Disponible chez nos partenaires





Getty Images

SÉCURITÉ PRIVÉE

LES AGENTS ONT LEUR DRESS CODE!

Le 1^{er} octobre 2024, tous les agents devront porter les nouvelles tenues telles que définies dans l'arrêté paru l'année dernière. Ce texte impose certaines règles : affichage du Nub*, logotage, inscriptions, etc.

L'arrêté du 18 juillet 2023 précise, dans son article 1, que tous « les agents exerçant une activité mentionnée aux articles L. 613-4, L. 613-8 et L. 614-3 (NDLR: du Code de la sécurité intérieure) doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, porter de façon apparente leur numéro d'identification individuel ainsi que des éléments d'identification communs définis par le présent arrêté. Ce numéro et ces éléments communs doivent être visibles en permanence sur la tenue des agents. »

POLICE SPÉCIFIQUE

Par conséquent, dans son article, l'arrêté précise que les agents mentionnés à l'article 1^{er} de l'arrêté devront avoir sur la poitrine, en haut à gauche au porté :

- Le numéro d'identification individuel en

caractères de type arial 36 sur une bande de 54 mm x 15 mm. Les caractères devront être de couleur noire, sur fond blanc ou de couleur blanche sur fond noir. Ce numéro correspond aux sept derniers chiffres du numéro unique de bénéficiaire figurant sur leur carte professionnelle, délivrée par le directeur du Conseil national des activités privées de sécurité.

- En dessous du numéro d'identification individuel, un insigne reproduisant la dénomination ou le sigle de l'entreprise, ou, le cas échéant, du service interne de sécurité. L'insigne, quelle que soit sa forme, doit être d'une taille au moins égale à un carré de 50 mm de côté.

Par ailleurs, comme le précise l'article 3 du texte, « les agents mentionnés à l'article 1^{er} du présent arrêté ont par ailleurs, au dos, une inscription portant la mention "SÉCURITÉ PRIVÉE", sur une ligne, de manière centrée horizontalement, en caractères majuscules rétroéclairés de type Arial 76. Les caractères sont de couleur blanche, sur fond noir. » Cet arrêté entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2024, y compris dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. ■

ZOOM

AFFICHAGE

Le 25 avril dernier, Cédric Paulin, secrétaire général du GES a fait un point sur les nouvelles obligations liées aux tenues en application de l'arrêté du 18 juillet 2023 : affichage du Nub, logo de l'entreprise... Bruno Richemont, directeur général d'Arc Uniformes, partenaire du GES présentait ses solutions : carte d'identification, avec carte sécable 5 numéros, recyclage des anciennes tenues...

→ <https://ges-securite-privee.org/>

*Nub ou numéro unique de bénéficiaire correspond aux sept derniers chiffres du numéro de la carte professionnelle ou de l'autorisation préalable ou de l'autorisation provisoire.



VIDÉOPROTECTION

Un Festival sous algorithmes !

On n'en finit plus de tester les caméras « augmentées » utilisant des algorithmes.

Après des concerts, des événements sportifs à Paris, c'est la ville de Cannes qui a décidé de les tester lors de son Festival, du 14 au 25 mai prochains.

Dix-sept caméras ont été installées autour du Palais des festivals et des congrès afin de détecter, comme c'est désormais l'habitude, des colis abandonnés, des armes,

le non-respect du sens de circulation, d'éventuels départs de feux ou des mouvements de foule.

Les opérateurs du Centre de protection urbain (CPU) de la ville de Cannes ont été formés sur les questions de protection des données personnelles, les règles déontologiques à respecter et, évidemment, sur l'utilisation du système. Coût de l'installation des caméras : un peu plus de 19300 euros. ■



SÉCURITÉ PRIVÉE

Indice toujours en hausse

Mi-avril, le GES a publié l'indice de la sécurité privée du mois de novembre. Celui-ci mesure les évolutions du coût de la main-d'œuvre des agents de la sécurité privée.

Pour le mois de février 2024, il s'établissait à 113,4. Rappelons qu'en juillet 2023, il atteignait 110,0, après avoir atteint 112,3 en novembre de l'année dernière.

Security Center
SaaS

Besoin d'une solution SaaS polyvalente ?

Comptez sur nous.



Découvrez comment avec
Security Center SaaS

Genetec



Getty Images

SÉCURITÉ

LES FRANÇAIS RÉCLAMENT DES MESURES FORTES!

Les Français estiment à 92 % que l'insécurité augmente en France et font preuve de défiance vis-à-vis du gouvernement quant aux questions de sécurité. Ils appellent de leurs vœux la mise en place de moyens humains et techniques pour assurer leur sécurité.

Quartiers sensibles, transports publics, grandes villes... sont les lieux dans lesquels les Français se sentent le moins en sécurité, selon le dernier baromètre sécurité des Français Fiducial de mars 2024. Compte tenu de leurs inquiétudes en matière de sécurité, les Français cherchent donc de plus en plus à se protéger, en sécurisant d'abord leur domicile. Ils sont en effet plus nombreux qu'en octobre 2020 à être équipés d'un digicode (33 %; + 8 pts), d'une alarme (26 %; + 3 pts), d'un système de vidéosurveillance (24 %; + 5 pts).

RENFORCEMENT DES MOYENS TECHNIQUES

Les Français sont aussi très favorables au recours à la sécurité privée et aux moyens techniques qu'elle propose. En tête, le déploiement de systèmes de vidéoprotection est largement soutenu, que ce soit à l'extérieur des immeubles (89 %) ou à l'intérieur (86 %). Ils approuvent aussi massivement l'utilisation de drones pour surveiller les cités ou les immeubles dangereux (81 %) et près de 76 % approuvent le fait de poster des agents de sécurité dans les halls d'immeuble pour éviter qu'ils soient occupés. Un seul sujet ne fait pas l'unanimité: l'armement des agents de sécurité privée. Ils sont 48 % des Français à y être favorables et 51 % opposés. Après les quartiers difficiles, les transports publics sont le deuxième lieu (65 %) où ils se sentent le moins en sécurité. C'est pourquoi ils soutiennent des mesures incluses dans une loi proposée par le sénateur Philippe

ZOOM

LES QUARTIERS SENSIBLES EN TÊTE

Les Français affirment à 83 % qu'ils ne se sentent pas en sécurité dans les quartiers dits sensibles. Ils sont aussi près des deux tiers à ne pas se sentir en sécurité dans les transports publics (65 %) et dans les grandes villes (61 %). Ce sentiment est davantage partagé par les habitants des grandes agglomérations (58 %) que chez ceux de l'agglomération parisienne (44 %).

Tabarot afin d'y améliorer la sécurité. Ils sont ainsi quasi unanimement favorables à ce qu'on autorise les conducteurs d'autobus et d'autocars à déclencher un enregistrement sonore en cas de danger (95 %) et à ce que l'on pérennise l'utilisation des caméras/piétons pour les agents de sûreté, les contrôleurs et les chauffeurs de bus (91 %). Les trois quarts des personnes sondées approuvent aussi l'idée d'autoriser les agents de sûreté de la SNCF et de la RATP à poursuivre un contrevenant sur la voie publique (75 %) et les deux tiers souhaitent que l'on autorise aux agents des services internes de sécurité de la SNCF et de la RATP de réaliser des palpations de sécurité (66 %). ■



INCENDIE

UN CENTRE DE TRI SOUS HAUTE SÉCURITÉ!

En matière de lutte contre l'incendie, les centres de tri et de gestion des déchets sont des sites assez complexes à équiper. Un nouveau site, près de Grenoble, dispose désormais d'une installation d'extinction parfaitement conçue et dimensionnée.

Un incendie a lieu chaque mois en moyenne dans les centres de tri d'emballages ménagers. Ces sinistres génèrent des dégâts et des arrêts d'usine importants, pénalisant considérablement les processus de recyclage des collectivités. Sans oublier les impacts logistiques et environnementaux. Il est donc primordial d'y déployer des solutions techniques d'extinction - fiables et normées - correspondant aux risques spécifiques afin d'agir le plus vite possible en cas de départ de feu. Grenoble-Alpes métropole a chargé la société

Elcimaï Environnement de construire une source d'eau incendie pour alimenter les installations d'extinction automatique à eau de type sprinkler de son nouveau centre de tri des emballages ménagers, en cours de mise en service.

UNE RÉSERVE DE 1 200 M³ D'EAU

Les installations sont constituées d'un local pomperie équipé de deux groupes motopompes Diesel redondants d'un débit unitaire de 600 m³/heure, puisant dans une réserve intégrale d'un volume de 1 200 m³. Cette dernière est composée de deux réservoirs interconnectés de 11,5 m de diamètre et 7,30 m de hauteur. L'autonomie d'extension est de 120 minutes. L'ouvrage étant localisé à proximité de l'Isère, dans un contexte géotechnique complexe et en zone de sismicité 4, des fondations spéciales, comptant 130 micropieux forés à 18 m

« Nous avons respecté le référentiel NFPA 20. »

JULIEN BOURHIS,
RESPONSABLE D'ACTIVITÉ
CHEZ ELCIMAÏ ENVIRONNEMENT

de profondeur, ont été nécessaires. « Réalisée suivant le référentiel assureur NFPA 20 (National Fire Protection Association), cette source d'eau est également dimensionnée pour alimenter les installations d'extinction automatique à eau de la future usine d'incinération et de valorisation énergétique, qui sera prochainement construite et mise en service en 2028, explique Julien Bourhis, responsable d'activité chez Elcimaï Environnement. L'ouvrage sera donc mutualisé pour sécuriser les deux sites industriels. » Elcimaï Environnement a déjà équipé de nombreux centres de tri, un peu partout en France. Notamment: Sictom de Pézenas-Agde (34), Séché Environnement (53), Dijon métropole (21), Sydom, Normantri (14), etc. ■

La carte professionnelle « Surveillance grands événements »



La carte « Surveillance grands événements » ou « SGE » est spécifique aux besoins identifiés dans la perspective des JOP et ne peut être délivrée qu'aux personnes qui en font la demande avant le 1^{er} septembre 2024. La délivrance de cette carte nécessite d'avoir suivi au préalable une formation accélérée d'une durée de 106 heures

entièrement prise en charge et rémunérée. Elle est valable cinq ans à compter de sa date de délivrance. Pour tout savoir sur cette carte, le Cnaps met à votre disposition une fiche pratique qui rappelle les modalités de délivrance de la carte, le cadre d'intervention des agents de sécurité titulaires de la carte, ce qu'ils peuvent faire ou pas. ■



AGENDA

MAI 2024

AG DU GPMSE

16/05/24 - Visioconférence
→ secretariat@gpmse.com

UNIVERSITÉS DE L'AN2V

Du 22 au 23/05/24 - Strasbourg
→ an2v.org/les-universites-an2v/

JUIN 2024

CONGRÈS DU GPMSE

Du 6 au 7/06/24 - La Grande-Motte
→ www.gpmse.com

SEPTEMBRE 2024

NUIT DE LA SÉCURITÉ GLOBALE

23/09/24 - Paris
→ www.republikgroup-securite.fr

SECURITY ESSEN

Du 17 au 20/09/24 - Essen (Allemagne)
→ www.security-essen.de

NOVEMBRE 2024

EXPOPROTECTION

Du 5 au 7/11/24 - Paris
→ www.expoprotection.com

DÉCEMBRE 2024

IFSEC

Du 2 au 4/12/24 - Londres
→ www.ifsecglobal.com

VIDEODAYS

Du 3 au 4/12/24 - Deauville
→ [www.republikgroup-securite.fr/](http://www.republikgroup-securite.fr/videodays)
[videodays](http://www.republikgroup-securite.fr/videodays)



CARNET

ANAVEO

ARNAUD DE MARIGNY



est nommé à la direction de la nouvelle Business Unit Centre-Est

qui regroupe les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté et Grand Est. Cette nouvelle organisation permet au groupe Anaveo d'accompagner en proximité ses clients PME, ETI et grands comptes dans la gestion de leurs enjeux de sécurité.

AXIAN GROUP

FABRICE LOLLIA



a quitté ses fonctions de responsable sécurité France chez Siemens

Gamesa. Depuis février dernier, il est Group Security Director chez Axian Group. Axian Group, multinationale malgache, est présent dans 32 pays et territoires de l'océan Indien et d'Afrique. Il opère dans l'immobilier, la télécommunication, la finance, l'énergie et l'innovation.

ERIBEL

VINCENT MULLER



est depuis le 5 février, directeur général d'Eribel France, société

du groupe Haerens. Eribel France est né de la fusion entre VD-Industry et Pyrométal.

GEOS

GRÉGOIRE DE SAINT-QUENTIN

est annoncé pour prendre la direction de la société de sécurité privée Geos.

HANWHA VISION

JOHN LUTZ BOORMAN



est nommé au poste de directeur des produits et du marketing

pour l'Europe, depuis son siège régional du Royaume-Uni. Il aura pour mission d'établir l'orientation concernant les produits et le marketing et de piloter les équipes et les activités de la région.

IEESSE

PASCALE BEAUTHIER & FRANCK ZAIDA



Une page se tourne pour l'Institut européen d'études en

sûreté-sécurité pour les entreprises (Ieesse) puisque son actuel président, Pierre Gard, sera remplacé, à partir du 12 juin prochain, par Pascale Beauthier (notre photo) et Franck Zaida, élus coprésidents de l'Ieesse le 27 mars dernier.

SCUTUM INTERNATIONAL SERVICES

BRUNO DELAMOTTE

a rejoint Scutum International Services pour concevoir et développer une offre en matière d'intelligence des risques et d'assistance technique aux industries de souveraineté, en France comme à l'international. Avant d'intégrer Scutum International Services, Bruno Delamotte a, entre autres, participé à la création d'Intelco (préfiguration de l'École de guerre économique, EGE) aux côtés de Christian Harbulot. Il a ensuite créé et dirigé Risk&Co de 1994 à 2017.

SARINA KARIMI

CORPORATE SECURITY
AND INTELLIGENCE ASSOCIATE,
DIRECTION SÛRETÉ
DU GROUPE NESTLÉ

“
*Une nouvelle
génération de
cadres de la sûreté
émerge.*
”

BIO EXPRESS

2020 Rejoint FM Logistic en tant que chargée d'intelligence économique. **2021** Promue responsable sûreté et intelligence économique groupe. **2024** Rejoint la direction sûreté groupe de Nestlé en tant que Corporate Security & Intelligence Associate.

Après un passage chez FM Logistic, Sarina Karimi a rejoint, début avril, la direction sûreté du géant mondial de l'agroalimentaire, Nestlé. Jeune, elle porte un regard sans concession sur le monde de la sûreté des entreprises. Elle a accepté de répondre aux questions de PSM.

Le monde des cadres et des dirigeants de la sûreté-sécurité des entreprises est encore à très forte majorité masculine. Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à cet univers ?

Au cours de ma licence en droit public et de sciences politiques à l'institut catholique de Paris, j'ai eu la chance d'assister à une intervention d'une cadre de la sécurité-sûreté des entreprises. Sa présentation a suscité chez moi un réel intérêt et m'a permis de découvrir un secteur que je ne connaissais pas. J'ai pu approfondir mes connaissances en géopolitique lors de mon master 1 diplomatie et relations internationales à l'HEIP (Hautes études internationales et politiques), à Paris. C'est dans le cadre du MBARSIC (Risques, sûreté internationale et cybersécurité) à l'École de guerre économique (EGE) que la bascule s'est faite. Ce MBA, très professionnalisant, abordait les sujets de la sécurité économique des entreprises, de la sûreté des collaborateurs à l'international et la cybermalveillance. Durant cette année à l'EGE, j'ai intégré le club Défense des Alumni de l'école. Et en septembre 2020, j'ai commencé en alternance chez FM Logistic, au sein de la direction sûreté du Groupe, dirigée par Benoît Lefrancq.

Quel était votre poste lors de cette année d'alternance ?

Le poste que j'y occupais concernait essentiellement l'intelligence économique. Et il fallait tout construire... Cette expérience a été très formatrice. D'abord parce que Benoît Lefrancq m'a confié de réelles responsabilités, ce qui n'est pas toujours le cas en alternance, mais aussi parce que j'ai pu me confronter à la perception de l'intelligence économique dans les entreprises. Et il faut reconnaître que ce concept est parfois assez nébuleux pour certaines, tandis que d'autres ne sont pas toujours convaincues de son utilité.

Comment expliquez-vous que l'intelligence économique ne soit pas toujours perçue comme elle devrait l'être dans certaines entreprises ? Alors que des experts reconnus, comme Alain Juillet lorsqu'il était président du CDSE, ont tant fait pour que les entreprises en saisissent le caractère stratégique pour leur activité...

Je pense que pour certains dirigeants, encore aujourd'hui, l'intelligence économique est, à tort, assimilée à l'espionnage. Par ailleurs, d'autres perçoivent les cadres en charge de l'intelligence économique comme des « éminences grises » de la direction, dont on ne sait pas très bien quelles sont les attributions et missions. Or, l'intelligence économique est tout sauf cela. La guerre économique est une réalité très concrète et les entreprises anglo-saxonnes, pour ne prendre que cet exemple, l'ont parfaitement compris. Donner une image juste de l'intelligence économique et de ses objectifs a d'ailleurs été un de mes axes de travail chez FM Logistic. L'intelligence économique est un outil mis au service de l'entreprise afin de lui fournir des informations sur l'environnement dans lequel elle évolue, via de la veille, en open source par exemple, afin d'identifier les menaces pouvant peser sur l'entreprise et définir une stratégie pour les

contrer. Finalement, au bout d'un an, mon poste a été pérennisé et réorienté. Ce qui m'a permis de devenir Corporate Security and Business Intelligence Manager pour le groupe FM Logistic.

Votre progression dans le monde des cadres de la sûreté-sécurité des entreprises est particulièrement rapide. Trop, pourraient ajouter certains. N'est-ce pas un inconvénient d'être une jeune femme dans cet univers ?

Il est évident que de nombreux directeurs et cadres de la sûreté-sécurité des entreprises ne sont pas habitués à voir des femmes y occuper des postes de direction. D'autant plus quand elles sont aussi jeunes que moi. Pour expliquer mon parcours, il faut insister sur la confiance que m'a accordée Benoît Lefrancq, et la possibilité qu'il m'a laissée pour me former et assurer des fonctions de management, notamment auprès d'autres apprentis. Il a été un véritable mentor qui n'a pas hésité à me faire profiter de son réseau, de ses connaissances, de son expérience pour me donner l'opportunité de progresser. Si j'en suis là aujourd'hui, c'est aussi à lui que je le dois. Pour en revenir à votre question, les femmes sont encore assez peu nombreuses dans le top management de la sûreté des entreprises. Quelques-unes sont des exemples. Je pense, par exemple, à Céline Platel chez ADP, Anne Picot-Periac chez Eviden ou Annick Rimlinger chez Aéma Groupe. Elles sont des exceptions. Il est vrai que, dans cet univers, les femmes sont parfois confrontées à des situations étonnantes.

Avant d'aborder votre poste actuel et les missions qu'il recouvre, en quoi votre expérience chez FM Logistic a-t-elle été si enrichissante et déterminante ?

J'y ai très vite compris qu'on ne pouvait pas efficacement aborder les problématiques de la sécurité-sûreté des entreprises en restant dans une logique de silo. Un cadre de la sûreté doit être capable de décloisonner son action, d'y faire adhérer les autres directions de son entreprise et de leur expliquer qu'il n'est pas un obstacle au déroulement des opérations mais un expert qui met ses compétences au service de la réussite de son entreprise et pour la protection de ses

● ● ●

“
Il n'est pas toujours facile d'être une jeune femme dans ces métiers.
”

“ Pour une entreprise, gérer sa sûreté implique de sortir de la logique du silo.”



collaborateurs et de son patrimoine, matériel et immatériel. Ma collaboration avec Benoît Lefrancq était également très enrichissante du fait de la diversité de nos profils : issu des services de l'État, il faut souligner qu'il a su passer outre mon profil « civil » pour travailler avec moi.

Justement, pourquoi les profils «services de l'État» (armée, police, renseignements, gendarmerie...) sont-ils tant recherchés par les entreprises pour leurs directions sécurité-sûreté?

Les entreprises apprécient ce type de profil, car elles savent comment ils ont été formés et connaissent les processus qu'ils appliquent. En outre, ils jouissent souvent d'une grande expertise en matière de gestion de crise et peuvent activer des réseaux, au sein des services de l'État, qui seront précieux en cas de crise grave. Cela dit, une nouvelle génération de cadres de la sûreté émerge. Elle n'est pas passée par le secteur public. Je pense que c'est une réelle richesse pour les entreprises de savoir associer différents profils – institutionnels, pour faire simple, et collaborateurs issus du supérieur, après des parcours universitaires – car c'est de la collaboration de ces univers différents que l'entreprise pourra tirer le plus profit. Un cadre de la sûreté, au profil académique, sera peut-être plus à même de comprendre le langage de l'entreprise, ses contraintes, les impératifs du business, et de maîtriser certaines subtilités et codes de l'entreprise qui peuvent parfois être déstabilisants quand on ne les connaît pas.

Vous avez rejoint le groupe Nestlé il y a quelques semaines. Quelles seront vos fonctions?

J'ai intégré la direction sûreté du groupe en avril dernier, en tant que Corporate Security & Intelligence Associate. Mon supérieur direct, mon n+1, est le directeur sûreté du groupe Nestlé : Konstantinos Stergiopoulos. Après FM Logistic, je recherchais une expérience à l'international. Rejoindre Nestlé est une opportunité extraordinaire qui va me permettre de découvrir le fonctionnement et le spectre des

risques et des problématiques que doit traiter un groupe de dimension mondiale, leader dans son secteur d'activité. Ma mission principale couvrira « le renseignement sur les menaces sûreté pour le groupe ». Cela inclut la récupération, l'analyse et le partage de l'information pour lutter contre les menaces pouvant viser le groupe, ses collaborateurs et ses opérations, ou impacter la sécurité des voyageurs de l'entreprise. À cet effet, je collaborerai avec plus d'une cinquantaine d'experts sûreté, basés au sein des différents marchés de Nestlé.

Vous êtes membre du CDSE et d'Asis France, chapitre français d'Asis International. Qu'est-ce que cela vous apporte?

Il est très important d'appartenir à des groupements professionnels et de pouvoir constituer un réseau de confrères. Même si certains n'aiment pas toujours partager leur propre réseau avec les petits nouveaux. C'est dommage, car ces réseaux sont pour les jeunes

générations un excellent moyen pour progresser et se former, puisque nous sommes tous, espérons-le, les futurs directeurs de la sécurité-sûreté des entreprises. Je suis très engagée au sein du CDSE Lab qui est particulièrement dynamique et permet à ses membres de profiter, au sein des différentes commissions, de l'expertise de directeurs sûreté de grands groupes. Ce type d'organisation est très important pour échanger avec des confrères plus âgés ou plus jeunes. Cela nous permet, en dehors de tout esprit de compétition, d'échanger de bonnes pratiques, de profiter du retour d'expérience de tel ou tel confrère, d'assurer de la veille technologique... Je suis aussi membre d'Asis Next Gen, un réseau tourné vers l'international, qui me permet de me confronter avec de jeunes cadres de la sécurité-sûreté issus d'autres cultures, de pays où les problématiques sécurité sont différentes. Cela me sera très utile dans le cadre de mes fonctions au sein d'un groupe international comme Nestlé.

Asis propose aux cadres de la sûreté des certifications, certes anglo-saxonnes, mais qui ont le mérite d'être reconnues un peu partout dans le monde, comme le CPP. Cela vous intéresse-t-il?

La certification CPP intéressait peu les Français. Mais ils sont de plus en plus nombreux à se lancer dans ce processus et à l'obtenir. Je pense que pour un cadre de la sûreté, une telle certification est sans aucun doute un plus pour échanger avec des confrères qui en sont titulaires. Cela nous permet de partager un corpus de connaissances communes, d'avoir le même discours. J'envisage donc de le passer dans les prochaines années. ■

J'AIME

- LA RÉFLEXION COLLECTIVE
- LA COLLABORATION DURANT LA CRISE
- LA FORCE DU RÉSEAU

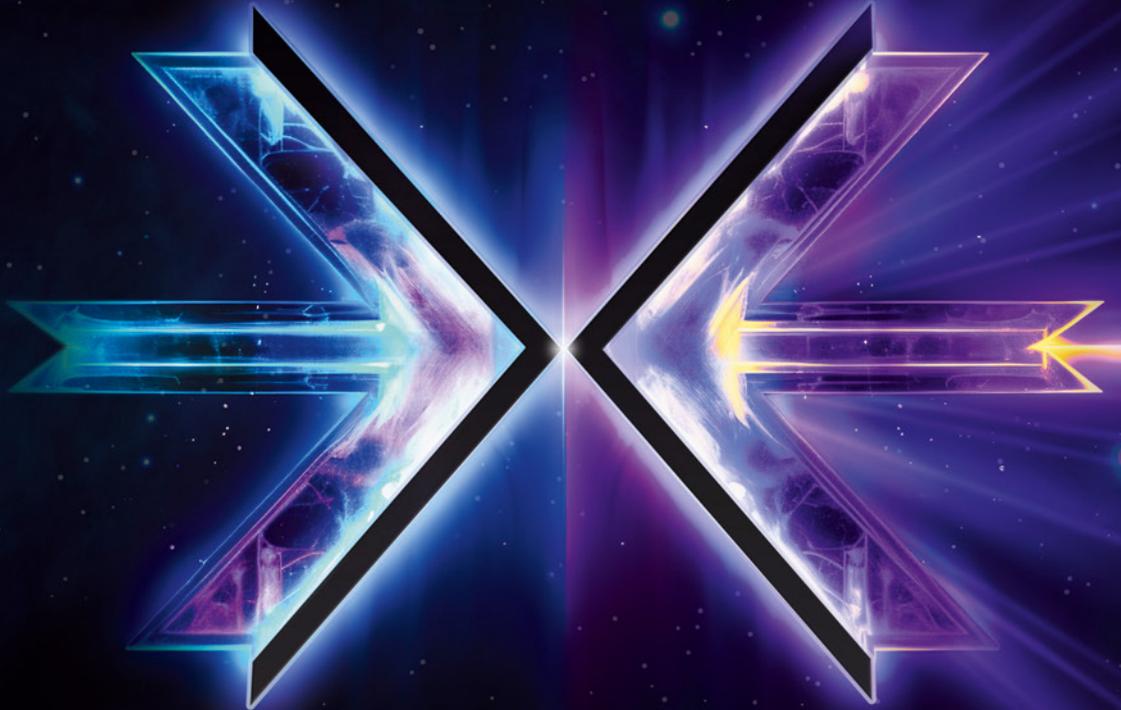
JE N'AIME PAS

- L'ABSENCE D'OBJECTIF
- L'ÉTROITESSE D'ESPRIT
- LES DÉCISIONS CONTRADICTOIRES ET DÉSORGANISÉES

i-PRO



NOUVELLES SÉRIES X



TRANSFORMEZ LE PASSÉ AVEC L'INTELLIGENCE DU FUTUR

Créez votre propre système d'IA avec des possibilités illimitées. Découvrez les premières caméras dotées de capacités d'apprentissage sur site, capables de rendre vos caméras existantes plus intelligentes.

Uniquement chez i-PRO :
www.i-pro.com
info.fr@i-pro.com

DOSSIER /

SÉCURITÉ URBAINE : MUTUALISER POUR ALLÉGER LES COÛTS

Depuis un article de loi paru en 2021, la mutualisation des moyens de vidéoprotection se développe dans les collectivités qui y voient un avantage majeur : réaliser des économies !





SOMMAIRE /

- 1/ TOUT COMMENCE
PAR L'ARTICLE 42!**
P. 32
- 2/ LES AVANTAGES
DE LA MUTUALISATION**
P. 34
- 3/ METTRE FIN À
LA FRACTURE SÉCURITÉ**
P. 36
- 4/ TRÈS UTILE AUX FORCES
DE L'ORDRE**
P. 38
- 5/ ACCOMPAGNER
LES COMMUNES RURALES**
P. 40

1/TOUT COMMENCE PAR L'ARTICLE 42!

Mutualiser les moyens de vidéoprotection ne serait pas possible sans l'article 42 de la loi du 25 mai 2021. Avec lui, tout a changé. Encore faut-il, pour « mutualiser », respecter certaines obligations.

Pour beaucoup d'acteurs de la sécurité, l'article 42 de la loi du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés constitue une importante avancée en matière de vidéoprotection. « L'AN2V, en collaboration avec d'autres acteurs et membres de l'association, a été un des éléments moteurs dans la genèse de cet article, souligne Dominique Legrand, président de l'Association nationale de la vidéoprotection. *Nous appelions tous de nos vœux cet article...* »

Du côté de Seine-et-Yvelines Numérique, Laurent Rochette, son directeur général, ajoute: « Heureusement que nous avons désormais à notre disposition cet article, car dans le contexte économique actuel et la baisse des moyens financiers à disposition des collectivités locales et des départements, nous aurions du mal à financer certains projets de déploiement de moyens de vidéoprotection ou d'améliorations des infrastructures existantes. »

Ce fameux article 42 a donc constitué une première étape sur le chemin de la mutualisation des installations de vidéoprotection, en modifiant le cadre législatif encadrant ladite

vidéoprotection. Ainsi, il élargit aux polices municipales les services autorisés à visionner les images de caméras de surveillance. Par ailleurs, il autorise les communes, rurales comme urbaines, dotées de caméras, à être reliées au centre de supervision départemental. Enfin, la mutualisation des moyens de vidéoprotection entre les communes peut désormais se faire dans un cadre plus large que celui des seuls EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre. Rappelons que les EPCI sont des structures administratives permettant à plusieurs communes d'exercer des compétences en commun.

DEUX CONVENTIONS OBLIGATOIRES

Pour être complet, il faut ajouter que l'instruction du 4 mars 2022 explique la façon dont les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre des systèmes de vidéoprotection, suite à la loi du 25 mai 2021.

Cette instruction définit les modalités d'organisation et de financement des installations de vidéoprotection. Deux conventions doivent obligatoirement être conclues.

— D'une part entre « la structure de mutualisation (EPCI à fiscalité propre ou syndicat mixte) et chacun des membres concernés », qui prévoit les modalités de financement du dispositif;

— D'autre part « entre la structure de mutualisation et les services de l'État » pour fixer les règles de transmission des



2 QUESTIONS À...



ArtShooting

**LAURENT ROCHETTE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE SEINE-ET-YVELINES
NUMÉRIQUE**

L'article 42 est, pour beaucoup, une petite « révolution » pour le déploiement des systèmes de vidéoprotection dans les collectivités. Pourquoi ?

Dans un premier temps, cet article met en place un cadre nouveau qui permet de mutualiser les moyens au niveau départemental. Dans une période difficile qui voit les rentrées financières des départements et des collectivités subir une érosion importante, cet article nous permet d'engager des investissements qui seraient retardés faute de finances en mutualisant les dépenses. Cela dit, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Même si l'article 42 a clarifié certaines choses, nous nous heurtons encore

à certaines barrières qui ont pour effet principal d'en limiter l'application. Par exemple, il n'est pas rare, pour des raisons purement idéologiques, de voir ce texte interprété de manière plus ou moins contraignante selon les départements. Certains fonctionnaires ayant une vision plus restrictive, que d'autres, dudit article et de son application...

Cet article est salué par tous ceux qu'ils concernent. Comment auriez-vous fait si son inscription dans la loi du 25 mai 2021 était restée lettre morte ?

Il est évident que nous aurions dû « bricoler » pour trouver les budgets. Il est tout aussi évident que nous n'aurions pas pu avancer sur certains dossiers alors que la plupart de nos concitoyens, tout comme les forces de l'ordre – Police et Gendarmerie nationales, polices municipales – demandent le déploiement de moyens de vidéoprotection. D'ailleurs, nous fournissons de plus en plus d'images à la police ou la gendarmerie afin de leur fournir les moyens d'éclaircir certaines affaires, incidents... Et souvent avant que ces incidents n'éclatent dans certains quartiers sensibles.

images entre structure de mutualisation et les forces de sécurité nationales.

La loi sécurité globale permet donc de mutualiser les moyens au-delà des EPCI à fiscalité propre. À savoir :

- les syndicats mixtes ouverts, avec, en plus, «un ou deux conseils départementaux aux territoires limitrophes» ;
- les syndicats mixtes fermés (communes et EPCI exerçant la compétence relative aux dispositifs locaux de prévention de la délinquance – DLPD).

«*Tout ce qu'a modifié l'article 42 va dans le bon sens afin de permettre aux départements d'être plus efficaces pour utiliser correctement les systèmes de vidéoprotection, dans un cadre légal plus clair et qui permet de mieux respecter les droits des citoyens. Mutualiser à l'échelon départemental ou interdépartemental est une première étape, explique Laurent Rochette. Je pense que l'on pourra un jour envisager d'aller plus loin en donnant la possibilité de mutualiser avec d'autres acteurs sur nos territoires : les bailleurs sociaux, les hôpitaux... au plus grand bénéfice du continuum sécurité et des finances locales.*» ■



Getty Images

D'AUTRES SECTEURS ?

Certains envisagent de mutualiser avec d'autres acteurs économiques et sociaux départementaux. Par exemple, les bailleurs sociaux, les hôpitaux...

TagMaster

LEARN FROM REALITY

Les lecteurs RFID longue portée de TagMaster permettent un accès sécurisé et fluide aux véhicules autorisés

Sans convertisseur - Compatible avec tous les systèmes d'accès

Une qualité et une fiabilité inégalée - Une solution durable et rentable

En d'autres termes, nous fournissons les meilleurs lecteurs RFID longue portée au monde.



Lecteur UHF



Badge pour phare



Lecteur 2,45 GHz



Badge 2,45 GHz

Accès Sécurisé
Automatisé.



fr.tagmaster.com



PROTÉGER LES ÉCOLES

Grâce à la mutualisation des moyens de vidéoprotection, certains départements engagent des déploiements dans les écoles, les lycées, pour en reporter les images vers un unique centre de supervision.



PAROLE D'EXPERT



JEAN-FRANÇOIS CELHABE,
DIRECTEUR ASSOCIÉ,
CABINET TACTIS

« Trop souvent, en zones rurales, les installations sont inadaptées. »

Notre cabinet de conseil accompagne les acteurs publics et privés dans leurs projets de déploiement d'infrastructures, principalement numériques. Tactis intervient auprès de nombreux syndicats départementaux dans le cadre de projets mutualisés "territoires connectés et durables" de la smart city au smart village. De plus en plus, les enjeux de sûreté s'imposent comme une brique essentielle et incontournable des projets smart city où la caméra prend de plus en plus de place. C'est dans ce cadre que nous aidons les acteurs publics et privés pour qu'ils soient capables, grâce à la mutualisation des moyens, de concevoir des infrastructures pérennes, correctement dimensionnées, et de s'adapter aux évolutions techniques de la vidéoprotection. Souvent, nous sommes confrontés à des communes en zone rurale où les installations ont été mal conçues, mal installées et mal maintenues. Elles deviennent vite inutiles ou obsolètes...

2/ LES AVANTAGES DE LA MUTUALISATION

La mutualisation permet d'engager des projets de déploiements et d'avancer sur d'autres dans un contexte qui voit les finances des collectivités subir une baisse drastique.

La mutualisation des systèmes de vidéoprotection a de nombreux avantages. Elle permet d'accroître les capacités d'investissement pour déployer des systèmes et acquérir des matériels plus performants. Elle permet également de mutualiser le coût du personnel qui doit être formé au visionnage des images, formation technique et réglementaire, et en nombre suffisant afin d'exploiter au mieux et au plus vite les images.

La mutualisation est donc un excellent moyen pour monter en puissance en matière de systèmes et de matériels de vidéoprotection. Elle donne également l'opportunité à des communes qui n'en ont pas les moyens de profiter des infrastructures d'un centre de supervision urbaine (CSU).

« Sans l'article 42, il nous serait difficile d'avancer sur certains projets. Notamment dans le contexte actuel qui se caractérise par l'attrition des finances locales pour les collectivités, constate Laurent Rochette. Attrition qui s'explique par la baisse importante des droits de mutation causée par la baisse des ventes de biens immobiliers. À laquelle s'ajoute, la volonté du gouvernement, pour réduire le déficit budgétaire, d'imposer aux collectivités locales de participer à l'effort national de réduction des dépenses budgétaires... Dans ce contexte, l'article 42 ne pouvait pas tomber mieux... »

La baisse évoquée par Laurent Rochette n'est pas anodine. Pour son seul département, les Yvelines, ce ne sont pas moins de 170 millions d'euros qui ne vont pas rentrer dans les caisses des collectivités.

FACILITER LE REPORT DES IMAGES VERS LES SERVICES DE L'ÉTAT

Cela dit, la baisse des rentrées financières n'est pas le seul argument plaidant en faveur de la mutualisation des moyens.

« La mutualisation permet aux communes d'investir dans des raccordements à des systèmes de vidéoprotection, souligne Franck Payen, responsable vidéoprotection à la direction prévention et sécurité publique, ville de Pau et communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées. Elle permet ainsi de mettre en place un report des images vers les services de l'État. À savoir, par exemple, le centre d'information et de commandement de la Police nationale ou le Centre opérationnel de la gendarmerie. Nous étudions même la possibilité de mettre en place une convention de report avec le Sdis 64. » Avant d'ajouter : « Autre avantage : la mutualisation permet aux communes adhérentes d'un groupement de commandes de bénéficier des prix définis dans le cadre du marché. » ■





2 QUESTIONS À...



**DOMINIQUE LEGRAND,
PRÉSIDENT DE L'AN2V**

Pouvez-vous revenir sur la genèse de l'article 42 ?

Il était nécessaire, dans le cadre de certains projets, de trouver une solution, un moyen de mutualiser les systèmes de vidéoprotection. Constat que faisait aussi Laurent Rochette dans les Yvelines. Et tout est parti de ce constat commun. Notre duo a d'abord été confronté à une certaine forme d'incompréhension. On nous opposait des arguments juridiques relatifs à l'autorisation préfectorale, aux pouvoirs de police du maire... Puis, les députés Alice Thourot et Jean-Michel Fauvergue ont décidé de porter ce projet et en ont fait un des points marquants de leur rapport parlementaire. À partir de là, les choses ont commencé à bouger

pour finalement aboutir en 2021 à l'article 42 puis, en 2022, à l'instruction du 4 mars.

Cet article a-t-il tout de suite eu des applications concrètes ?

Dans certains départements, comme l'Oise, le Val-d'Oise, les Yvelines, la Corrèze..., les choses ont bougé. Il a permis la finalisation de projets en facilitant une réelle démarche de mutualisation qui, souvent, était déjà dans les esprits. Cela dit, comme toujours, et même si la loi donne aujourd'hui la possibilité de mettre en place un syndicat mixte, ouvert ou fermé, dans le cadre d'un projet de mutualisation, on se heurte encore, dans certains départements, à une forme de réticence, de résistance au changement. Sans doute par méconnaissance de cet article et de son cadre. Mais les choses bougent, et de plus en plus de départements se lancent dans cette démarche car cet article va permettre aux communes, même les plus petites (les 35000 communes de moins de 10000 habitants), de se doter de systèmes de vidéoprotection en mutualisant les coûts. Et dans cette optique, le département est la vraie bonne échelle pour le rural.

VIVOTEK
A Delta Group Company



VAST Security Station

Un VMS efficace, intelligent, facile à mettre en place

Gagnez du temps avec l'outil Deep Search

Personnes | Vehicules | Apparence | Trajectoire | Attributs

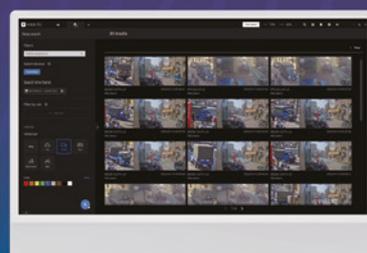
Recherche d'attributs



Recherche de scènes

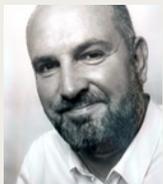


Re-search





2 QUESTIONS À...



FRANCK PAYEN, RESPONSABLE VIDÉOPROTECTION, VILLE DE PAU ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

Quel est l'intérêt de la mutualisation ?

De nombreuses communes investissent dans des systèmes de vidéoprotection mais elles n'ont pas toutes les moyens de se doter d'un centre de supervision urbaine, avec une présence d'opérateurs formés 24 h/24 et 7 j/7. Une ville comme Pau, qui dispose d'un CSU efficace, se doit de mettre à disposition, via une convention avec les communes de l'agglomération, ses infrastructures pour s'y raccorder et permettre aux forces de l'ordre – Police et Gendarmerie nationales – d'avoir accès aux images. De plus, nous reportons les images vers le Centre opérationnel de la préfecture ou le centre d'information et

de commandement de la Police nationale. Policiers et gendarmes y ont accès 24 heures sur 24 sans avoir la main sur les images. Un projet de report vers le Sdis 64 est à l'étude.

Comment accompagnez-vous les communes qui souhaitent profiter de vos infrastructures ?

Si l'investissement reste commun, nous leur donnons la possibilité de se greffer sur notre réseau de fibre optique ou les aidons pour concevoir des ponts radio quand le déploiement de la fibre optique est trop complexe. Nous pouvons aussi les aider dans le choix des matériels, et pas uniquement pour des systèmes de premiers prix car il faut que les systèmes de vidéoprotection restent homogènes. Nous gérons aussi, avec l'entreprise qui a remporté le marché, le contrat de maintenance des installations. Il est très important d'accompagner ces communes, qui en général connaissent bien leur territoire, mais qui doivent aussi adapter leurs installations aux souhaits exprimés par la gendarmerie et la police.

3 / METTRE FIN À LA FRACTURE SÛRETÉ

Entre villes et zones rurales, il existait un fossé en matière de sécurité. Si les unes pouvaient investir dans des infrastructures solides, les autres se contentaient, parfois, d'installations modestes, souvent peu adaptées aux besoins des forces de l'ordre.

Il n'était pas rare malheureusement, et avant les applications concrètes dans les collectivités de l'article 42, de constater ce que Dominique Legrand qualifie de « fracture sûreté », faute de capacités d'investissement : « Dans un même département, on constatait souvent une véritable fracture entre les villes disposant d'un centre de supervision urbaine, et des petites communes, en zones rurales, où les caméras déployées, quand il y en avait, n'étaient raccordées qu'à un poste, souvent situé dans un local de la mairie. Les images étaient enregistrées et dans le meilleur des cas pouvaient faire l'objet d'une demande de la part de la gendarmerie. Quelle était la plus-value réelle d'une telle installation, sans présence d'un opérateur, ni d'outils puissants d'IA, personnel formé et donc capable de signaler, éventuellement, aux forces de l'ordre un incident ou de les aider lors de leurs interventions ? Quasi nulle... »

COUVRIR LE MAXIMUM DE TERRITOIRE

Depuis que la mutualisation est rendue plus aisée dans les départements, l'utilisation des images fournies par les systèmes de vidéoprotection est devenue bien plus efficace. Pas encore totalement en temps réel mais on progresse. « Quand on est capable de remonter plusieurs milliers de flux, fournis par plusieurs milliers de caméras, explique Laurent Rochette, il n'est pas compliqué d'y ajouter une dizaine de flux remontés des caméras d'une petite commune rurale. Cela permet de rentabiliser les installations, puisqu'elles sont réellement utilisées pour pouvoir mettre à disposition des forces de l'ordre, si nécessaire, les images filmées sur telle ou telle commune, et, par exemple, de suivre un véhicule, même lorsqu'il change de commune... »

La Ville de Pau a compris que mutualiser les infrastructures permet de couvrir le maximum de territoire. « Nous disposons d'un CSU dont les moyens peuvent être mis à la disposition des communes attenantes et des forces de l'ordre, explique Franck Payen. Nous avons donc mis en place une convention (loi 2021), qui permet aux communes qui le souhaitent de profiter de notre CSU et, moyennant un coût de revient de la caméra, de leur permettre de visionner, à des horaires convenus, leurs propres caméras. Ces communes peuvent ainsi profiter de nos moyens, selon leurs besoins et leur budget. » ■



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



VIVIEN BACZKIEWICZ,
DIRECTEUR ASSOCIÉ
DE CASD

“ *De nouveaux besoins émergent.* ”

L'article 42 a changé pas mal de choses. Aujourd'hui, nous sommes face à des marchés plus importants regroupant des collectivités qui cherchent à mutualiser leurs moyens. Aussi, de nouveaux besoins remontent. Les collectivités, qui disposent désormais d'infrastructures homogènes, correctement dimensionnées, recherchent des solutions qui leur permettent d'envisager de nouvelles applications, de nouveaux usages avec leurs caméras. C'est le cas, par exemple, de la vidéoverbalisation ou de la lutte contre les dépôts d'ordure sauvage que nous sommes en mesure de proposer avec notre suite logicielle VisiMAX.



PAROLE D'EXPERT



VÉRONIQUE BORRÉ,
VICE-PRÉSIDENTE
EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ,
RÉGION SUD

“ *Les communes peuvent se connecter sur notre CSU.* ”

Depuis plusieurs années, la Région Sud est engagée dans une démarche de développement des équipements de vidéoprotection. La plupart du temps, ces équipements sont mutualisés et les images des CSU des polices municipales sont renvoyées vers la Police et la Gendarmerie nationales. Et souvent vers une multitude d'autres acteurs comme à Nice vers le Sdis, le centre de déplacement multimodal ou encore le PC sécurité par exemple. La loi n'interdisait pas, non plus, de créer un syndicat mixte qui permettait à plusieurs communes de se rapprocher pour mutualiser leurs moyens. La Région a souhaité aller plus loin et a mis en place un dispositif qui offre la possibilité aux communes qui le souhaitent de les aider à interconnecter les caméras des centres de supervision vers les CORG ou les CIC.



LE CONCENTRATEUR
AUGMENTÉ
D'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE

ALL
TECHNOLOGIES IN
ONE

Cybersécurité de pointe
Technologie d'**analyse vidéo**
basée sur l'IA et le deep learning

Classification des alertes
Aide à la prise de décision
Gestion et mise à jour à distance
Maintenance préventive

*Disponible à la commande
Juin 2024*



Une société du groupe **vita**protech

4 / TRÈS UTILE AUX FORCES DE L'ORDRE

La mutualisation permet aussi d'accroître le maillage des territoires avec des moyens de vidéoprotection. Pour le plus grand bénéfice des forces de l'ordre.

L'article 42 simplifie grandement le processus pour mutualiser les moyens dans les collectivités, souligne Dominique Legrand. Il permet d'ajouter un échelon supplémentaire pour les centres de surveillance. En effet, existaient jusqu'alors les CSU classiques que nous connaissons et installés dans les villes et, comme à Chartres (28), des CSI (Centre de supervision intercommunale) qui peuvent être mis en place. Désormais, on peut mettre en place, dans le cadre de l'article 42, un syndicat à l'échelle départementale pour que, dans le cadre de l'intercommunalité, et sur la base du volontariat, les communes qui le souhaitent puissent profiter du centre de supervision pour y reporter leurs images et les mettre à disposition des forces de l'ordre.»

AU BÉNÉFICE DES FORCES DE L'ORDRE

Outre les avantages que peuvent tirer les communes de la mutualisation de leurs moyens de vidéoprotection, les forces de l'ordre y trouvent, elles aussi, leur compte. C'est d'ailleurs,

ce que confirme Pierre Marcheux, conseil départemental de l'Oise, directeur général du SMOTHD: «*Tout ce que nous a permis l'article 42 a été très bénéfique à notre collaboration avec la Gendarmerie nationale. Nous déportons vers le Centre des opérations de la gendarmerie nos images, afin de faciliter leurs opérations sur le terrain ou pour effectuer des recherches a posteriori. Il faut savoir qu'avant la création de notre centre de supervision départemental, avoir accès aux images filmées par les caméras dans des communes de petite taille était compliqué pour les gendarmes. Il fallait prendre rendez-vous avec le maire, disposer d'une personne formée pour effectuer la recherche... De ce fait, les gendarmes ne sollicitaient ces communes que pour les grosses affaires. Désormais, ils font de plus en plus appel à notre centre de supervision.*»

À Chartres métropole (Eure-et-Loir), Julie Satizelle, directrice déléguée à la sécurité et à la tranquillité publique, à la communauté d'agglomération Chartres métropole, partage le point de vue de Pierre Marcheux: «*Il est très important de couvrir l'ensemble du territoire de l'agglomération par un maillage de vidéoprotection efficient, notamment les axes structurants et les centres-bourgs, afin de mettre à la disposition des forces de l'ordre des images de qualité dans le cadre d'enquêtes.*» ■



2 QUESTIONS À...



JULIE SATIZELLE, DIRECTRICE DÉLÉGUÉE À LA SÉCURITÉ ET À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHARTRES MÉTROPOLE

Qu'est-ce qui a changé avec l'article 42 ?

Chartres métropole a commencé à réfléchir à la mutualisation de la vidéoprotection dès 2012, soit bien avant la promulgation de l'article 42. À cette époque, constatant que la délinquance n'a pas de frontières, l'agglomération, sous l'impulsion de son président, Jean-Pierre Gorges, a mis en place un schéma directeur pour l'ensemble du territoire s'agissant des caméras déployées sur les axes structurants et dans les centres-bourgs. Elle s'est dotée, depuis, d'un Centre de supervision intercommunal (CSI) afin d'y remonter l'ensemble des flux des caméras des communes raccordées. Pour ce faire, l'agglomération a lancé un programme pluriannuel et, aujourd'hui, à mi-parcours, 20 communes

sur les 66 de l'agglomération reportent les flux de 450 caméras. À terme, quand ce programme sera finalisé, d'ici fin 2025, 65 communes – soit plus de 1000 flux – seront exploitables au sein du centre de supervision.

Pourquoi avoir engagé une telle démarche ?

Il s'agit avant tout d'une volonté politique, une priorité pour une agglomération apaisée: se doter de moyens pour assurer au mieux la sécurité de tous. Par ailleurs, cela nous permet de mutualiser les coûts. Chartres métropole a fait le choix de prendre en charge la totalité des coûts afférents au programme de vidéoprotection. Se raccorder à notre CSI n'induit donc aucuns frais supplémentaires en matière de matériels, de génie civil, de fibre dédiée, d'énergie, de serveurs, de logiciels, etc., pour les communes. Les chargés de mission dédiés travaillent en étroite collaboration avec les référents sûreté de la Police et de la Gendarmerie nationales afin d'aider les communes à identifier leurs besoins, dimensionner leur installation, etc. Nous sommes ainsi capables de mettre à disposition, pour le plus grand bénéfice des forces de l'ordre, une infrastructure vidéoprotection de qualité et homogène.



© Getty Images

FIBRE NOIRE

Déployer un réseau de vidéoprotection induit des coûts obligatoires. Par exemple, le déploiement de réseaux de fibres optiques. La mutualisation permet de réduire ses coûts pour les plus petites communes.

“

La mutualisation des moyens, portée par l'article 42, est surtout bénéfique aux plus petites communes. ”

JEAN-FRANÇOIS CELHABE,
CABINET TACTIS



Non, ceci n'est pas un VMS c'est un hyperviseur

AppVision™, la plateforme qui fédère (vraiment) toutes les technologies depuis une seule interface : sécurité, sûreté, énergie, IoTs

Une société du groupe  vitaprotech

Découvrez notre logiciel d'hypervision :
www.prysm-software.com



5 / ACCOMPAGNER LES COMMUNES RURALES

Si les grandes villes ou les métropoles disposent des compétences pour concevoir une infrastructure de vidéoprotection, ce n'est pas toujours le cas, loin de là, des petites communes en zones rurales.

« **I** l n'est pas rare, dans des petites communes, que les installations de vidéoprotection, soient mal maintenues ou carrément en panne, sans que qui que ce soit ne s'en rende compte ou s'en soucie », constate Pierre Marcheux su SMOTHD.

INGÉNIERIE SÉCURITAIRE

Le constat de Pierre Marcheux est partagé par Jean-François Celhabe, directeur associé, Cabinet Tactis : « *La mutualisation des moyens, portée par l'article 42, est surtout bénéfique aux plus petites communes. Lorsqu'elles font appel à notre cabinet de conseil, nous nous retrouvons parfois face à des installations très mal pensées, pas maintenues et encore moins interopérables. C'est de l'argent public dépensé en pure perte. Avec pour conséquence évidente, de devenir très vite obsolète. L'article 42 va avoir pour effet de contraindre les petites communes à se faire accompagner, en matière d'ingénierie, pour se doter d'une installation qui soit correctement pensée et qui puisse évoluer dans le temps.* »

Si certaines agglomérations proposent aux communes qui veulent intégrer une démarche de mutualisation une expertise pour les accompagner, il ne sera pas non plus inutile de faire appel à des cabinets-conseils et autres bureaux d'études dignes de ce nom, pour éviter certains écueils. « *Il faut absolument penser ce type d'installation dans le temps long, anticiper le développement des "territoires intelligents", la généralisation des capteurs qui viendront se greffer sur les réseaux* », conclut Jean-François Celhabe. ■

3000

FLUX

En matière de mutualisation des moyens, il y a une « masse critique » à partir de laquelle le jeu n'en vaut pas la chandelle. Certains l'estiment à 2000-3000 flux.



2 QUESTIONS À...



**PIERRE MARCHEUX,
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'OISE, DIRECTEUR
GÉNÉRAL DU SMOTHD**

Que pensez-vous de la promulgation de l'article 42 ?

C'est un texte qui nous appelions de nos vœux depuis de nombreuses années, car il répond à de réels besoins. Dans notre département, de nombreuses communes avaient investi dans des systèmes de vidéoprotection, mais la plupart n'étaient pas connectés. Ces systèmes, qui impliquaient d'importants efforts pour les communes qui investissaient, trouvaient vite leurs limites, car la plupart du temps ils étaient enfermés dans une salle de la mairie, difficiles d'accès pour les forces de l'ordre et sans réel contrôle de l'installation. Il n'était pas rare qu'une installation soit en panne sans que la commune en ait conscience...

Concrètement, en quoi cet article est-il une avancée ?

Il nous facilite le travail pour interconnecter les caméras déployées dans le département. Nous pouvons ainsi, via un syndicat mixte, remonter sur un CSU les flux des 2000 caméras des 116 communes déjà adhérentes et qui abritent environ 100000 habitants. Tout cela est aussi bénéfique dans le cadre de notre partenariat avec la Gendarmerie nationale puisque nous déportons désormais bien plus de données vers son Centre des opérations qui nous sollicite de plus en plus. L'échelle départementale, la seule pertinente pour la vidéoprotection et la mutualisation, nous permet aujourd'hui de remonter des flux de communes de 200 habitants, non pas parce qu'elles doivent faire face à des actes de délinquances plus qu'ailleurs, mais parce qu'elles accueillent sur le territoire des axes stratégiques pour lesquels les forces de l'ordre devaient pouvoir disposer d'images si nécessaire.

Kelio

GLOBAL WORK-LIFE SOLUTIONS*

La solution de contrôle **d'accès** globale



- Contrôle d'accès
- Supervision et vidéosurveillance
- Gestion des visiteurs
- Gestion administrative et RH



kelio.com

* SOLUTIONS GLOBALES DE GESTION DE LA VIE AU TRAVAIL



CAMÉRAS «AUGMENTÉES»

LA COURSE À LA RÉOLUTION N'EST PLUS D'ACTUALITÉ!

La haute résolution n'est plus l'alpha et l'oméga des fabricants de caméras. Désormais, ils misent sur les processeurs, la génération des métadonnées et leur exploitation.

« **A**vant que l'intelligence artificielle commence à conquérir le marché de la vidéosurveillance pour être intégrée dans les offres des fabricants, dans les années 2010-2020, tous se sont lancés dans la course aux pixels pour passer du VGA au 4K, se rappelle Philippe Henaine, Manager, Strategic Partners chez i-PRO EMEA. Nous avons tous fourni un énorme travail de fond en matière de résolution, d'amélioration d'images et de réduction de la bande passante. Dans le même temps, compte tenu de la concurrence sur nos marchés, de l'arrivée de nouveaux acteurs..., la caméra a quelque peu perdu de sa valeur, d'où qu'elle vienne. Depuis le

début des années 2020, on cherche à redonner de la valeur à la caméra en travaillant sur l'IA intégrée, le nombre d'applications associées aux caméras et les performances des processeurs. Par exemple, chez i-PRO, nous intégrons des processeurs Ambarella CV52 de dernière génération dans nos solutions. »

Chez Axis Communications, la tendance est également à l'intégration des caméras de processeurs de haute qualité. «Aujourd'hui, notre gamme de produits est mue par un processeur Axis Communications Artpac-8 qu'on retrouve dans tous les produits de notre gamme intégrant de l'IA. Notamment pour des applications de deep learning, confirme Philippe Bénard, Business Development A&E chez Axis Communications. Cela nous permet de fournir des métadonnées pour identifier des personnes, des véhicules selon certains critères. C'est dans ce domaine de la génération de métadonnées et leur exploitation ●●



SYNOLOGY BC500

2K ET 110°

Connu pour ces NVR dédiés à la surveillance, Synology a lancé, en 2023, sa propre gamme de caméras (BC500 et TC500).
Caractéristiques : 2K, ouverture à 110°, PoE, carte SD.



I-PRO SERIE X

NEUF APPLICATIONS EMBARQUÉES

La série X de I-PRO se compose de 16 modèles de caméras pour des utilisations en intérieur et en extérieur. Les caméras de cette série peuvent intégrer neuf applications IA, dont cinq pourront tourner en même temps sans nuire au bon fonctionnement de la caméra.



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



NICOLAS HESS,
KEY ACCOUNT MANAGER
CHEZ HIKVISION FRANCE

« Combiner détection algorithmique et multicapteurs. »

Les deux tendances technologiques actuellement sont d'une part d'utiliser de multiples technologies pour affiner la détection algorithmique et, d'autre part, de multiplier les capteurs et de les combiner intelligemment pour améliorer l'exploitation. Chez Hikvision, nous combinons par exemple la détection thermique avec la détection visible sur nos algorithmes VCA 3.0 pour être plus précis dans la détection, voire de filtrer certains phénomènes

indésirables et limiter ainsi les alarmes intempestives. C'est le cas pour toutes nos caméras bispectrum (thermique + visible). L'autre combinaison très populaire est d'associer à une détection sur un objectif fixe panoramique la capacité d'une seconde caméra, cette fois-ci mobile avec zoom, pour aller chercher du détail et suivre automatiquement la personne ou le véhicule détecté (autotracking). Ce sont des caméras que l'on appelle TandemVu chez Hikvision.



PAROLE D'EXPERT



LAURENT ASSOULY,
COFONDATEUR
ET INGÉNIEUR SUPPORT
LOGICIEL CHEZ EVITECH

« Il faut se doter d'une architecture ouverte et flexible. »

Aujourd'hui, compte tenu du développement des applications reposant sur l'IA, nous sommes confrontés à plusieurs problématiques. D'abord, on ne peut faire tourner dans une caméra qu'un nombre limité d'applications. Parallèlement, il est impossible de mutualiser le GPU entre différentes caméras. Chaque fois qu'on ajoute une application, on réduit d'autant les capacités disponibles pour l'exploiter et faire tourner les autres. Par ailleurs, aujourd'hui, avec le marché de l'IA en constante évolution, il est très difficile de se dire qu'une architecture, quelle qu'elle soit, à un instant t, sera encore viable dans cinq ans. Car de nouveaux réseaux et applications apparaissent tous les jours. Il est donc important de bien définir ses besoins, de se doter d'une architecture ouverte, flexible et correctement dimensionnée pour pouvoir, le moment venu, être capable d'y intégrer d'autres applications – détection de fumée, dépôt de déchets, mouvements de foule, comptage de personnes, etc. – qui viendront « consommer » des ressources.



HANWHA IA BOX

HUIT CAMÉRAS

Hanwha Vision a conçu, en partenariat avec Nvidia, un « AI Box ». Il s'agit d'une interface qui vient se raccorder sur une installation existante afin de faire basculer en IA jusqu'à huit caméras.

... qu'il faut aller chercher l'innovation désormais. La course à la résolution étant, de ce fait, moins prégnante. D'autant plus que sur certains marchés, comme l'urbain, le 1080 fait plutôt bien le travail. La qualité de l'image plus que la résolution est fondamentale pour produire des métadonnées de qualité. »

GÉNÉRER ET EXPLOITER LES MÉTADONNÉES

La plupart des experts que nous avons interrogés dans le cadre de cet article sont unanimes : générer des métadonnées et proposer les meilleurs outils possibles pour les exploiter et les stocker est aujourd'hui un des axes majeurs de la R&D appliquée aux caméras intelligentes. « Il fut un temps où le marché de la vidéosurveillance était, en effet, marqué par une course à la haute, voire très haute résolution. Notamment pour des raisons marketing. Aujourd'hui, les caméras intégrant de l'IA utilisent de multiples algorithmes, mais les plus utilisés restent ceux qui traitent la détection de présence humaine ou de véhicules comme notre technologie Acusense. Les humains et les véhicules sont en effet les deux éléments qui nous importent le plus en ... »



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



PHILIPPE HENAINE, MANAGER,
STRATEGIC PARTNERS CHEZ I-PRO EMEA

« La cybersécurité de nos systèmes est un souci constant. »

Nous réfléchissons aux moyens d'implémenter dans les caméras diverses applications. Il y a encore peu de temps, les caméras pouvaient gérer deux ou trois applications. Nous pouvons aujourd'hui en intégrer neuf dont cinq pourront fonctionner en même temps, afin d'offrir aux utilisateurs la possibilité d'envoyer à côté des flux vidéo, un flux de métadonnées. Le monde de la vidéosurveillance est donc entré dans une nouvelle phase : la course

aux applications qu'il sera possible de faire tourner, en même temps, dans une caméra. De ce fait, la performance des processeurs est un des enjeux majeurs de notre métier. Nous avons aussi veillé à renforcer la protection cyber de nos solutions, tant dans le software que dans le hardware. Nous sommes aujourd'hui capables de proposer, sur 90 % de notre gamme, des systèmes FIPS niveau 3 pour vérifier l'intégrité du certificat de la caméra grâce au composant EdgeLock SE050F de chez NXP.



PAROLE D'EXPERT



DENIS SAUTIF, BUSINESS
DEVELOPMENT MANAGER
CHEZ VIVOTEK EMEA

« Vivotek démocratise l'IA! »

Depuis que la course à la haute résolution n'est plus l'impératif absolu du marché, mis à part certaines caméras multicapteurs, nous intégrons désormais un nombre croissant d'outils exploitant la force de l'IA : optimisation de la bande passante, éclairages IR intelligents, comptage de personnes, alarmes smart VCA, recherche instantanée en relecture par attributs. La force de l'IA Vivotek réside dans sa simplicité d'installation (grâce à une calibration de la 3D en un clic), une fiabilité inégalée et une intégration poussée dans les principaux VMS du marché. La nouvelle série 87V3 (Gamme Value) représente le fleuron du savoir-faire Vivotek avec sa qualité, sa robustesse et l'ensemble de nos outils IA. Elle est idéale pour les projets exigeants et innovants. Nous démocratisons aussi l'IA sur l'entièreté de son offre en annonçant l'arrivée dans son entrée de gamme (commercial) : la série 83, rendant ainsi l'IA accessible à tous.



AXIS P4705

ARTPEC-8 ET DEEP LEARNING

L'Axis P4705 est une caméra multidirectionnelle à double capteur qui offre une excellente qualité d'image, même dans des conditions difficiles de luminosité. Conçue sur la base de l'Artpec-8, elle intègre une unité de traitement de deep learning (DLPU), qui permet d'améliorer les capacités de traitement et de stockage.



2 QUESTIONS À...



JAMEL DJEBARI,
VICE-PRÉSIDENT
HANWHA VISION FRANCE

La très haute résolution est-elle toujours d'actualité dans le monde des caméras intelligentes ?

Elle l'a été mais ce n'est plus le cas. Désormais, excepté pour certaines applications spécifiques, la très haute résolution n'est plus la préoccupation principale des acteurs du marché qui, aujourd'hui, s'est organisée autour du 2 ou 4 MP. La R&D chez Hanwha Vision, comme chez un bon nombre de nos confrères, se concentre plutôt sur le développement de nouveaux outils, l'accroissement de la capacité des chipsets, l'intégration de l'intelligence artificielle dans les caméras afin d'y faire tourner des applications dédiées à la reconnaissance d'objets,

de véhicules ou de personnes, l'usage du cloud dans la vidéosurveillance, même si, sur ce point, le marché français est loin d'être aussi mature qu'aux États-Unis, par exemple.

Quels sont les principaux apports de l'IA ?

L'adoption de l'IA dans les caméras fait évoluer la vidéo, qui ne se cantonne plus à son rôle traditionnel d'outil de sécurité, mais devient un vecteur d'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Grâce à l'IA, les caméras ont de nouveaux rôles dans les environnements de production, et participent notamment à réduire les temps morts, à assurer le respect des normes, à réduire les erreurs et à automatiser les protocoles de santé et de sécurité. Par exemple: la notification aux opérateurs des défaillances de production et d'équipements en panne; l'identification des engorgements ou produits en attente sur les lignes de production; l'identification des défauts de fabrication sur les produits finis sortant des lignes de production; l'avertissement des opérateurs en cas de retard de production ou de perturbation du déroulement des opérations; l'avertissement des responsables lorsque le personnel ne porte pas les EPI adaptés dans une zone dangereuse.

ABONNEZ-VOUS!

ET SOYEZ BIEN INFORMÉ SUR VOTRE MÉTIER



PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE

Le magazine de la Sûreté et de la Sécurité

La solution d'information qui comprend :

- Le magazine en version papier et digitale
- La e-newsletter tous les 15 jours qui résume l'essentiel de l'actualité
- Le Guide d'Achat Annuel, l'outil indispensable pour bien acheter
- Le Hors-Série Sécurité Privée
- L'accès illimité à toutes nos archives, bien pratique pour retrouver une problématique sur la Sûreté et la Sécurité à traiter !

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

Abonn'escient - TBS Group/PSM - 20 rue Rouget de Lisle - 92130 Issy les Moulineaux. Tél : 01 76 41 05 88. Fax : 01 48 00 05 03. abopsm@tpmedia.fr

Oui, je souhaite m'abonner à PSM pour 1 an (6 numéros): ~~111 € TTC au lieu de 168 €~~

Je règle : chèque > à l'ordre de PSM à réception de la facture

J'économise 57 €, soit + de 34 % de réduction !

Mes coordonnées :

NOM _____

SOCIÉTÉ _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CP _____

VILLE _____

E-MAIL _____

Le tarif indiqué est valable jusqu'au 31/12/2024 (TVA : 2.10%) en France seulement. Pour l'étranger, nous consulter. Conformément à la loi « Informatiques et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant auprès de l'éditeur.

TP Média : SARL au capital de 20.000 € - 488 819 137 RCS PARIS

... sûreté. La détection intelligente de présence est réalisée principalement pour trois objectifs : détecter une présence inopportune dans une zone pour générer une alarme, par exemple en détection d'intrusion périmétrique ; détecter une présence pour en informer une personne ou un poste de garde – comme la présence à l'accueil d'une personne ou d'un véhicule ; faciliter les recherches sur archives a posteriori. Dans ce cas, les moments de présence sont indiqués sur la barre de relecture, ce qui permet de sauter les moments d'inactivité dans l'image et ainsi aller plus vite dans la collecte de preuves.»

DISPOSER DES BONS OUTILS POUR EXPLOITER LES IMAGES

«Synology propose deux modèles de DVA conçus spécifiquement pour répondre aux besoins de la surveillance : les DVA 1622 et 3221, souligne William Eudes, Technical Support Manager. Ils intègrent des cartes graphiques permettant d'effectuer des

opérations de recherche avancée, grâce à de l'IA, sur les enregistreurs. Ils peuvent effectuer jusqu'à huit tâches simultanées – selon le modèle, parmi lesquelles : de la reconnaissance de plaques, de la détection de personnes et de véhicules, de la détection d'intrusion, du comptage de personnes pour des usages dans le retail ou dans le contrôle d'accès.»

Chez Evitech, Laurent Assouly, cofondateur et ingénieur support logiciel, ajoute : «Malgré les efforts fournis par les fabricants pour embarquer de l'IA et des applications associées dans leurs caméras, on est toujours confrontés à une problématique de dimensions des chipsets et des GPU. Il est difficile de faire tourner dans une même caméra plusieurs applications, car on divisera d'autant les parties allouées à ces applications. Il est donc primordial de se poser la question de ce qu'on veut faire avec les caméras et de comprendre que chaque fois qu'on ajoute une application, on divise par deux, quatre... les ressources disponibles.» ■



VIVOTEK GAMME 83

L'IA À LA PORTÉE DE TOUS

En cours de lancement, la gamme 83 de Vivotek se compose de caméras d'entrée de gamme (dômes et bullet) spécialement conçues pour démocratiser l'IA et mettre à la portée de tous de l'analyse d'images intelligentes.



PAROLE D'EXPERT



PHILIPPE BÉNARD,
BUSINESS DEVELOPEMENT A&E
CHEZ AXIS COMMUNICATIONS

« Réduction de la bande passante et maintien en conditions opérationnelles. »

Nous travaillons beaucoup pour réduire la bande passante nécessaire à l'envoi des flux vidéo. Avec notre outil Zipstream, inclus gratuitement dans nos caméras, il est possible de diviser par deux les coûts de stockage. Dans un contexte qui voit par exemple les collectivités confrontées à des réductions de leurs budgets, cette possibilité d'économie n'est pas négligeable. Nous assurons pour nos utilisateurs l'évolution de nos firmwares jusqu'à cinq ans après arrêt de leur commercialisation, afin de maintenir en conditions opérationnelles leurs infrastructures. Toujours dans un souci d'assurer le bon fonctionnement des installations, notre outil Axis Device Manager permet d'assurer, sans surcoût pour l'utilisateur, les tâches de maintenance de l'OS des caméras et de cybersécurité.



HIKVISION TANDEM VU

GRAND ANGLE ET ZOOM 32X

La caméra TandemVu DS-2SE7C432MWG-EB/26 (F0) combine un objectif grand angle 180° doté d'une capacité de détection Acusense qui asservit une seconde caméra PTZ avec zoom 32x de tracking automatique de la cible. Un projecteur de lumière stroboscopique et un haut-parleur d'alarme sonore viennent compléter ce dispositif tout-en-un.

Plateforme de gestion vidéo et d'analyse neuronale Digifort

Éprouvé, unifié, fiable et sécurisé.

- ✓ VMS mondialement reconnu, leader sur ses marchés
- ✓ Licence à vie pour les caméras, sans frais annuels
- ✓ SDK et intégration de caméras ONVIF avec +de 400 grandes marques (plus de 10 000 caméras)
- ✓ Matériel serveur et poste client optimisé
- ✓ Grand nombre de systèmes tiers intégrés, contrôle d'accès, intrusion, vidéo-interphonie, capteurs



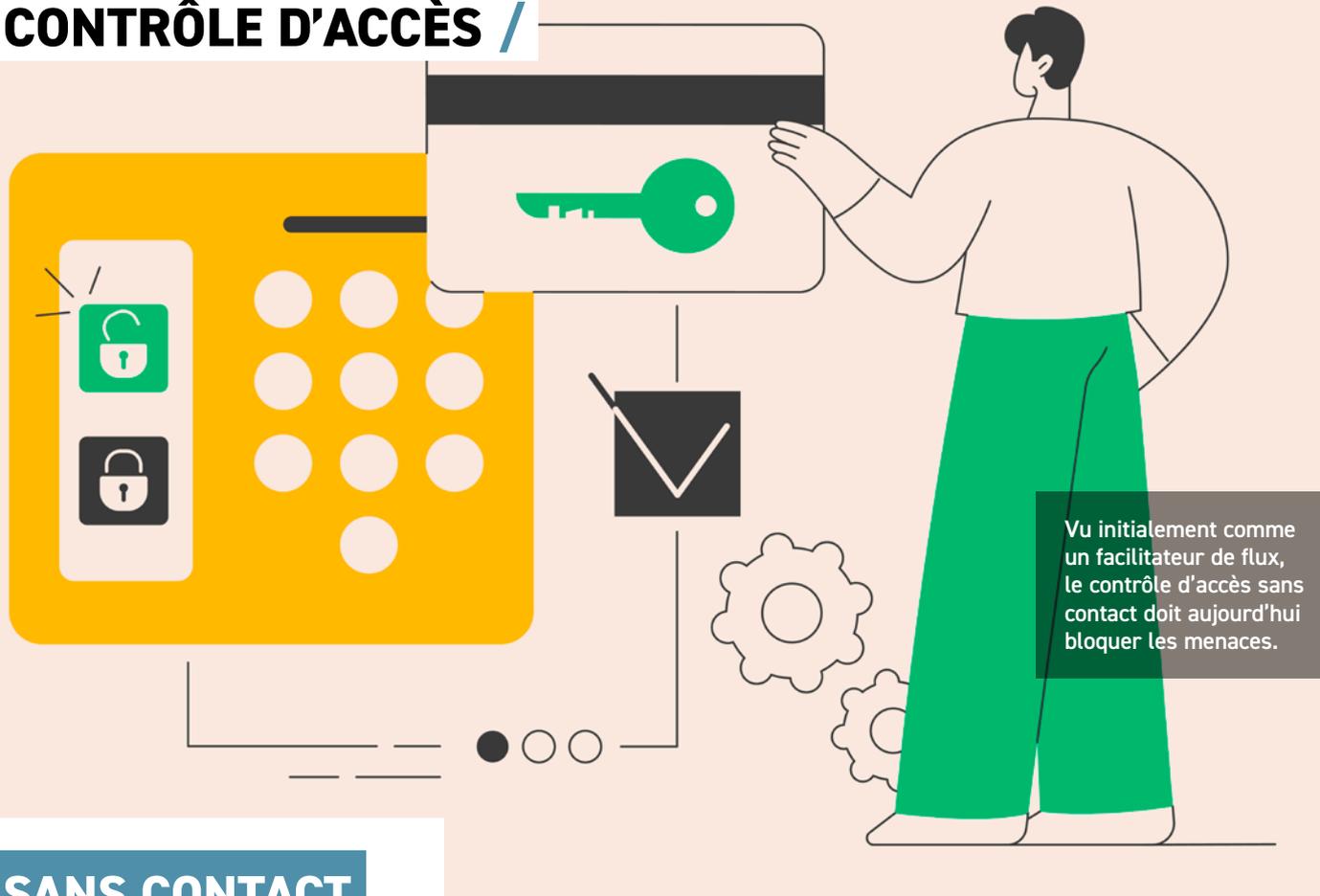
- ✓ Modules d'extension pour Edge analyse d'images, Lecture de plaque, reconnaissance faciale, terminaux d'encaissement, automate, et bien d'autre
- ✓ Options de vidéo sous forme de service
- ✓ Entièrement supporté par nos équipes en France

VENEZ NOUS RENCONTRER

Expoprotection Paris
Porte de Versailles Paris
Pavillon 1
(5 au 7 Novembre 2024)

Stand
D032 

CONTRÔLE D'ACCÈS /



SANS CONTACT

ATTENTION AUX FAILLES

Plébiscité pour sa fluidité d'usage, le contrôle d'accès sans contact est aussi une partie vulnérable de la protection globale d'un site; la maîtrise de ses paramètres – complexes et parfois méconnus – s'impose.

Le badge ouvre potentiellement la porte à divers risques, jugulés sans délai si le gestionnaire des droits a connaissance de l'incident, telle une simple perte. Plus grave, «le vol d'un identifiant peut induire une usurpation d'identité et, sur site, le vol de biens, de l'espionnage industriel, une agression, énumère Florian Mir, chef de produit contrôle d'accès chez Assa Abloy. Le prêt d'un badge est aussi problématique, car il permet à son porteur d'accéder à des zones sans y être habilité, voire formé, par exemple sur des sites Seveso.»

DES SYSTÈMES OBSOLÈTES SUR 70 % DES SITES

La question de la sécurisation des accès sans contact est aussi alimentée par une autre approche. La NIS2 (Network and Information Security 2) et la directive CER (Critical Entities Resilience) s'appliqueront dès le 17 octobre 2024. Ces mesures ont vocation à contrevenir à l'expansion des menaces cyber et à asseoir la souveraineté numérique de l'Union européenne. Les entités importantes, essentielles et critiques sont concernées par la régulation, assortie, en

cas de non-respect, d'amendes dissuasives. Des protections optimales sont et seront déployées pour prévenir les attaques hybrides. Le guide Sécurité de bout en bout – vers une souveraineté européenne, conçu par STid, les décrit ainsi: «Lorsqu'un système est correctement protégé et maintenu sur le plan logique, un hacker devra investir plus de ressources ce qui fera baisser la rentabilité de l'opération. Il cherchera donc à contourner la défense plutôt que de l'affronter, se rendant directement sur un site pour compromettre le système de l'intérieur.» La parade? «La sécurisation de l'abord des locaux, le contrôle des accès (dont des zones sensibles comme les data centers ou les salles blanches), la gestion des visiteurs.» Sauf que... 70 % des sites – selon la même source – s'appuient sur des technologies dépassées, à savoir des badges en basse fréquence (125 kHz), des lecteurs (sans protection et facilement contournables) et des protocoles de communication (qui n'utilisent pas de cryptographie). Autrement dit, tout ce qu'il ne faut plus faire...

LA DONNE A CHANGÉ

Sur le terrain, Martial Benoît, chef produit contrôle d'accès chez Dény Security, observe «une réelle hétérogénéité des badges. Toutefois, les modèles en 125 kHz ont quasiment disparu, il y a encore un parc de Mifare Classic... Un travail d'acculturation est en cours, dans certains secteurs l'installation d'un système de contrôle d'accès se pensait d'abord en termes de convivialité.»

Chez HID, Steven Commander, directeur de la prescription,



PAROLE D'EXPERT



FLORIAN MIR, CHEF DE PRODUIT
CONTRÔLE D'ACCÈS CHEZ ASSA ABLOY

“ Les badges physiques pourraient bénéficier d'une sécurité biométrique. ”

La reconnaissance biométrique contribue à authentifier le possesseur du smartphone. Sur le même principe, le badge physique pourrait comporter un capteur biométrique, associé à l'empreinte digitale par exemple; l'utilisation de la partie RFID du badge étant conditionnée à l'authentification du porteur. Le dispositif apporte un haut niveau de sécurité et intéresse déjà le secteur bancaire. Toutefois, son large déploiement à la carte bancaire implique la conception d'un algorithme de reconnaissance rapide de la donnée biométrique. Le prix constitue un autre point de blocage qui s'appliquerait aussi dans l'hypothèse d'une déclinaison aux badges physiques de contrôle d'accès.

recontextualise l'historique des solutions sans contact basées sur la RFID (Radio Frequency Identification), «conçues dans les années quatre-vingt pour être pratiques. Le 125 kHz n'apporte aucune sécurité, cela n'était pas le but à l'époque! Cloné, ce format a fait place à une alternative en haute fréquence en 13,56 MHz une dizaine d'années plus tard, et ce modèle de type Mifare Classic fut copié à son tour. À présent le format Mifare Desfire EV2 – et mieux encore EV3 – offre une communication sécurisée avec le lecteur, à condition de ne pas omettre l'étape de configuration de la clé de sécurité.» À défaut, l'identifiant (ID) est aisément duplicable, il correspond au numéro de série du badge, est public et non protégé.

INFORMER ET FORMER

Un état de fait déploré par Florian Mir chez Assa Abloy: «La technologie est bonne et non compromise, d'un coût raisonnable puisqu'elle est devenue un standard du marché et non propriétaire. Constructeurs et intégrateurs ont le devoir d'indiquer aux clients que la sécurisation est indispensable. À cet égard, Assa Abloy organise des journées de sensibilisation et des audits autour de la charte du badge. Il faut générer une application pour chaque usage du badge de manière à cloisonner chacune d'elles de manière étanche pour en préserver la sécurité. Cette cartographie s'inscrit ...»



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



MARTIAL BENOÎT,
CHEF PRODUIT
CONTRÔLE D'ACCÈS
CHEZ DÉNY SECURITY

“ Une solution ne peut être garantie à vie en raison des mutations technologiques et des menaces exponentielles. ”

Le secteur du contrôle d'accès est soumis à l'évolution des technologies et notamment des systèmes électroniques, et – de plus en plus – ses acteurs doivent anticiper, et parfois répondre, à l'ingéniosité de tiers malveillants. Ce contexte conduit à une certaine obsolescence des solutions. Un système de contrôle d'accès donné est assorti d'une durée

de vie, que l'on peut estimer entre dix et quinze ans. Notre rôle est de conseiller les clients quant à leur montée en sécurité. Badges, lecteurs, UTL... tous les éléments ne sont pas forcément à changer. En effet, la prise en compte du budget est un point majeur, de même que la spécificité du site. Est-il critique? Justifie-t-il de lourds investissements?

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE PROFESSION
ET RESTER INFORMÉ,
RECEVEZ GRATUITEMENT
LA E-NEWSLETTER
BIMENSUELLE DE PSM

- ➔ Nouveaux marchés
- ➔ Actu business
- ➔ Infos people
- ➔ Nouveaux produits
- ➔ Agenda
- ...

Pour recevoir tous les 15 jours la e-newsletter de PSM, inscrivez-vous d'un simple clic sur protectionsecurite-magazine.fr





SUR LE TERRAIN

ASSA ABLOY FILTRE LES ACCÈS AU SIÈGE DE CANAL+

À Issy-les-Moulineaux (92), le siège de la chaîne cryptée fait la part belle à la lumière naturelle pour réduire la consommation énergétique et à la végétation pour la qualité de l'air ambiant. Ce bâtiment se veut intelligent, entièrement connecté pour améliorer l'efficacité et la flexibilité au travail. Ce qui implique aussi un filtrage de l'accès aux zones techniques pour 1 200 employés sans compter les visiteurs et les prestataires. Pour les portes extérieures et les sorties de secours, la direction de la sécurité & sûreté a choisi les serrures électromécaniques d'Assa Abloy, parce que «robustes et efficaces», et la poignée sans fil Aperio H100 pour les portes intérieures. Les utilisateurs n'ont qu'un seul identifiant dont les droits sont gérés à partir du système de contrôle d'accès intégré Genetec.



PAROLE D'EXPERT



MICKAËL WAJNGLAS,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
SPAC ALLIANCE (SMART
PHYSICAL ACCESS CONTROL)

« L'Anssi est une chance dans le contexte réglementaire européen actuel. »

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi) est une véritable chance pour les acteurs du marché en France. Ses recommandations, actions et missions de certifications, sensibilisation et accompagnement permettent à l'ensemble du marché de migrer vers des solutions et des protocoles de confiance. L'Union européenne n'est pas en reste. Son cadre réglementaire se structure avec la directive NIS2, prévue pour octobre 2024, l'adoption récente de l'eIDAS V2 et du Wallet européen, puis celle en début d'année du premier schéma de certification européen (EUCC) ou encore le Cyber Resilience Act dont l'adoption est prévue cette année. L'UE construit sa souveraineté avec l'harmonisation et le durcissement de ses niveaux de sécurité, ainsi que la standardisation des technologies et protocoles.

... dans une réflexion en amont. Par exemple, avec notre solution Smartair, nous proposons la livraison du système avec des badges pré-encodés ou à encoder sur site.»

Steven Commander milite aussi pour l'information : « Nous publions régulièrement des articles de blog pour insister sur le respect des bonnes procédures. » Pour sa part, Clément Menviel, directeur de la communication chez STid, reconnaît que « même si la France est assez mature en termes de sécurité, il faut continuer à faire preuve de pédagogie, expliquer la vulnérabilité pour la déjouer. Et comme les procédures sont assez compliquées, STid propose des formations aux installateurs et intégrateurs. »

DES SOLUTIONS MAÎTRISÉES

Quelles consignes quant aux badges virtuels ? « Le smartphone représente l'avenir du contrôle d'accès, mais n'est pas encore recommandé par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, pointe Mickaël Wajnglas, secrétaire général de Spac Alliance. L'enjeu vient de la multitude de supports possibles, soit les différents mobiles, OS (Android et iOS), firmwares, apps et wallets... aux niveaux de sécurité fort variables. Toutefois, la Certification de sécurité de premier niveau s'applique depuis peu aux applications mobiles. France Identité a été la première à l'obtenir en novembre 2023. » Rappelons que France Identité est le portefeuille numérique développé par le gouvernement français.

Steven Commander souligne que « les banques font confiance au smartphone pour le paiement sans contact en NFC (Near Field Communication). Il est possible, lors du paramétrage du contrôle d'accès sur smartphone, de désactiver le Bluetooth et de forcer l'usage en champ proche uniquement. » À cet égard, Laurent Gaudry, responsable produits chez FDI, précise que « le fonctionnement d'un badge dématérialisé en Bluetooth ne rentre pas dans ...



3 QUESTIONS À...



LAURENT GAUDRY,
RESPONSABLE PRODUITS
CHEZ FDI

Que conseillez-vous quant au choix du badge pour éviter les failles de sécurité?

Il y a deux options. Le badge est déjà crypté par le constructeur en sortie d'usine et l'intégrateur n'a pas besoin d'une formation spécifique pour que le couple lecteur et badge soit opérationnel. Le badge peut aussi être vierge et non paramétré. À condition de maîtriser la sécurité Mifare DesFire, l'intégrateur fait du sur-mesure, éventuellement pour différents usages, à commencer par les accès, mais aussi la restauration collective ou la photocopieuse. Le potentiel des badges est en général sous-exploité, il est possible d'y écrire des informations très complexes. L'objectif est d'obtenir un vrai couple lecteur et badge qui fait appel au même jeu de sécurité.

L'Anssi prône le mode transparent quant aux lecteurs, est-ce plus ou moins complexe en termes d'installation?

C'est bien sûr une obligation pour les OIV. L'intégration de la clé de sécurité doit alors se faire au niveau de l'UTL, ce qui est relativement complexe. En revanche, lorsque la clé de sécurité est dans le lecteur, l'intégration est plus simple à gérer. À noter que, dans la pratique, le mode transparent induit un très minime temps de latence puisque l'interrogation liée à la lecture du badge est déportée dans l'UTL.

Pensez-vous que les clients finaux prennent la mesure des enjeux?

Des appels d'offres vont porter certes sur une technologie de badge EV3, mais sans vraiment connaître les différents niveaux de sécurité et la technicité y afférant. Dans certains cas, il n'y a tout simplement personne capable de maîtriser le dossier... Les donneurs d'ordres ont intérêt à se rapprocher de revendeurs qualifiés et également de fabricants. Ce sont les professionnels qui sont les plus à même de prodiguer des informations précises, à condition de ne pas orienter le cahier des charges!



www.an2v.org
06.77.79.13.87

Quels travaux en 2024 ?



Conférences thématiques

4 par an en Avril, Juin, Octobre et Décembre.



Réunions distancielles

Les Expertises AN2V
Les Innovations du vendredi
GT distancielles semestriels évolutions juridiques,
club CSU, club Article 42, usages IA...

Les Universités de l'AN2V



Groupes de travail

CSF des industries de sécurité,
Projet : Collectivités territoriales
Dessiner la transition vers les territoires intelligents et sécurisés
CSF InfraNum
Club AN2V des CSU
Club AN2V article 42
FFSP - Commission technologie
SPAC



Guide Pixel



Guide de Formations

Évènements

EuroSatory : 17 - 21 juin 2024
VidéoDays : 3 - 4 décembre 2024
Nuit AN2V : juin 2025
Participations : APS, ExpoProtection, Innopolis,
salon des Maires, Milipol, salons PM régionaux,
Trophées de la Sécurité, Eurosatory...



... un usage dit sans contact, mais qualifié de main libre, compte tenu de la distance entre badge et lecteur».

Qu'il s'agisse d'un badge physique ou virtuel, « les solutions de communication, chiffrées et authentifiées, avec le lecteur reposent sur les mêmes technologies », expose Florian Mir. « Le paramétrage peut s'appuyer sur différents types de sécurisation, par exemple le chiffrement AES (Advanced Encryption Standard) avec une clé 128 bits », détaille Laurent Gaudry.

REDOUBLER DE PRÉCAUTION

Et si l'état des lieux était à haut risque ? « Un contrôle d'accès obsolète, c'est rouler en voiture avec des pneus lisses, tant qu'il ne pleut pas tout va bien... » compare un fabricant. Un de ses homologues avance une autre image : « Omettre par méconnaissance de paramétrer des badges Mifare DesFire EV2 ou EV3, c'est faire de la moto avec un casque de bonne facture, mais sans l'attacher. »

Et même si le dispositif de contrôle d'accès est installé dans les règles de l'art, des crans de sécurité supplémentaires sont disponibles. Ainsi chez STid, « le lecteur Architect supporte les fonctionnalités haute sécurité de la puce sans contact Mifare DesFire EV3. Le Secure Messaging EV2 est une méthode de transaction sécurisée basée sur l'algorithme de chiffrement public AES-128, protégeant contre les attaques par entrelacement et par rejeu. Le Proximity Check est destiné à offrir une parade contre les attaques relais. Associées à des protocoles



PAROLE D'EXPERT



CYRILLE FEUGANG,
INGÉNIEUR D'APPLICATION
ET QUALITÉ CHEZ SPRINGCARD

« Le SE sécurise la transaction entre application, lecteur et badge. »

SpringCard est un fabricant français, notamment de terminaux sans contact (13,56 MHz). Si nos lecteurs sont associés à des cartes de fidélité, l'usage ne nécessite pas de Secure Element (SE). En revanche, s'ils sont destinés au contrôle d'accès, la sécurité peut être garantie en exploitant le SE – présent sous forme de composant intégré – du lecteur ou encore par l'insertion d'un Secure Access Module, autrement dit SAM, dans le slot du lecteur. Le SAM est comparable à une carte SIM format 2FF. C'est sur le SE qu'intervient l'intégrateur afin d'apporter les clés cryptographiques nécessaires pour que le host (PC, tablette, smartphone, etc.), le lecteur et le badge NFC/RFID puissent dialoguer en toute sécurité. C'est surtout sur un lecteur transparent que les développeurs utilisent le SE ou le SAM.



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



STEVEN COMMANDER,
DIRECTEUR DE LA PRESCRIPTION
CHEZ HID

« L'encodage des badges doit être prévu dans la prestation du fournisseur de contrôle d'accès. »

Lecteur et badge doivent communiquer de manière sécurisée, ce qui implique un encodage du badge. Quand cette opération est effectuée, c'est en général avec compétence. Le problème réside dans le fait que cette étape n'est pas systématique. Par défaut, le badge n'est défini que par son numéro de série, donc clonable aisément. L'étape de la définition

des niveaux de sécurité et du paramétrage incombe pourtant au fournisseur de contrôle d'accès, au maître d'ouvrage ou encore au bureau d'études. Si l'entreprise gère elle-même ses paramètres de sécurité, elle doit disposer de ressources humaines expertes et d'un logiciel spécifique pour intégrer les données, et ce, dans le cadre de technologies à jour.

de communication sécurisés tels que SSCP, ces fonctionnalités réduisent considérablement les risques de falsification des données », souligne le fabricant.

SÉCURISER DE BOUT EN BOUT

« Dans les bureaux d'études, les ingénieurs jouent aux hackers pour anticiper les agressions », confie Clément Menviel chez STid. Mickaël Wajnglas enchaîne : « Des pentests d'intrusion physique mesurent la vulnérabilité des sites. L'intrusion effectuée, il est beaucoup plus aisé pour l'attaquant de récupérer des informations sensibles. Un PC resté ouvert, une clé USB vérolée branchée à l'arrière d'une tour, un sniffeur connecté en toute discrétion sur le réseau... et c'est une boîte de Pandore qui s'ouvre. » Et d'insister : « La communication entre l'identifiant et le lecteur est une brique dans la solution de contrôle d'accès qui doit s'inscrire dans une sécurisation globale et de bout en bout de l'écosystème. » Lequel doit inclure également « des lecteurs à l'épreuve des agressions physiques directes grâce à un accéléromètre ainsi qu'un stockage sécurisé de niveau EAL5+ et des contrôleurs sécurisés pour empêcher toute prise de contrôle à distance. S'y ajoutent des protocoles de communications ouverts, protégeant les données de manière certaine et capables d'interactions avec l'ensemble du système de protection, comme OSDP avec l'option Secure Channel activée ou SSCP certifié CSPN », selon les recommandations de STid dans son guide Sécurité de bout en bout – Vers une souveraineté européenne. ■



OUBLIEZ LES ANGLES MORTS

Caméra multidirectionnelle 5 Canaux avec IA, Infrarouge et PTRZ

PNM-C34404RQPZ

- Détection d'objets à 360° et classification basées sur l'intelligence artificielle
- Réduction des fausses alarmes
- Franchissement de ligne virtuelle basée sur l'IA
- PTRZ intégré pour un réglage de la caméra à distance
- Réduction des mouvements flous et des bruits, basée sur l'IA
- Qualité optimale de nuit grâce à la lumière infrarouge
- Réduction de bande passante basée sur l'IA
- Une cybersécurité à toute épreuve



LES CAMÉRAS MULTICAPTEURS

La plupart des fabricants proposent dans leurs gammes des solutions multicapteurs. Ces caméras sont très appréciées pour surveiller de vastes zones et/ou pour des déploiements en milieu urbain.



AV8185 / ARECONT

180° ET 8 MP

La caméra panoramique AV8185 est équipée de quatre capteurs CMOS 2 mégapixels haute sensibilité, chacun avec format optique 1/2 pouce. Elle jouit d'une résolution de six fois supérieure par capteur ou un champ de visée de 25 fois supérieur par rapport aux caméras IP de résolution standard.



WV-X86531-Z2 / I-PRO

PLUS PETITE ET PLUS LÉGÈRE DU MARCHÉ!

Le fabricant japonais I-PRO lance la caméra multidirectionnelle + PTZ, la plus petite et la plus légère du marché. Disponible avec trois ou quatre capteurs, elle est dotée d'accessoires permettant une utilisation discrète en intérieur, d'une cybersécurité au plus haut niveau et d'une résistance au vandalisme. Installée en intérieur ou en extérieur, c'est la seule caméra multidirectionnelle + PTZ disponible avec des fonctions d'analyse IA, embarquant jusqu'à six applications uniques. La caméra est pré-installée avec un ensemble d'applications IA gratuites. I-PRO a aussi, dans son catalogue, la référence WV-S85402-V2L, une caméra à double capteur 4K avec IA embarquée. Cette caméra permet de passer d'une à deux vues sans ajouter de câble ni de licence VMS.



MS9390-HV / VIVOTEK

2x4 MP CHEZ VIVOTEK

La Vivotek MS9390-HV à deux capteurs 4 MP fournit des images nettes à 180° sans angle mort. Son utilisateur peut zoomer dans l'intégralité de l'image panoramique. La réduction de bruit 3D et la technologie Smart Stream III permettent d'optimiser la qualité rendue dans des zones prédéfinies tout en économisant de la bande passante.

PNM-C12083RVD / HANWHA TECHWIN

CLASSEMENT EN TEMPS RÉEL

Les nouvelles caméras multidirectionnelles 2CH AI détectent et classent les personnes, les véhicules, les visages et les plaques d'immatriculation en temps réel, ce qui améliore considérablement la précision de l'analyse vidéo. Les algorithmes d'IA peuvent distinguer les objets classés et les séparer de leur environnement, comme les arbres ondulants, les ombres ou les animaux. Ainsi, les caméras IA multidirectionnelles peuvent contribuer à améliorer l'efficacité des opérateurs. Hanwha propose également la PNM-9085RQZ, une caméra multidirectionnelle PTRZ IR 20 Mpx grâce à ses quatre canaux 5 Mpx. Portée infrarouge : 30 mètres.



SÉRIE Q6000 / AXIS

QUATRE CAPTEURS POUR 360°

Les caméras Axis Série Q6000 sont équipées de quatre capteurs qui permettent de bénéficier d'une vision à 360°, adaptée à la surveillance de vastes zones. Associées à une caméra de la série Axis Q60, montée à l'intérieur, on pourra avoir une vue complète ainsi que des détails de n'importe quel objet intéressant grâce au zoom optique. Cette caméra de surveillance est parfaitement adaptée pour les applications de surveillance urbaine.

À noter chez Axis : sur certains modèles de sa série P38, le fabricant suédois est désormais capable de corriger « l'effet barillet » ou « effet arrondi » que génèrent certaines caméras fisheye.



PANOVU / HIKVISION

À 360° EN ULTRA HD

La gamme de caméras panoramiques PanoVu permet de filmer à 360 degrés, sans déformation, en ultra HD. Conçue pour des applications de surveillance de sécurité à grande échelle telles que les stades, les centres-villes, les aéroports, cette gamme permet de remplacer plusieurs caméras par un seul appareil à capteurs multiples. Hikvision complète sa gamme de caméras multicapteurs avec sa référence DS-2SF8C442MXS-DLW. Cette caméra permet de surveiller de vastes zones, tout en disposant d'images très détaillées. Elle associe un capteur haute résolution 4 MP et un PTZ.



INTRUSION /



Le fabricant français Prodatec propose une gamme complète de moyens de détection d'intrusion. Dont évidemment des barrières IR.

BARRIÈRES INFRAROUGES

ELLES SONT LOIN D'ÊTRE DÉPASSÉES !

Malgré l'arrivée en force dans l'intrusion de nouvelles technologies, les barrières IR ont encore de beaux jours devant elles. Bien installées, elles sont très efficaces.

Dans la grande famille des moyens de détection intrusion (radars, caméras, hyperfréquence, etc.), les barrières infrarouges, ont, comme le rappelle Agnès Treillon, responsable marketing et communication chez Optex, « un principe de fonctionnement assez simple. La barrière transmet un signal continu à la barrière réceptrice afin de créer une détection "point à point". Ainsi, en cas d'interruption du signal – franchissement d'une personne, présence d'un objet, etc. – le système déclenche une alarme. »

PÉRIMÈTRE VIRTUEL

« La force des barrières IR réside dans le fait qu'elles permettent de définir un périmètre de détection sans qu'il y ait de zones mortes ou aveugles, souligne Aymeric Caradec,

directeur produits chez Sorhea. Elles génèrent peu de fausses alarmes à la différence des moyens vidéo qui ont certaines limites en matière de détection. Enfin, on peut les alimenter avec des panneaux solaires. Ce qui permet d'éviter les coûts induits par le génie civil. À l'instar de nos colonnes autonomes Solaris NG qui permettent de créer un véritable mur de détection immatériel. Alimentées par panneau solaire et batterie intégrée, aucune opération de génie civil n'est nécessaire lors de l'installation. »

Agnès Treillon ajoute : « Il faut aussi souligner que nos barrières autonomes (alimentation par bloc lithium avec une autonomie allant jusqu'à cinq ans) permettent la création d'un périmètre virtuel pour les lieux où l'accès à l'électricité est difficile. Ceci est particulièrement utile pour protéger les propriétés en milieu rural et les terrains. Nous proposons aussi la SL-650QDM qui est une barrière IR active (Active Infrared - AIR) extérieure d'une portée de 200 m, quatre faisceaux, fonctionnant comme une alarme périmétrique. »

200

MÈTRES
LINÉAIRES

Chez certains fabricants, comme Satel, les barrières IR peuvent permettre de protéger jusqu'à 200 m linéaires.

ASSOCIER LES TECHNOLOGIES

« Marier les différentes technologies – IR, hyperfréquence, radar, caméras, obstacles physiques, etc. – permet de durcir sa protection intrusion et d'éviter que les aléas climatiques, comme le brouillard, la nuit ou la pluie mettent en rideau l'installation, regrette Fabien Jimenez, responsable commercial France chez Prodatec. On sera donc très vigilant au moment de l'installation de tous ces matériels. »

Le choix d'un installateur digne de ce nom constitue donc une étape cruciale du projet. « Outre l'aide qu'on pourra trouver auprès du fabricant, pouvoir compter sur un bon ... »



2 QUESTIONS À...



**YANNIG ALGRAIN,
EXPORT MANAGER
CHEZ SATEL**

Les barrières IR sont-elles dépassées?

Dans un contexte d'évolution technologique des systèmes de sécurité, les barrières IR se distinguent comme une solution pertinente et efficace pour sécuriser un site. Elles permettent de définir un périmètre, une réelle zone de sécurité. De nombreux installateurs exigent expressément l'emploi de barrières IR dans leurs projets, incitant ainsi les fabricants comme Satel à maintenir ces systèmes éprouvés dans leur catalogue. Les progrès techniques ont permis de considérablement réduire les fausses alarmes et autres déclenchements intempestifs avec cette technologie. Les barrières IR ont donc encore de beaux jours devant elles.

Pouvez-vous nous présenter votre gamme de solutions?

Commençons par la gamme de barrières IR Activa qui se compose de sept modèles, de deux à huit faisceaux pour des portées de détection allant de 10 m en extérieur à 20 m à l'intérieur. Ces barrières sont dédiées à la protection périmétrique des fenêtres, des portes, etc. Les améliorations apportées à l'électronique et au logiciel au fil des années, ainsi que leur construction robuste, offrent une grande résistance aux interférences et aux conditions environnementales difficiles. En ce qui concerne nos nouveaux produits, les détecteurs rideaux Agate (filaire) et AOCD-260 (sans fil) sont un condensé de technologies maîtrisées par Satel : l'infrarouge et l'hyperfréquence. Notre algorithme d'auto-adaptation aux conditions environnementales s'associe à ces technologies dans le but de garantir une grande résistance aux fausses alarmes. Leur sensibilité peut être ajustée indépendamment facilitant l'adaptation personnalisée aux caractéristiques spécifiques des sites protégés.



GAMME ACTIVA CHEZ SATEL

Agate (filaire), grade 3, et AOCD-260 (sans fil technologie ABAX2), grade 2, sont des détecteurs rideaux double technologie (IRP + hyperfréquence) pour installation intérieur/extérieur (IP54). Atouts : double protection anti-vandalisme, algorithme d'auto-adaptation, configuration à distance...



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



**AGNÈS TREILLON,
RESPONSABLE MARKETING
ET COMMUNICATION
CHEZ OPTEX**

“Elles s'installent assez facilement.”

Les barrières infrarouges peuvent s'installer assez aisément sur une clôture, un mur, un poteau... Nous proposons, pour les adapter aux contraintes du site, plusieurs options de montage et de câblage. Elles peuvent même s'installer à un ou deux mètres du mur pour détecter les intrus qui ont déjà sauté à l'intérieur

du site. Dans sa gamme, Optex propose, par exemple, des colonnes IR de 50 cm, 1 m, 1,5 m, 2 m et 3 m, simple ou double direction, dont l'une des caractéristiques est leur grande flexibilité. Nous sommes également capables de fournir des colonnes toutes équipées, testées en usine, prêtes à l'emploi.



TECHNOLOGIE DOUBLE MODULATION CHEZ TAKEX

La barrière IR 4 faisceaux TXF-125DM sans fil, fonctionnant sur batteries, peut couvrir une distance de 25 m, 50 m, 75 m ou 100 m, avec une technologie double modulation inégalée face à la luminosité extérieure. Takex propose aussi le TXF-114FR, un détecteur IR passif, sans fil, pouvant couvrir une superficie de 225 m² avec un angle de vue de 180° pour une hauteur d'installation de un mètre. Ce détecteur est compatible et interopérable avec le transmetteur sans fil de vos plateformes préférées.

... installateur, maîtrisant les différentes technologies, leurs atouts, limites et contraintes de déploiement permettra de choisir les solutions les mieux adaptées et les plus efficaces pour réduire, par exemple, les fausses alarmes et autres déclenchements intempestifs. On n'aura tout à gagner en faisant appel à un professionnel qui connaît les technologies qu'il va déployer, et qui jouit d'une vraie maîtrise des contraintes à prendre en considération pour installer et paramétrer telle ou telle technologie, sur tel ou tel site. »

DIFFICILE DE FAIRE DU ZONING

D'une manière générale, et les barrières infrarouges n'échappent pas à la règle, installer des moyens de détection et de lutte contre l'intrusion nécessite donc de réelles compétences. « Par exemple, il sera impossible de faire du "zoning" avec la plupart des barrières IR de base. On devra donc y associer autre chose : un radar, un câble sur clôture..., souligne Yannig Algrain, Export Manager chez Satel. Mais selon les technos, on devra faire face à des contraintes spécifiques qui vont de la maintenabilité du système à la taille de la zone de détection. Si avec une barrière IR, on peut détecter sur une distance allant d'une dizaine de mètres à 250 mètres, avec un radar civil, on pourra détecter de 600 m à 1 km sur un angle de 100°. Alors qu'avec d'autres solutions, plus basiques, on ne détectera que sur une quinzaine de mètres. La compétence de l'installateur est donc importante. » ■



PAROLE D'EXPERT



**CÉDRIC CABROL,
RESPONSABLE
COMMERCIAL EXPORT
CHEZ TAKEX**

« Nous pouvons protéger jusqu'à 200 m linéaires. »

Takex propose une gamme complète de barrières IR doubles ou quadruples faisceaux. Nos solutions doubles faisceaux sont parfaitement adaptées aux applications résidentielles, industrielles et haut de gamme, et offrent des performances de capture exceptionnelles à un prix abordable pour des zones allant jusqu'à 100 m. Nos barrières IR quadruples faisceaux, haute performance, ont été spécialement conçues pour assurer la sécurité de biens domestiques, de sites commerciaux ou industriels. Sans oublier les actifs à hauts risques et les infrastructures critiques. Selon les modèles, leurs capacités de détection vont de 50 à 200 mètres.

70%

FAUSSES ALARMES

La très grande majorité des fausses alarmes, environ 70 % des cas, est due à un défaut de paramétrage ou d'installation.

DÉTECTEURS RIDEAUX CHEZ SATEL

Agate (filaire), grade 3, et AOCD-260 (sans fil technologie ABAX2), grade 2, sont des détecteurs rideaux double technologie (IRP + hyperfréquence) pour installation intérieure/extérieure (IP54). Atouts : double protection antivandalisme, algorithme d'auto-adaptation, configuration à distance, etc.





2 QUESTIONS À...



FABIEN JIMENEZ,
RESPONSABLE COMMERCIAL
FRANCE CHEZ PRODATEC

Dans la détection d'intrusion, comment pallier les déclenchements intempestifs et les fausses alarmes? Les barrières IR sont, elles aussi, sujettes à défaillances... et doit-on les remplacer par d'autres solutions (caméras, radars, etc.)?

Il ne s'agit pas de nier l'intérêt des caméras, thermiques par exemple, en matière de lutte contre l'intrusion. Ne serait-ce que parce qu'elles permettent des levées de doute plus efficaces. Cependant, en matière d'intrusion, la surveillance doit se faire 24 heures/24 et 7 jours/7. Or, il n'y a pas toujours quelqu'un devant les écrans

pour voir ce que voient les caméras. Ceci posé, l'association caméras/moyens de détection intrusion peut être tout à fait pertinente quand elle se fait en gardant à l'esprit les limites de chacune des technologies installées.

Les fausses alarmes sont-elles toujours le mal endémique de la lutte contre l'intrusion?

Cela reste un problème. Chez Prodatec, nous améliorons en continu nos produits pour les rendre de plus en plus fiables. Cela dit, il faudra veiller, lors de l'installation de caméras sur un bâtiment, par exemple, que la zone de vision de la caméra soit toujours dégagée. Trop souvent, des camions, des objets, des conteneurs... placés dans le champ de vision, le long du bâtiment, au pied de la caméra, empêchent cette dernière d'être efficace puisqu'on masque ainsi leur champ de vision. Enfin, si un intrus se dissimule ou s'introduit derrière cet obstacle pour pénétrer sur le site, les caméras ne pourront pas déclencher une alarme.



UNE SOLUTION COMPLÈTE D'ANALYSE VIDÉO POUR LA SÉCURITÉ URBAINE

SITES FERMÉS

- Détection d'intrusion
- Analyse de comportements
- Détection de maraudage
- Gestion des co-activités
- Tracking par dômes

SITES PUBLICS

- Comptage et Fréquentation
- Flux et présence
- Mouvements de foule
- Risques spécifiques (fumée, armes)
- Tableau de bord


evitech.com




Les feux de batteries sont difficiles à éteindre. Il sera par exemple impossible de lutter contre un feu de batteries de chariots élévateurs avec un extincteur portatif.

FEUX DE BATTERIES LI-ION

QUELLES SOLUTIONS POUR LES CONTENIR OU LES ÉTEINDRE ?

Les batteries lithium-ion sont partout et peuvent être à l'origine de feux complexes à détecter et à éteindre.

Les feux de batteries lithium-ion sont des feux complexes. La raison en est assez simple. Pour le comprendre, il faut d'abord rappeler que, pour qu'un feu se développe, il faut que soient réunis trois éléments : un combustible, un comburant (l'oxygène) et une énergie d'activation. C'est ce qu'on appelle communément le "triangle du feu". Or, dans le cas des batteries lithium-ion, avec un simple choc ou une défaillance électronique, tous les éléments dudit triangle du feu sont rassemblés dans la batterie. Le comburant étant noyé dans l'électrolyte de la batterie, le feu s'auto-entretient. Ce qui explique pourquoi ces feux sont si complexes à contrôler, contenir ou éteindre», explique chez Desautel, Benoît Babeau, délégué technique du Syfex (syndicat membre de la FFMI). Avant d'ajouter :

500

W/H

Au-delà d'une puissance de l'ordre de 500 W/h, il sera quasi impossible d'éteindre un feu de batterie Li-ion avec un extincteur portatif.

« Ces feux sont accompagnés de projections, d'étincelles similaires à un feu de Bengale. Étincelles qui peuvent être projetées à plusieurs mètres, de manière assez violente et imprévisible, et qui sont donc susceptibles d'être à l'origine d'un autre départ de feu. Sans oublier le fait que ces feux sont accompagnés d'un certain volume de gaz et de fumées toxiques... »

COMMENT ÉVITER UN INCENDIE DE BATTERIE

« Il faudra aussi installer des moyens de détection qui permettront de détecter rapidement un départ de feu, insiste Benoît Babeau. Sans oublier des moyens d'extinction mobiles – extincteurs – et fixes. Sachant que les extincteurs ne seront efficaces que sur des feux de batteries de petits volumes. Au-delà de la trottinette pour enfant, l'extinction mobile montrera très vite ses limites. »

« On peut gagner en précocité avec des caméras capables de détecter une élévation anormale de température, explique Pascal Schneider, chez Kooi. Les caméras thermographiques, grâce à leur IA embarquée, permettent ainsi d'aller chercher un point chaud, jusqu'à 150 mètres. Nous avons la capacité de lancer très rapidement un protocole de sécurité grâce à la réactivité des opérateurs de notre centre d'alarme. Une alarme est traitée en moyenne entre cinq et sept secondes. C'est un service qui permet d'effectuer une action immédiate et physique sur le site. »



PAROLE D'EXPERT



BENOÎT BABEAU,
DIRECTEUR RÉGLEMENTATION
DESAUTEL ET DÉLÉGUÉ
TECHNIQUE DU SYFEX

“ Les extincteurs montrent vite leurs limites. ”

Les feux de batteries Li-ion se développent plus violemment quand les batteries sont chargées au maximum de leur puissance. À des niveaux de charge inférieures, le risque est plus faible. Par ailleurs, ce type de batterie est composé de plusieurs cellules. La combustion d'une cellule est rapide (emballement thermique), et induit une réaction en chaîne qui peut se poursuivre plusieurs heures, même plongée dans l'eau... Intervenir avec un extincteur, en primo-intervenant peut être une solution pour maîtriser un feu, mais au-delà d'une certaine échelle, il sera impossible d'éteindre la batterie. Il faudra donc équiper les zones de stockage des batteries ou des matériels les contenant avec des moyens d'extinction fixe. Le problème est qu'il n'existe pas de référentiels quantifiant les moyens efficaces pour lutter contre ces types de feu. La documentation se limite actuellement à quelques travaux aux Pays-Bas ou en Allemagne, et en France, à une étude du Syfex.



GILLES MANGIALENTI,
PRÉSIDENT DU GIFEX*

“ L'objectif idéal – l'extinction – ne peut être garanti... ”

Les feux de batteries lithium-ion sont un des gros sujets du moment dans le monde de la lutte contre l'incendie et au sein de la FFMI. Nous n'avons pas encore identifié de solutions qui répondent clairement à un objectif d'extinction de ce type de feu. Par contre, on sait déjà mettre en place des moyens fixes qui permettront de contenir le feu ou de limiter son développement, afin de faciliter l'intervention des secours et sécuriser l'environnement immédiat du feu. On pourra utiliser de l'eau bien sûr par exemple dans les zones de stockage, du brouillard d'eau sur des applications telles que les véhicules en charge dans les parkings, les systèmes de stockage d'énergie. Les gaz inertes peuvent permettre d'éviter la propagation d'un feu électrique vers les batteries et l'inflammation des gaz dégagés par les batteries.

*Groupement des fabricants installateurs de systèmes d'extinction automatiques fixes, membre de la FFMI.



ÉTUDE TECHNIQUE DU SYFEX

Il existe assez peu de documents se penchant sur le sujet des feux de batteries Li-ion. En 2022, le Syfex (Syndicat français des fabricants d'extincteurs fixes et mobiles) a publié une étude qui établit un cadre pour tester en laboratoire des extincteurs (foyers-types) destinés à lutter contre les feux de petites batteries Li-ion.

→ Cette étude (en français et en anglais) est disponible sur commande (40 euros): contact@ffmi.asso.fr.



ARMOIRES DE STOCKAGE DENIOS

Les armoires pour batteries lithium-ion Denios jouissent d'une protection CF 90 minutes. Les batteries y sont à l'abri des endommagements mécaniques pouvant mener à un phénomène dit « thermal runaway » ou emballement thermique.



DES COUVERTURES CHEZ CORDIA

Cordia propose trois gammes de couvertures pour contenir un feu de batterie. La plus grande peut être déployée sur une voiture. Résistance aux très hautes températures (jusqu'à 2 500 °C).

... Autre solution : la couverture : « Cordia propose trois gammes de couvertures, de différentes tailles et pour différentes applications : feux de petites batteries, feux de véhicules avec des dimensions de six mètres sur huit mètres, explique Patrick Levasseur, directeur des opérations. La plus

performante, fabriquée en partie avec du graphite peut être utilisée jusqu'à trente fois par les pompiers. Ces couvertures permettent de confiner le feu et les gaz toxiques, ainsi que de limiter la montée en température en attendant l'intervention des pompiers. »

ÉTEINDRE ? CONTENIR ?

« Desautel a réalisé de nombreux essais sur feux réels pour mettre au point une gamme d'extincteurs pour ce type de feu, explique Benoît Babeau. Ils disposent également d'une efficacité importante sur les feux de classe A (solides) susceptibles d'être allumés par des étincelles projetées. Le pouvoir refroidissant de leur agent extincteur est très supérieur à l'eau. Il permet d'absorber la puissance calorifique dégagée et de garder les cellules indemnes en dessous de leur température d'auto-emballement grâce à son important pouvoir mouillant et pénétrant. Les sapeurs-pompiers préconisent d'ailleurs le refroidissement comme unique mode d'action sur ce type de feu. »

Si aucune technologie ne permet de garantir l'extinction d'un feu de batteries, des solutions fixes (eau, brouillard ou gaz) existent pour en limiter la propagation, protéger les structures, faciliter l'évacuation et l'intervention des secours. « L'analyse de risques est primordiale pour définir une solution qui va intégrer protection passive, détection, protection incendie et intervention », insiste Gilles Mangialenti, directeur activités Systèmes chez Desautel et président du Gifex. ■



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT



**STÉPHANE BEUCHER,
MEMBRE DE LA FFMI ET RESPONSABLE
SOLUTIONS D'EXTINCTION
CHEZ SIEMENS**

« On ne peut que contenir ce type de feu. »

Si on souhaite déployer des moyens fixes pour lutter contre un feu de batterie, il faut d'abord garder à l'esprit que ces moyens, quelle que soit la solution adoptée, ne permettront que de contenir le feu. Il faudra aussi tenir compte de l'environnement dans lequel seront installés les moyens fixes et pour quel type de feu de batterie lithium-ion. Pour un feu de véhicule dans un parking, pour éviter la propagation du feu,

on pourra utiliser une solution à base d'eau. Un brouillard d'eau HP permettra de contenir le feu et de protéger l'infrastructure. Pour un feu de batteries dans un conteneur, on pourra mettre en place des moyens à gaz azote pour protéger des feux électriques et une colonne sèche afin de préparer l'intervention post-sinistre des pompiers. Il n'existe pas de solution pour éteindre ces feux. On ne peut que les contenir...



EXTINCTEURS LION CHEZ DESAUTEL

Ces extincteurs ont été spécialement développés pour les feux de batteries Li-ion. Desautel propose aussi un kit pour l'utilisation de l'extincteur Lion. Ce kit comprend un masque FFP3 avec soupape, une paire de lunettes de sécurité et des gants ignifugés taille 10.



EUROSATORY

PROTECT YOUR FUTURE



17-21
JUIN 2024

PARIS

Commandez
votre
badge >>



LE MONDIAL DE LA DÉFENSE & DE LA SÉCURITÉ

+1 750

Exposants
de 62 pays

+250

Délégations Officielles
de 150 pays

Hauts dirigeants issus
des gouvernements et
des organisations supranationales

+62 000

Visiteurs professionnels
internationaux

EUROSATORY.COM   



une filiale du





Lors des rencontres à haut risque, en particulier de football, toutes les mesures sont prises pour empêcher tout croisement des deux camps, en tribunes, dans leur cheminement et au parking.

SITES SPORTIFS

UNE APPROCHE GRAND ANGLE

Canaliser les excès des supporters, prévenir les agressions extérieures, garantir l'accueil des spectateurs et gérer les flux au quotidien sur un site ponctuellement festif... la tâche convoque de multiples compétences.

Les rencontres sportives sont enthousiasmantes. «Elles catalysent aussi des tensions», remarque Emmanuel Berthelot, Area Sales Manager chez i-PRO. Parfois, des drames les rattrapent, hooliganisme meurtrier au Heysel en Belgique en mai 1985, effondrement des tribunes au stade de Furiani en Corse en mai 1992, attentat au Stade de France en novembre 2015... En mai 2022, finale de la Ligue des Champions, le site de Saint-Denis (93) est le théâtre de violences dues aux billets problématiques de supporters anglais. Cette énumération nourrit le cahier des charges liées à la prévention des risques dans des enceintes où se pressent des spectateurs surchauffés, jusqu'à 80 000 au Stade de France.

INVESTIR OU PAS

«Des gestionnaires sont réticents à investir dans des installations alors que les laps de temps exigeant un haut niveau de sécurité représentent quelques heures à l'occasion des matchs», explique Nicolas Boisson, responsable communication et marketing opérationnel chez Til Technologies. Ils préfèrent intensifier la surveillance humaine.»

Chez Sorhea, Éric Guérin, directeur commercial France, observe: «La détection périmétrique reste une solution à la marge, les décisionnaires sont contraints à des arbitrages profitant aux installations vidéo. Dans ces lieux festifs, ils veulent limiter les incidents et identifier les auteurs de troubles. Toutefois, exemple atypique, le Stade de France est équipé de 50 colonnes infrarouges Maxiris 3000 de deux mètres de haut, dotées de six cellules. Installées en périmétrie à mi-hauteur des murs afin d'en éviter l'escalade, elles sont reliées en continu au concentrateur, le dispositif est associé à de la levée de doute. Parfois, des câbles à détection de choc, de type G-Fence, sont rapportés aux clôtures pour protéger des lieux de stockage.»

LES PRIORITÉS DU TERRAIN

Quels sont précisément les risques? Pierre Juhel, Stadium Manager et directeur sûreté sécurité du Roazhon Park, à Rennes (35), en dresse la liste: «Nous devons prévenir les actes violents entre supporters et garantir la sécurité du public tout en lui procurant une expérience confortable, de l'accueil à la fin du match. Il faut préserver les biens et éviter les intrusions sur la pelouse et sa dégradation, c'est un véritable enjeu. De plus, nous sommes actuellement en urgence attentat, le grade maximal du plan Vigipirate. Nous travaillons étroitement avec les forces de l'ordre sur des simulations de crise et des scénarios d'évacuation.»



2 QUESTIONS À...



**PIERRE JUHEL, STADIUM MANAGER
ET DIRECTEUR SÛRETÉ SÉCURITÉ
DU ROAZHON PARK, RENNES**

Quelles sont les ressources humaines à vos côtés ?

Ce stade urbain de deux hectares a une capacité de 30 000 personnes. Centre d'entraînement et siège social se déploient sur un site excentré de 15 hectares. Je m'appuie sur un adjoint gérant le volet sûreté et une personne encadrant les agents d'accueil, le contrôle des billets et le placement en tribune. Des ressources ponctuelles interviennent avec des contrats de vacation dans le cadre du service interne de sécurité, ainsi que des sociétés de sécurité privée; à ma prise de poste il y a deux ans, j'ai souhaité en élargir le nombre, quatre lots sont attribués par appel d'offres pour des contrats biennaux. Mon objectif était de créer une émulation et de bénéficier d'effectifs toujours opérationnels. Nos matchs se jouent à guichets fermés, chacun mobilise 1 000 personnes

dont 170 agents de sécurité privée et 350 agents d'accueil. Nous avons l'obligation de mettre en place le dispositif prévisionnel de secours avec notre service médical, le Sdis et la SNSM. Sur la voie publique, le service d'ordre indemnisé nous est refacturé par la DIPN selon un tarif conventionné. En liaison permanente avec la police et la gendarmerie, nous évaluons les niveaux de risque de l'événement, que ce soient le football, le rugby et les MMA mais pas les concerts.

Échangez-vous avec vos homologues d'autres sites sportifs ?

Plus qu'un échange, je parlerais d'entraide avec les autres DSS, car nous partageons des intérêts communs. Ainsi, les déplacements de supporters sont très encadrés, du moins dans le football, le rugby n'a pas la même culture du déplacement. En Ligue 1, les ratios sont souvent d'un agent de sécurité privée pour 50 supporters à l'extérieur. Ces agents ont une mission très importante au sein du parking visiteurs où ils doivent se tenir avec les supporters. Je collabore aussi étroitement avec toutes les instances du football, nationales (LFP, FFF) et internationales (UEFA).

21

STADES

de plus de 20 000 spectateurs sont répertoriés en France, 13 entre 15 000 et 20 000 spectateurs, 25 entre 10 000 et 15 000 spectateurs. Trois salles peuvent accueillir plus de 8 000 spectateurs.

Source: sports.gouv.fr

FILTRES

L'accès au site est une étape majeure. « C'est la porte ouverte à la malveillance, alors qu'une inspection rapide du public s'impose », résume Pierre-Emmanuel Soignat, responsable commercial France et DROM-COM chez HTDS. Les solutions doivent s'adapter à des contraintes d'espace, voire aux conditions climatiques en extérieur, en étant rapidement et temporairement déployables. Divers types de visiteurs se côtoient – spectateurs, VIP, équipes techniques, athlètes – avec des attentes différentes. HTDS distribue, installe et assure la maintenance de solutions sélectionnées pour apporter de la flexibilité dans la ...



WV-S8574L I-PRO

VISION SURMULTIPLIÉE

Véritable outil de surveillance, cette caméra extérieure réseau comporte quatre capteurs 4K (33 MP) alimentés par l'IA. Elle offre une couverture à 360°, une vision nocturne couleur (0,084 à 0,12 lx) et une robustesse certifiée FIPS 140-2 niveau 3. Dotée de la fonction WDR (120 dB), elle est aussi IP67 et IK10.

... *sûreté.* » Le sas Mobil Security MS 110 permet l'inspection de 750 personnes et de leurs bagages par rayon X en une heure. Très maniable, le portique sans fil Open Gate repère, via l'analyse électronique, la présence de fusils d'assaut ou d'engins explosifs, avec une fluidité allant jusqu'à 2000 personnes par heure. Le dispositif Evolv Express a le même dessein, et permet, via l'IA, de localiser sur écran la cible de la fouille sur l'individu suspecté. « *Nous travaillons avec les services de sécurité pour comprendre leurs besoins et adapter le niveau de sensibilité voulu* », ajoute le spécialiste.

CONTRÔLER... À LA CARTE

À Rennes, Pierre Juhel décrit le processus du contrôle des billets, « *souvent dématérialisés, les impressions thermiques devenant rares. Le portillon passe au vert, parfois bloque et affiche rouge... Le signal orange invite à justifier d'un tarif réduit, ce qu'un agent vérifie.* »

Pour éviter la revente des billets physiques, les billetteries digitales se développent, avec un affichage dynamique du ticket sous forme de QR code non imprimable... mais nécessaire pour franchir les portillons. « *Au stade de Petit-Quevilly, en Seine-Maritime, notre client a installé des tourniquets de pleine hauteur à 2,30 m, avec un accès contrôlé par badge – physique ou virtuel – et billet, expose Johann Jeannaux, responsable France de la division ingénierie d'affaires chez Came. Certaines salles de sport sont ouvertes aux abonnés sur une large amplitude horaire, leur accès demande un strict filtrage.* »



PAROLE D'EXPERT



MARC MAZZARIOL,
CHEF TECHNICAL OFFICER
CHEZ SECUTIX

« La billetterie numérique devient un outil d'analyse. »

Pour un organisateur d'événements, la maîtrise de la distribution des billets est bénéfique. À condition de s'équiper d'un logiciel puissant associé à une plateforme cloud, tel Secutix. Ce dernier gère la temporalité de la distribution et discrimine les malversations, comme celles des robots générant un trafic sur les reventes. Cette vente sécurisée optimise l'expérience du client dont le billet numérique est généré via une application dédiée, il peut aussi le céder à un tiers en toute transparence. Avec cette traçabilité, l'organisateur dispose d'un nombre considérable de données, facilitant une analyse approfondie des profils des participants en les croisant avec d'autres habitudes des fans. Cette approche permet d'adapter les ventes futures pour améliorer l'expérience des supporters les plus engagés.



LE POINT DE VUE DE L'UFACS



OLIVIER DRIFFORT,
PRÉSIDENT DE L'UFACS

« Il y a un besoin de féminisation dans la sécurité événementielle. »

Les titulaires du certificat de qualification professionnelle « *Participer à la sécurité des grands événements* » sont déjà sur le terrain dans le cadre de manifestations sportives rassemblant plus de 300 personnes. Selon la criticité du match, les entreprises de sécurité savent les inclure dans leurs équipes. Actuellement, on compte plus de 2000 certifiés

dont 37 % de femmes, un apport indispensable, entre autres pour les palpations, mais aussi pour leurs compétences spécifiques dans la gestion des conflits. Les centres de formation sont prêts à accueillir un afflux de profils étudiants dès la fin mai, après les examens, pour nourrir le contingent de recrues nécessaires pour les JOP 2024, et ce jusqu'à la mi-juillet.

Le fabricant revendique une approche sur mesure de chaque client au plus près des besoins. Ainsi, la quarantaine de tourniquets tripodes livrés au Stade de France est rehaussée pour en éviter le franchissement. Au stade Roland-Garros, à Paris, les tripodes peuvent être abaissés pour libérer le passage.

DES VA-ET-VIENT DE HAUTE PRÉCISION

« *En entrée d'un terrain de sport isolé, les bornes escamotables déjouent les campements non autorisés, poursuit Johann Jeannaux. Nos bornes les plus robustes arrêtent un fourgon de 7,5 tonnes à 80 km/heure.* » Comme l'indique Nicolas Boisson de Til Technologies, « *la protection d'un parvis extérieur s'impose afin qu'un camion ne fonce pas dans la foule, mais le passage doit aussi se libérer pour un véhicule d'urgence. Le contrôle visuel d'un gardien garantit alors doublement le bon fonctionnement – crucial – des bornes escamotables.* »

Ainsi un même accès sera hermétiquement clos, mais largement ouvert en cas d'urgence. « *Lors d'un match, il faut intervenir à distance pour laisser passer les forces de l'ordre venues interpellier des individus en tribune ou les pompiers en cas de malaise d'un spectateur, scénarise Nicolas Boisson. Si une évacuation immédiate s'impose, les accès et grilles du terrain doivent s'ouvrir.* » La redondance des dispositifs et l'anticipation des pannes s'imposent. « *L'énergie solaire, trop aléatoire, n'est pas une option, relève Johann Jeannaux. Avec les Sdis, nous travaillons à assurer la fiabilité des installations.* » ...



OPENGATE HTDS

INSPECTION ACCÉLÉRÉE

Léger, sans fil, ce portique de détection des métaux assure – à partir d'un système d'analyse électronique – un contrôle automatique des personnes et de leurs effets en temps réel. Il permet un flux de passage très élevé, en extérieur ou en intérieur.



PAROLE D'EXPERT



**JEAN-PHILIPPE CHASSOT,
DIRECTEUR COMMERCIAL
CHEZ KOOI FRANCE**

“ Le lien entre l'IA et l'humain est essentiel! ”

Nous intervenons sur les zones non couvertes par la vidéosurveillance existante, donc souvent en extérieur. Temporaire, la solution vidéo doit être facilement déployée, robuste et résistante aux vibrations. Concepteur et fabricant, Kooi France maîtrise toute la prestation de sécurité, sans sous-traitance, avec ses propres techniciens et téléopérateurs; chaque client bénéficie d'un responsable de projet dédié. Nos solutions couvrent 95 % des besoins, de la fan zone aux parkings excentrés. L'objectif est de combiner l'IA et l'humain pour répondre aux contraintes des clients. Nos téléopérateurs traitent la remontée d'alarme, en moyenne, en huit secondes. La vidéo s'entend comme une brique dans le dispositif de protection. On peut y associer notre réseau de partenaires, de la protection périmétrique au contrôle d'accès.



3 QUESTIONS À...



**NICOLAS BOISSON,
RESPONSABLE
COMMUNICATION
ET MARKETING
OPÉRATIONNEL,
TIL TECHNOLOGIES**

Quelles sont les problématiques associées au contrôle d'accès sur un site sportif?

Des typologies de personnes extrêmement disparates y gravitent. Employés du site, prestataires, utilisateurs des infrastructures et bien sûr spectateurs. En effet, dans le même périmètre peuvent être fédérés stade, club sportif, centre d'entraînement, siège social... Ces flux doivent être canalisés par zones dédiées. Il y a des zones sécurisées, notamment les caisses comportant des espèces, qui sont équipées de boutons d'alarme. Les parties sécurité et sûreté sont amenées à communiquer. Souvent, un PC sécurité est installé dans le stade avec la vidéo, un bouton d'urgence permet l'ouverture à distance des accès et des grilles du terrain. Un second PC sous les gradins garantit la redondance.

Quels sont les équipements préconisés?

Il faut penser multisite. Souvent l'intégrateur dispose d'une interface graphique afin d'avoir une visibilité sur tous les points à gérer en particulier les boutons d'urgence! Là où est requise une gestion fine des accès, on posera des lecteurs filaires, mais des serrures mécatroniques offline, faciles à installer, sur les portes des loges ou des espaces de réunion; le tout étant associé à des badges RFID. À noter que les salles fermées, de type Arena, induisent une approche plus simple.

Qu'en est-il de la partie informatique?

Il faut souvent faire dialoguer plusieurs bases de données, ce qui implique une grande robustesse du dispositif qui ne peut tolérer d'interruption de service, notamment en cas de panne de réseau. Il faut piloter l'événementiel comme la vie de tous les jours, gérer les visites. C'est une architecture complexe, souvent raccordée sur un serveur centralisé. Il peut parfois être nécessaire de prévoir une liaison entre la base de données et celle de la préfecture pour dimensionner une intervention éventuelle des forces de l'ordre.

VOIR MIEUX ET PARTOUT...

«Aucun nouveau site ne s'envisage sans vidéo, affirme Emmanuel Berthelot chez i-PRO, pour voir en temps réel ou relire en cas de réquisition. Le développement de l'IA et des fonctionnalités associées approfondit nos échanges avec les clients quant à l'exploitation de leur site. À noter que la série X Series de i-PRO permet, à moindre coût, de faire basculer un parc existant dans un système intelligent en remplaçant quelques caméras par des modèles de la série X, qui, grâce à leur puissant processeur, mettent à niveau le reste des caméras du parc.»

Là où la vidéosurveillance n'est pas installée (sites éphémères, parkings), Kooi propose des solutions temporaires. La protection incendie est un volet d'importance...



PAROLE D'EXPERT



EMMANUEL BERTHELOT,
AREA SALES MANAGER
CHEZ I-PRO

« L'investissement dans les nouvelles technologies se justifie à condition de savoir les exploiter. »

Une caméra dotée d'IA n'est plus un simple capteur. La question est de savoir comment l'intégrer à la méthodologie de l'utilisateur. Il faut connaître sa manière de travailler pour l'optimiser et l'accompagner dans son apprentissage pour une exploitation en temps réel et en relecture. Le stade est un milieu complexe, surtout l'univers footballistique. Les enjeux sont considérables. Si des supporters allument des fumigènes dans les tribunes, le stade est responsable et redevable d'amendes lourdes, à défaut d'identifier l'utilisateur du fumigène. Or, la caméra est braquée en général sur un visage masqué. L'opérateur devra alors repérer la personne quand elle n'est pas masquée, par exemple au passage du tourniquet. L'extraction de métadonnées sur les attributs physiques permet de mener une recherche ciblée *a posteriori* au moyen de l'algorithme du logiciel. Grâce à l'IA, les résultats de recherches forensiques qui prenaient des heures sont désormais obtenus en quelques secondes. Les supporters ont des parades, comme recouvrir leurs chaussures pour en modifier la couleur. On touche alors aux limites de la technologie... L'IA induit d'autres fonctionnalités, ainsi le comptage intéresse le responsable de la sécurité quant à la limite de la jauge; également l'équipe marketing qui, à la vue d'une fréquentation dense à tel endroit, décidera judicieux d'y implanter une buvette, voire d'installer un panneau publicitaire rémunérateur.

«Le Roazhon Park est un ERP de première catégorie, rappelle Pierre Juhel. Nous faisons appel aux agents SSIAP dépendants de nos prestataires. Le site est maillé d'extincteurs, à la buvette ou dans les salons, et comporte un désenfumage mécanique, ainsi que de la détection dans divers locaux comme les vestiaires et les salons. En cas d'alarme, l'agent SSIAP assure une levée de doute. À noter que le stade est couvert par 45 caméras. Une temporisation évite d'évacuer en cas de fausse alerte.»

Des sites sportifs tendent à optimiser le potentiel de leur structure et à devenir centres de profit. Outre les concerts (ravageurs pour les pelouses), ils accueillent des séminaires, divers événements, même des espaces de travail. Des problématiques supplémentaires pour les acteurs en sûreté-sécurité? ■



700 E N1 CAME

CONTRÔLE D'ACCÈS À OPTION MULTIPLE

Ce tourniquet tripode en acier inoxydable protège toutes les entrées par un optocoupleur. Il est compatible avec tous les systèmes de contrôle d'accès en contact sec ou avec sorties de mise à la terre. Un module de contrôle RS232/RS485/TCP IP est en option. Les bras, à double sens, permettent le passage libre en mode urgence. Adapté à l'extérieur, il est IP 54 et IP 56 en option.

NUIT

23 Septembre 2024
Théâtre de la MADELEINE
— Paris



DE LA SÉCURITÉ GLOBALE 2024

TROPHÉES DE LA SÉCURITÉ

Date limite de dépôt
des dossiers

**Vendredi
28 juin**

Grand Oral
Paris

**Mercredi
4 septembre**



Cérémonie Théâtre
de la Madeleine

**Lundi
23 septembre**



Guillaume STEVENS
Directeur République Sécu

g.stevens@republikgroup.fr
06 58 30 71 46

www.republikgroup-securite.fr

Guide ANNUEL d'achat

Retrouvez plus de prestataires,
leurs équipements et services sur :
e-protectionsecurite-magazine.fr

www.protectionsecurite-magazine.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique, n'hésitez pas à nous contacter!

Mail : info@protectionsecurite-magazine.fr - Tél. : 01 45 23 33 78

DÉTECTION - ALARME

AE&T

www.aet.fr/fr/

BY DEMES FRANCE

www.bydemes.com

BOSCH

www.boschsecurity.fr

FICHT SECURITY SOLUTIONS FRANCE

www.fichetgroup.fr

FOXSTREAM

www.foxstream.fr

HONEYWELL

www.honeywell.com/security/fr

IZYX SYSTEMS

www.izyx-systems.com

Ksenia[®]
security innovation

Alarme et Domotique

www.kseniasecurity.com

Ksenia Security France SAS
1 rue Georges Stephenson
78180 Montigny-le-Bretonneux

LEGRAND

www.legrand.fr

MAGNETA

www.magneta.fr

MWS

www.mws.fr

OPTEX

www.optex-europe.com/fr

PROSEGUR FRANCE

www.prosegur.fr

RISCO GROUP

www.riscogroup.com

SCHNEIDER ELECTRIC

www.se.com

SCUTUM

www.scutum.fr

SEPTAM

www.septam.fr

SERIS SECURITY

seris.fr/fr

SERVIACOM

www.serviacom.fr

SORHEA

www.sorhea.com

SURTEC

www.surtec-alarme.com

SYNCHRONIC

www.synchronic.fr

TIL TECHNOLOGIES

www.til-technologies.fr

ZENITEL

www.zenitel.com/fr

VIDÉOSURVEILLANCE

AASSET SECURITY

www.aasset-security.fr

ACAL BFI

www.acalbf.com

ARECONT VISION

www.arecontvision.com

AVIGILON CORPORATION

www.avigilon.com

AXIS COMMUNICATIONS

www.axis.com/fr

BOSCH

www.boschsecurity.fr

CAMTRACE

www.camtrace.com

CISCO SYSTEMS

www.cisco.com

COMPUTAR / GANZ

www.cbc-cctv.com

CASD

Solutions de vidéoprotection
Suite logicielle
de vidéoprotection VisiMAX™



Tél : +33 (0)4 76 72 80 59
casd@casd.fr - www.casd.fr

D-LINK

www.dlink-com/fr

DAHUA

www.dahuasecurity.com/fr

DELTA SECURITY SOLUTIONS

www.chubbdelta.fr

DIGIFORT

www.digifort.com

DIGITAL BARRIERS

www.digitalbarriers.com

EET EUROPARTS FRANCE

fr.eetgroup.com

ERYMA SÉCURITÉ SYSTÈMES

www.eryma.com

EVITECH

www.evitech.com

EXAVISION

www.exavision.com

FLIR[®]
www.flir.com

FOXSTREAM

www.foxstream.fr

FRANCOFA EURODIS

www.francofa-eurodis.fr

GENETEC

www.genetec.com

GEUTEBRÜCK

www.geutebruck.com

HANWHA TECHWIN

www.hanwha-security.eu/fr

HIKVISION

www.hikvision.com

HONEYWELL

www.honeywell.com/security/fr

I-PRO

i-pro.com/eu/fr/surveillance

IDIS EUROPE

www.idisglobal.com

JVC PROFESSIONAL FRANCE

www.pro.jvc.com

MERIT LILIN

www.meritlilin.com

MILESTONE SYSTEMS-FRANCE

www.milestonesys.com

MOBOTIX

www.mobotix.com

MYFOX

www.myfox.pro

OPTEX

www.optex-europe.com/fr

PELCO

www.pelco.com

PROSEGUR FRANCE

www.prosegur.fr

RSI VIDEO TECHNOLOGIES

www.videofed.com

SAMSUNG TECHWIN EUROPE

www.samsungsecurity.fr

SCUTUM

www.scutum.fr

SEAGATE

www.seagate.com

SERVIACOM

www.serviacom.fr

SONY

www.sony.fr/pro/products/vidosecurity

STIM

www.stim.fr

SVD - SYSTÈMES VIDEO

DIGITAL

www.exertis-connect.fr

SYNOLOGY

www.synology.com/fr-fr/

TAMRON FRANCE

www.tamron.eu/fr

TEB

www.teb-videosecurite.com

TIL TECHNOLOGIES

www.til-technologies.fr

VANDERBILT INTERNATIONAL

www.vanderbiltindustries.com

VIVOTEK

Mail:

salesvivotekfrance@vivotek.com

www.vivotek.com

VIZEO

www.vizeo.eu

WESTERN DIGITAL FRANCE

www.wdc.com/fr/

**IDENTIFICATION
CONTRÔLE D'ACCÈS**

ABIOVA

www.abiova.com

ABUS FRANCE

www.abus.com

ACIE SÉCURITÉ

aciesecurite.com

AIPHONE

www.aiphone.fr

ALCEA

www.alcea.fr

ARD

www.contrôle-acces.fr

ASSA ABLOY FRANCE

www.assaabloyopeningsolutions.fr

AVIGILON

www.avigilon.com



Des technologies pour la vie

32 avenue Michelet
93400 Saint-Ouen
Tél. 0 825 12 8000
Tél. 0 825 12 8000

fr.securitysystems@fr.bosch.com
www.boschsecurity.fr

CASTEL

www.castel.fr

DAHUA

www.dahuasecurity.com

DAITEM

www.daitem.fr

DEISTER ELECTRONIC FRANCE

www.fr.deister.com

DIRICKX GROUPE

www.dirickx.fr



+33 4 83 58 11 07
www.doorbird.com

INTERPHONES
VIDÉO IP

EAGLE EYE NETWORKS

www.een.com

ERYMA

www.eryma.com

FOXSTREAM

www.foxstream.fr

GEUTEBRÜCK

www.geutebruck.com

HID GLOBAL

www.hidglobal.com

HIKVISION

www.hikvision.fr

HONEYWELL

www.honeywell.com/security/fr

HOROQUARTZ

www.horoquartz.fr



Making life accessible

27 rue du Chemin Vert
75011 Paris

01 81 80 14 30

france@iloq.com

www.iLOQ.com

IZYX SYSTEMS

www.izyx-systems.com



Tél. 03 88 75 32 32

info@izyx-systems.com

www.izyx-systems.com

**FABRICANT
INNOVANT**

Solutions de contrôle d'accès
et de sécurité électronique



Bd du Cormier – CS 40211
49302 Cholet Cedex

0 825 814 400

marketing@kelio.com

www.kelio.com

LOCKEN

www.locken.fr



Milestone Systems France

9, Avenue Edouard Belin

92500 Rueil Malmaison

+33 1 84 02 10 80

www.milestonesys.com

MYFOX

www.myfox.pro

NEDAP FRANCE

www.nedap.info

PAXTON

www.paxton-access.com

PRASTEL

www.prastel.com

PROSEGUR FRANCE

www.prosegur.fr

REXEL

www.rexel.fr

RISCO

www.riscogroup.com

SALTO SYSTEMS FRANCE

www.saltosystems.com/fr

SCOPUS

www.scopus.fr

SCUTUM

www.scutum.fr

SEPTAM

www.septam.fr

SERIS SECURITY

www.seris.fr

SERVIACOM

www.serviacom.fr

SIEMENS

www.siemens.fr/smart-
infrastructure

SIMONS VOSS TECHNOLOGIES

www.simon-voss.com/fr



Fabricant

13b rue Saint-Exupéry
ZA de l'Aérodrome - CS20152
F-67503 Haguenau Cedex

Tél. : +33(0)3 90 59 02 20

Fax : +33(0)3 90 59 02 19

www.sewosy.com

SECURITAS TECHNOLOGY

www.securitastechnology.fr

STID

www.stid.com

SYNCHRONIC

www.synchronic.fr

SVD

www.svd-france.com

TIL TECHNOLOGIES

www.til-technologies.fr

TAGMASTER FRANCE

fr.tagmaster.com

UHLMANN & ZACHER

www.uundz.com

UNIACCESS

www.uniaccessgroup.com

VANDERBILT INTERNATIONAL

www.vanderbiltindustries.com

ZENITEL

www.zenitel.com/fr

LUTTE CONTRE LE FEU

AVISS

www.aviss.fr

BOSCH

www.boschsecurity.com/fr/fr

COOPER SAFETY FRANCE

www.cooperfrance.com

DEF

www.def-online.com

DUBERNARD

www.dubernard.fr

EATON FRANCE

www.eaton.com/fr

EUROFEU

www.eurofeu.fr

GROUPE GORGE

www.groupe-gorge.com

MYFOX

www.myfox.pro

PYREXX

pyrex.com/detecteurs-de-fumee

SERVIACOM

www.serviacom.fr

SLAT

www.slat.com

TYCO FIRE PROTECTION

www.tyco.fr

ZETTLER

www.zettlerfire.com

CNPP

www.cnpp.com

DEKRA INDUSTRIAL

www.dekra-industrial.fr

EXAVISION

www.exavision.com

SOCOTEC

www.socotec.fr

SCUTUM

www.scutum.fr

**PROTECTION
PÉRIMÉTRIQUE**

FOXSTREAM

www.foxtream.fr

GEUTEBRÜCK

www.geutebruk.com

HYMATOM

www.hymatom.fr

OPTEX

www.optex-security.com

OREP

www.orep-securite.com

SORHEA

www.sorhea.com/fr

**UTC CLIMATE, CONTROLS &
SECURITY**

www.ccs.utc.com/ccs/en/
worldwide

SERRURES

IZYS SYSTEMS

www.izyx-systems.com

SALTO SYSTEMS

www.saltosystems.com

UHLMANN & ZACHER

www.uzfrance.fr

DRONES & ROBOTS

ACAL BFI FRANCE

www.acalbf.fr

AZUR DRONES

www.azurdrones.com/fr



ALARME

VERISURE INTRODUIT UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE : WIFI VISION

Verisure a lancé sa nouvelle génération d'alarme dotée de la technologie Smart Protection avec une protection multirisque 360°. Avec cet écosystème 360° renforcé par la technologie WiFi Vision, la nouvelle gamme s'adapte parfaitement à toutes les configurations de logement. Par ailleurs, le système se compose de :

- Caméras et détecteurs extérieurs de mouvements avec images.
- Détecteurs de chocs et d'ouvertures plus sensibles.
- La technologie Sigfox antibrouillage pour éviter toute tentative de brouillage et immédiatement envoyer une alerte aux centres de télésurveillance.

→ www.verisure.fr

CARACTÉRISTIQUES

- Le nouveau détecteur est doté d'une meilleure qualité d'image. Sa résolution permet une meilleure compréhension de la situation pour une levée de doute plus rapide. Il dispose d'un grand-angle de vue de 97 degrés et d'une vision nocturne.
- La caméra Arlo Pro 4 extérieure offre un double bénéfice. Positionnée au niveau de l'enceinte extérieure du domicile, elle permet de garder un œil 24 h/7 j sur l'extérieur de sa maison (jardin, terrasse, piscine), comme sur son intérieur, où que l'on soit et à tout moment avec des vidéos en direct ou enregistrées (pendant 30 jours maximum).
- Dotée d'une nouvelle technologie, la centrale d'alarme permet une transmission plus rapide, plus sécurisée et plus stable des alertes.



3 QUESTIONS À...



GEORGIOS ANAGNOSTOU,
DIRECTEUR PRODUIT
CHEZ VERISURE

Pouvez-vous nous présenter Verisure ?

Verisure, qui réalise un CA de 470 millions d'euros en France, est depuis quatre ans, le numéro 1 en France. Nos perspectives de développement sur le marché français sont importantes car, contrairement à d'autres pays européens comme l'Espagne, la Suède, la Norvège où les taux d'équipement sont compris entre 14 et 18 %, le marché français est plutôt sous-équipé, avec un taux de pénétration de 9 %.

Vous avez lancé dernièrement une nouvelle génération d'alarme intégrant votre technologie Smart Protection.

En quoi innove-t-elle ?

Depuis plusieurs années, nous travaillons pour concevoir des solutions toujours plus efficaces et capables de réduire au maximum les fausses alarmes et les déclenchements intempestifs. Cette nouvelle gamme répond à cet objectif, notamment grâce à une technologie particulièrement novatrice : la « WiFi Vision. »

Pouvez-vous nous expliquer son principe ?

Mise au point par Origin IA, WiFi Vision permet de détecter une présence grâce aux distorsions dans les ondes Wi-Fi. Cette technologie exploite les signaux Wi-Fi émis par l'unité centrale de l'alarme afin de déceler la présence de personnes dans une zone donnée lorsque l'alarme s'enclenche. Pour ce faire, elle analyse les modifications de l'environnement du signal Wi-Fi causées par les réflexions et les interactions dues aux mouvements des personnes se trouvant sur le trajet du signal Wi-Fi. Les signaux Wi-Fi se réfléchissent entre l'unité centrale de l'alarme, les caméras et les détecteurs de mouvements de l'écosystème Verisure. La vérification d'une intrusion peut ainsi se faire dans les pièces où aucun capteur n'est installé.

HANWHA

CAMÉRAS IA PTZ PLUS À HAUTE PERFORMANCE

Hanwha Vision a lancé deux nouvelles caméras IA PTZ Plus à haute performance, les modèles XNP-C9310R et XNP-C7310R. Ces caméras utilisent l'IA pour accélérer le zoom et la mise au point et ainsi permettre de gagner une meilleure compréhension des situations et de réagir plus vite. La fonction Quick Zoom réalise un mouvement de zoom rapide, assisté par un moteur IA, qui permet aux opérateurs de rapidement voir les détails d'un événement en cours, ce qui s'avère particulièrement utile dans les zones très denses, comme dans les villes ou lors de grands regroupements publics. Le système est complété par Quick Focus, qui utilise l'IA et des informations préenregistrées pour réaliser la mise au point automatique sur une image.

→ hanwhavision.eu/fr



CARACTÉRISTIQUES

- L'analyse vidéo peut également alerter les équipes en cas de maraudage ou de franchissement de ligne.
- L'autotracking assisté par IA simplifie le suivi continu des objets ou des personnes potentiellement intéressants pour les opérateurs, notamment grâce au verrouillage de la cible.

NEDAP

ANTENNE ANTIVOL I15 GO

Dans le cadre de l'extension de sa gamme iSenseGo, Nedap a lancé une nouvelle antenne: l'i15 Go. Ce système de surveillance électronique d'articles (EAS), basé sur la technologie RF, allie compacité, performance, design et sécurité. L'i15 Go est l'antenne Nedap la plus compacte à ce jour, avec une largeur de seulement 15 centimètres. Elle s'installera donc aisément dans les zones de libre-service où l'espace est limité.

→ www.retail.nedapfrance.fr/isense



CARACTÉRISTIQUES

L'i15 Go maintient ses performances au fil du temps grâce à iSenseOS, le système d'exploitation intelligent de Nedap intégré dans chaque antenne EAS de la gamme iSenseGo. Il permet:

- de surveiller l'état des systèmes Nedap installés,
- d'accéder à de nouvelles fonctionnalités,
- de recevoir des notifications en cas de problème.

GENETEC

SOLUTION DE SÉCURITÉ PHYSIQUE SUR LE CLOUD

Genetec a lancé Security Center SaaS. Conçue avec la cybersécurité et la protection de la vie privée en son centre, cette nouvelle offre (cybersécurisée et respectueuse de la vie privée) est une solution SaaS (Software as a Service) ouverte, unifiée et évolutive. Combinant le contrôle d'accès, la gestion vidéo, la recherche analytique, la surveillance des intrusions, l'automatisation et de nombreuses autres fonctionnalités de sécurité avancées, Security Center SaaS permet de centraliser la surveillance et la gestion de plusieurs sites. Security Center SaaS peut répondre aux besoins de petits déploiements, composés de quelques appareils directement connectés au cloud, et évoluer jusqu'à des milliers de sites et de dispositifs avec un stockage et un traitement des données hybrides.

→ www.genetec.com/fr



CARACTÉRISTIQUES

- Architecture hybride-SaaS qui permet aux entreprises de déplacer des composants et des sites vers le cloud en fonction de leurs besoins et de leurs exigences, en utilisant une combinaison de services natifs du cloud et d'appareils gérés dans le cloud, avec le stockage et le traitement en périphérie.
- Peut également se connecter de manière transparente aux dispositifs et à l'infrastructure de sécurité sur site.



“
*La réforme
de la sécurité privée
avant les JO
a échoué.*”

**GUILLAUME
FARDE**

CHERCHEUR ASSOCIÉ AU CEVIPOF

À partir de 2021, des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur ont travaillé à mettre la filière de la sécurité privée en ordre de marche pour les JO. À moins de cent jours des Jeux, le compte n'y est pas.

La sécurité privée est-elle prête à la veille des JO?

La réponse est clairement non. Mais comment aurait-il pu en être autrement ? Si votre médecin vous a diagnostiqué une maladie chronique il y a sept ans et que vous n'avez pris aucun traitement, comment pouvez-vous espérer une rémission sept ans plus tard ? Pour la sécurité privée, c'est exactement pareil. Les maux de la filière (faible attractivité des métiers, absence de perspectives,

BIO EXPRESS

2017 Conseiller scientifique de la spécialité sécurité défense de l'École d'affaires publiques de Sciences Po. **2019**

Consultant police justice pour la chaîne d'information BFMTV.

2020 Chercheur associé au Cevipof. **2021** Associé fondateur de Fidelis et Associés.

rémunération trop faible, difficultés à se loger et à circuler en Île-de-France) sont connus. Ils ont été diagnostiqués partout et par tous, bien avant que le CIO ne confie l'organisation des Jeux à la France, en 2017. Et sept ans après, certains font mine de découvrir que la filière est incapable de fournir 20 000 agents par jour pendant deux mois et demi ? Soyons sérieux ! Ceux qui au sein de l'administration de l'État se sont vus confier la mission de réformer la filière de la sécurité privée dans la perspective des jeux ont très clairement échoué.

Va-t-elle pouvoir former et recruter en temps et heure ?

La réponse est encore non. La profession était déjà sous tension de ressources avant les Jeux et les marchés proposés par les organisateurs n'ont pas de réalité marchande. Avez-vous vu les grosses entreprises du secteur se ruier sur les appels d'offres passés dans le cadre des Jeux ? Non. S'il y avait eu un bénéfice économique, ils l'auraient évidemment fait. Alors, pour pallier le problème, on abaisse les standards de formation et on rémunère les postulants. Il existe désormais un CQP dégradé à 106 heures de formation pour la sécurisation des Jeux (sachant qu'un agent posté dans une supérette de petite ville en a, quant à lui, suivi au moins 170...) et la région Île-de-France rémunère les demandeurs d'emploi qui s'orientent vers cette formation sans que rien ne garantisse qu'une personne formée se présente finalement le jour J. Pire, elle peut avoir été pré-embauchée par plusieurs entreprises pour faire monter les enchères entre les employeurs au dernier moment...

Comment aurait-on pu anticiper ces problèmes ?

En appliquant les propositions contenues dans le Livre blanc de la sécurité intérieure de 2020 par exemple, ou en mettant en œuvre les propositions de l'excellent rapport parlementaire Cinieri-Macquet de 2021. Tout était écrit et, fait unique, la CGT pour les salariés, le GES pour les employeurs et le CDSE pour les donneurs d'ordres privés étaient tous d'accord sur ce qu'il convenait de faire. Il n'y avait donc qu'à inscrire leurs propositions dans la loi et la loi sécurité globale de 2021 était le véhicule législatif idoine. Mais cette occasion a été manquée. ■



SEENET SÉCURITÉ

SOLUTIONS WEB ET MOBILES
POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SÉCURITÉ



**NOS SOLUTIONS MÉTIERS
POUR GAGNER EN PERFORMANCE
ET EN SÉRÉNITÉ**



- ▶ Suivi commercial
- ▶ Planification des prestations
- ▶ Gestion des équipes
- ▶ Gestion et facturation
- ▶ Pilotage de l'activité



- ▶ Pointage géolocalisé ou NFC
- ▶ Planification des prestations
- ▶ Identité agent de sécurité
- ▶ Ordre de mission
- ▶ Rapport de mission
- ▶ Gestion des tournées



- ▶ Cycle de gestion des paies
- ▶ Synchronisation plannings, paies et données RH
- ▶ Coffre-fort électronique



- ▶ Contrôle qualité, prise de photos, signature électronique depuis tablette

**VENEZ DÉCOUVRIR
SEENET SÉCURITÉ**



TEL : 01.84.20.16.50
WWW.SEENET-SECURITE.FR

 **SENEF**
TRANSFORMER L'AVENIR

NE CHERCHEZ PLUS! TROUVEZ!

Marketplace

e-protectionsecurite-magazine.fr

La seule plateforme du secteur de mise
en relation entre acheteurs et vendeurs!

Visitez la **1^{ère} Marketplace sur la Sûreté et Sécurité**, choisissez tranquillement le matériel
ou produit dont vous avez besoin et contactez directement le fabricant!



1

Vous sélectionnez les catégories
de produit que vous recherchez :
vidéosurveillance, identification,
contrôle d'accès, détection, alarme...

2

Vous sélectionnez les produits selon
vos critères de recherche.

3

Vous consultez tranquillement les fiches
techniques des produits, visionnez
les vidéos de démonstration, les
documentations techniques, les catalogues,
faites en direct des demandes de devis...

Si vous souhaitez faire figurer vos produits sur cette plateforme,
merci de nous contacter : info@protectionsecurite-magazine.fr